PORTRAIT DE TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

JUIN 2017

LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE N° 83

Directeur de la publication : Maurice LEROY
Président de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires
Publication électronique
Dépôt légal à parution
ISSN N° 1291-2565

SOMMAIRE

SYNTHÈSE ..... P. 4

LE TERRITOIRE ..... P. 5

La communauté de communes des Terres du Val de Loire ..... p. 6
Une communauté de communes de taille importante ..... p. 8
Troisième EPCI du Loiret ..... p. 9
Un territoire multipôle ..... p. 10
Le territoire entier désormais dans l'aire urbaine d'Orléans ..... p. 11
... et partagé entre plusieurs bassins de vie ..... p. 13
Une population plutôt bien desservie ..... p. 15
Un assez bon maillage des professionnels de santé ..... p. 16

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS ..... P. 17

Une forte dynamique démographique ..... p. 18
Dynamique des naissances et attractivité ..... p. 22
Des mouvements résidentiels réduits mais encore importants ..... p. 23
Un territoire rajeuni ..... p. 24
Un niveau de formation plutôt élevé ..... p. 26
L'image d'une population "très active" ..... P. 28
Un niveau de chômage relativement contenu ..... p. 30
Une population aisée ..... p. 33
Des difficultés sociales assez peu marquées ..... p. 36
Carte de synthèse des indicateurs sociaux ..... p. 38

LE PARC DE LOGEMENTS ..... P. 39

Le nombre de logements croît plus vite que celui des ménages ..... p. 40
Une vacance modérée mais en forte progression ..... p. 43
Un parc de résidences secondaires peu important ..... p. 44
Un parc social peu étoffé ..... p. 45
Ralentissement de la dynamique de construction entre 2014 et 2016 ..... p. 47
La moitié des logements construits pour des besoins endogènes ..... p. 50

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS ..... P. 51

Une économie en pleine mutation ..... p. 52
Le territoire crée de nouveau des emplois ..... p. 53
Zoom sur l'emploi salarié privé ..... p. 56
Principales spécificités de l'économie locale (secteur privé) ..... p. 59
L'agriculture recule ..... p. 60
Aux abords d'une grande région touristique ..... p. 62
Un tissu de petites entreprises ..... p. 63
Une reprise de la construction de locaux d'activités ..... p. 65
12 parcs d'activités ..... p. 67

DÉPLACEMENTS ..... P. 70

55 emplois pour 100 actifs ..... p. 71
De nombreux déplacements domicile-travail ..... p. 73

Terres du Val de Loire, un territoire très dynamique

> Terres du Val de Loire, issue de la fusion de 4 communautés de communes, est **structurée autour de plusieurs pôles** de moyenne ou petite taille qui présentent un niveau d'équipements et de services relativement fourni et jouent **un rôle essentiel dans le fonctionnement** au quotidien du territoire. Meung-sur-Loire et Beaugency autour desquelles s'articulent deux bassins de vie assez étendus sont elles-mêmes sous l'influence de la métropole voisine. **La totalité du périmètre communautaire** est à présent **intégrée dans l'aire urbaine d'Orléans.**

> Terres du Val de Loire bénéficie d'une **très forte dynamique démographique** qui se traduit par l'installation de nombreux **ménages, plutôt jeunes, actifs et ayant des enfants**, en provenance majoritairement du grand pôle orléanais voisin et continuant souvent à y exercer leur activité professionnelle. Depuis 1975, la population a augmenté de moitié. Le **rythme de croissance,** très élevé dans les années 2000, s'est ralenti depuis mais il reste vigoureux et demeure encore aujourd'hui le **double de celui de la région**.

> L'**arrivée de ces ménages** a considérablement modifié le profil sociodémographique du territoire; il est aujourd'hui proche du profil national. Le **poids des seniors les plus âgés** y est relativement **peu élevé**, tandis que celui des plus jeunes est particulièrement fort ; la **natalité** y est aussi **importante**, concourant désormais de manière très significative à la croissance démographique (c'est loin d'être le cas partout) dont elle est désormais le principal moteur.

> La population locale est aussi **relativement aisée** (principalement le long de l'axe ligérien et à proximité d'Orléans), son niveau de ressources figurant parmi les plus élevés du Loiret. Plusieurs indicateurs convergent pour dresser d'elle **un portrait plutôt avantageux** : elle est plutôt active et bien occupée, bien formée, moins touchée que d'autres par le chômage et la précarité. Elle est relativement **peu confrontée à des situations sociales difficiles**, son parc de logements sociaux étant par ailleurs très peu étoffé.

> La dynamique démographique s'est logiquement répercutée sur le **parc des logements**. Celui-ci a **progressé, plus rapidement que le nombre des ménages et bien plus vite que la population** (la taille des ménages diminue sous l'effet du vieillissement, des séparations, de la décohabitation des jeunes…). La moitié de la croissance du parc a permis de répondre aux besoins des ménages nouvellement arrivés.

> Le fait que la croissance de Terres du Val de Loire **ait bénéficié de l'extension de l'aire urbaine d'Orléans** trouve aussi une traduction dans le **faible volume de ses emplois (55 pour 100 actifs)** et, en conséquence, dans l'importance des flux locaux entre domicile et lieu de travail, bien que ceux-ci s'effectuent sur des distances relativement modestes. La communauté apparaît donc avant tout comme un **territoire résidentiel.**

> L'**économie des Terres du Val de Loire** n'en est pas moins **dynamique**. A l'image de beaucoup de territoires la crise de la fin des années 2000 a conduit à la destruction de nombreux postes de travail (360 entre 2008 et 2013) mais elle a depuis repris des couleurs et renoué avec la croissance. Les 380 emplois supplémentaires créés dans le secteur privé marchand au cours des 3 années 2013-2015 la hissent, pour cette évolution, au premier rang des EPCI du Loiret dont la plupart enregistrent encore des pertes.

> Globalement, les **activités relevant du « Faire » se révèlent encore très présentes,** ce qui constitue une singularité plutôt marquante : industrie et BTP mais aussi agriculture à dominante céréalière, soit une spécialisation dans les fonctions de fabrication, de production ou de construction. Celles-ci concentrent **un tiers des emplois,** proportion considérée comme élevée. Comme ailleurs, des mutations sont à l'œuvre qui se manifestent par un recul du poids de ces secteurs au profit des services et plus généralement de l'économie présentielle qui se renforce. On remarque qu'elles s'opèrent ici à un rythme très soutenu : l'industrie a perdu le quart de ses effectifs salariés depuis 2008, alors que les services ont progressé d'un cinquième.

> L'ensemble de ces observations permet de dresser un portrait très avantageux du territoire communautaire. L'un des enjeux qui se présentent à lui sera sans doute de parvenir à développer davantage son économie afin d'atténuer son caractère résidentiel et d'offrir un meilleur équilibre actifs-emplois. Un autre sera de répondre aux besoins très évolutifs d'une population croissante et changeante.

LE TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

La communauté de communes des Terres du Val de Loire créée le 1er janvier 2017, est issue de la fusion des communautés de communes du Val des Mauves (45), du Canton de Beaugency (45), du Val d'Ardoux (45) et de la Beauce oratorienne (41).

> 25 communes
> 48 000 habitants
> 22 800 actifs
> 12 600 emplois

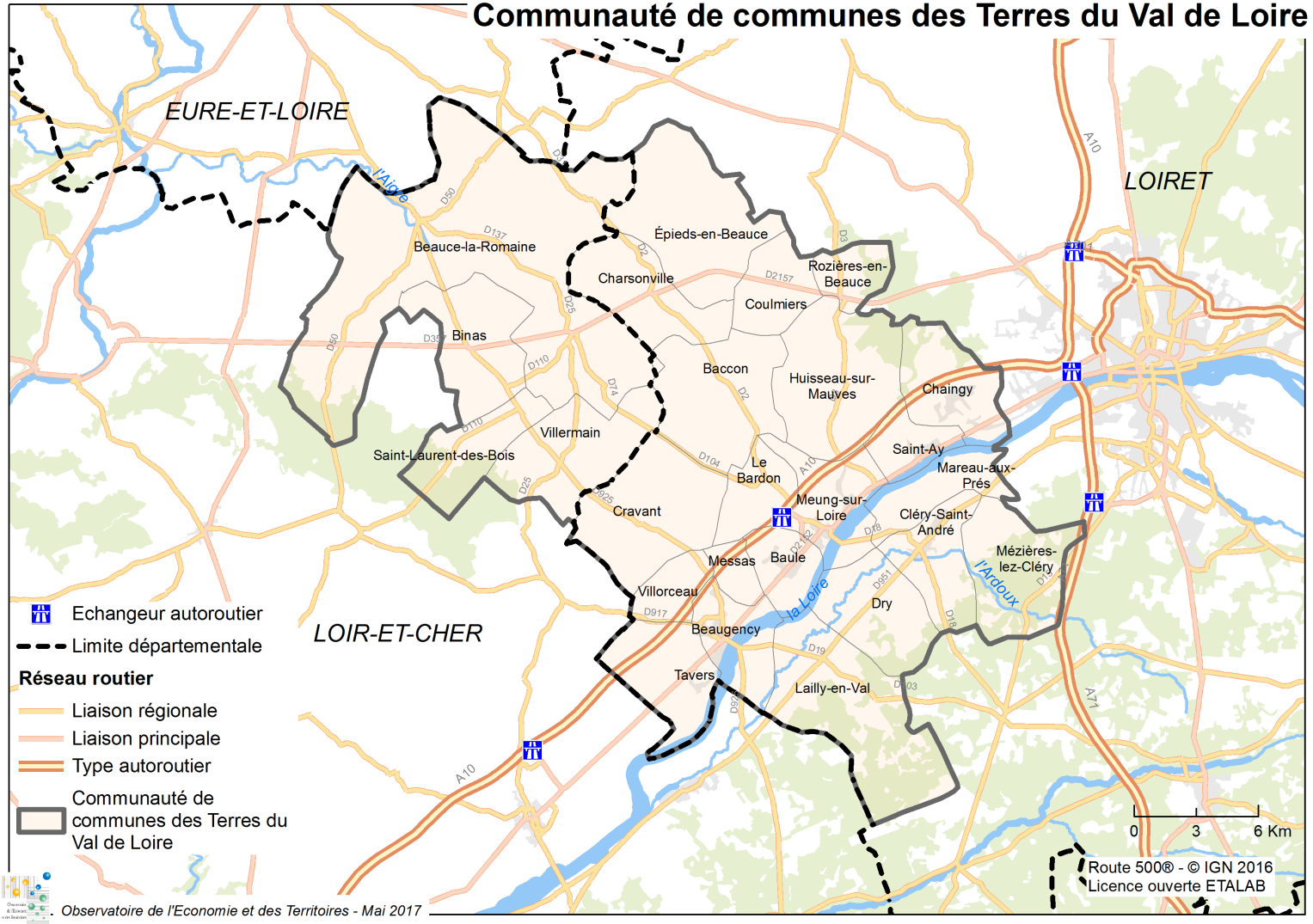

LES EPCI À FISCALITÉ PROPRE DU LOIRET ET DU LOIR-ET-CHER AU 1ER JANVIER 2017

TERRES DU VAL DE LOIRE

Communautés de communes

au 1er Janvier 2016

- CC Canton de Beaugency
- CC Val de Mauves
- CC Beauce Oratorienne
- CC Val d'Ardoux

au 1er Janvier 2017

- CC Terres du Val de Loire

Observatoire d'après source : Arrêts préfectoraux

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TAILLE IMPORTANTE

DENSITÉ DE POPULATION PAR TERRITOIRE

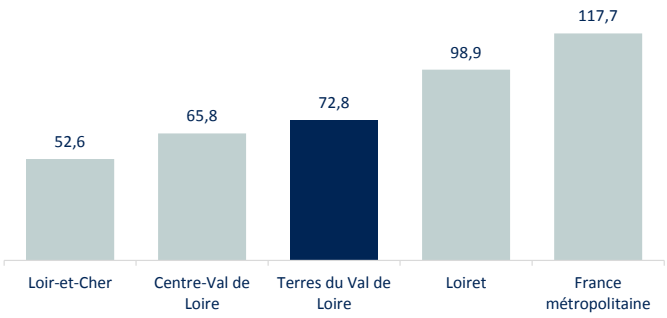

D'après source : INSEE - RP 2014

> A l'issue de la fusion, la nouvelle communauté compte désormais parmi les plus importantes des territoires environnants. Elle se situe au **3e rang des EPCI du Loiret** pour le nombre de ses habitants et pour son volume d'emplois, derrière Orléans Métropole et la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. Côté Loir-et-Cher, seules les 2 communautés d'agglomération (de Blois et Vendôme) rassemblent à la fois plus de population et d'emplois.

> Globalement, la densité de la population communautaire (**73 habitants par km²**) apparaît sensiblement **plus élevée que celle de la région** (66) ; elle est toutefois moins importante que pour l'ensemble du Loiret dont la densité relativement élevée est influencée par l'importance de l'agglomération orléanaise.

> Une partie importante de la population et des activités économiques est **concentrée le long de la Loire**, grand axe de communication et de développement. Les 9 communes directement adossées au fleuve représentent à elles seules près de **62 % de la population communautaire (soit près de 30 000 habitants) et plus de la moitié des emplois.**

> Dans les autres territoires la population paraît plutôt bien répartie, bien que la **densité** paraisse **plus faible dans la partie loir-et-chérienne (25 hab/km²** dans l'ancienne communauté de la Beauce oratorienne).

> **Le territoire s'articule autour de plusieurs pôles.** Ceux de Beaugency et Meung-sur-Loire en premier lieu qui sont les plus importants. A leurs côtés 5 autres communes ont plus de 3 000 habitants (ou presque), dont 2 qui proposent près d'un millier d'emplois (Chaingy et Beauce-la-Romaine). Seules 3 communes comptent moins de 500 habitants.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES TERRES DU VAL DE LOIRE

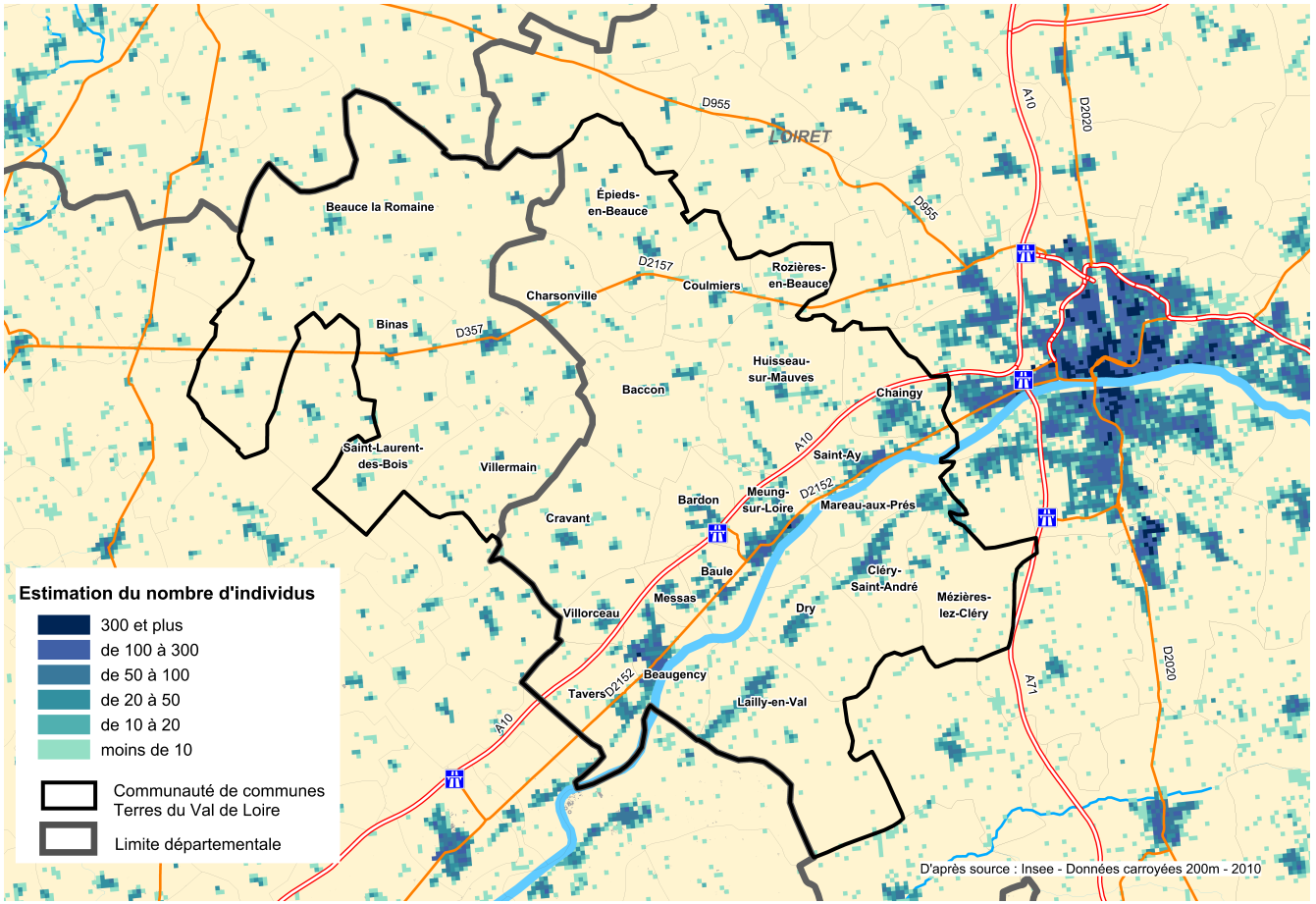

TROISIÈME EPCI DU LOIRET

NOMBRE D'HABITANTS PAR EPCI

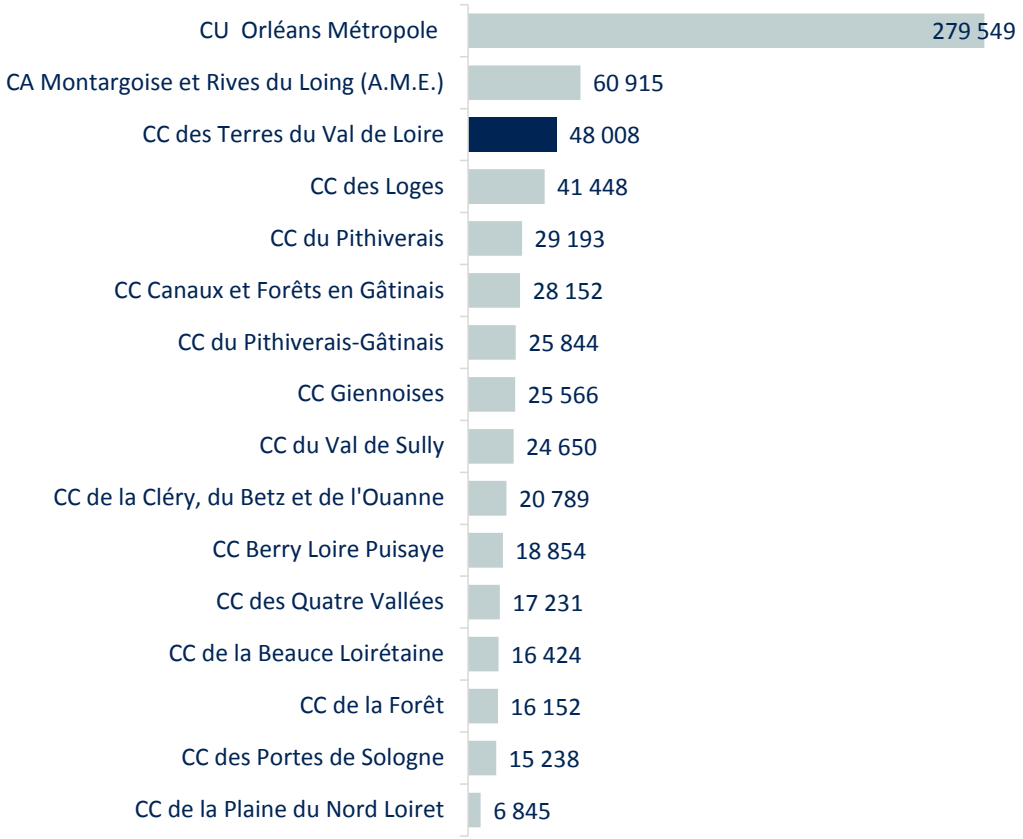

NOMBRE D'EMPLOIS PAR EPCI

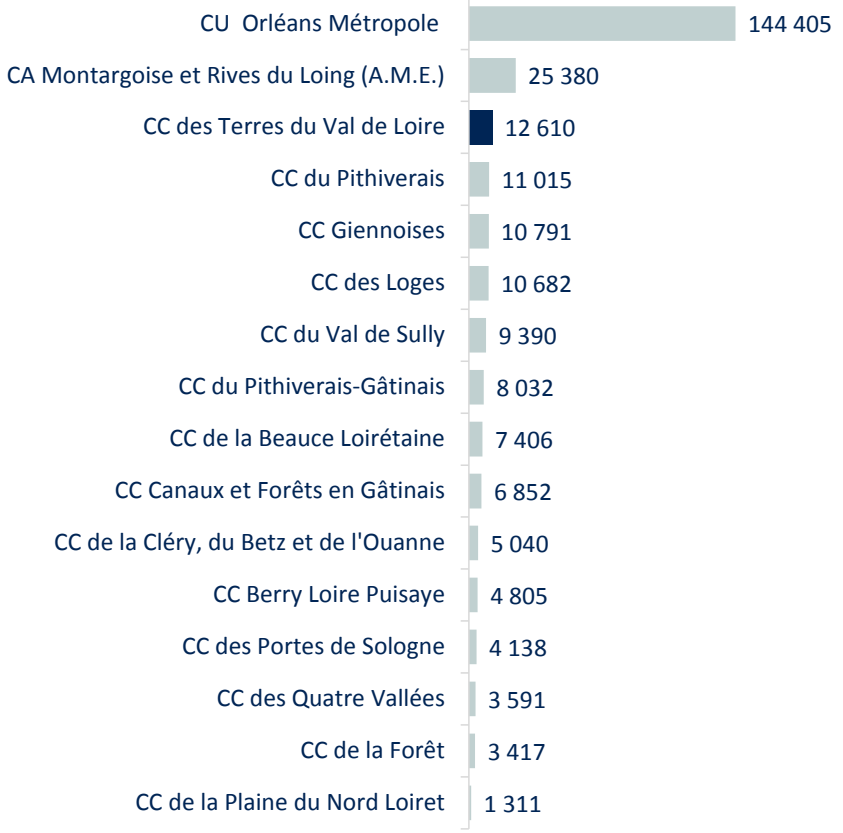

D'après source : Population (INSEE - RP 2014) et Emploi (INSEE - RP 2013)

UN TERRITOIRE MULTIPÔLE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

48 008 habitants

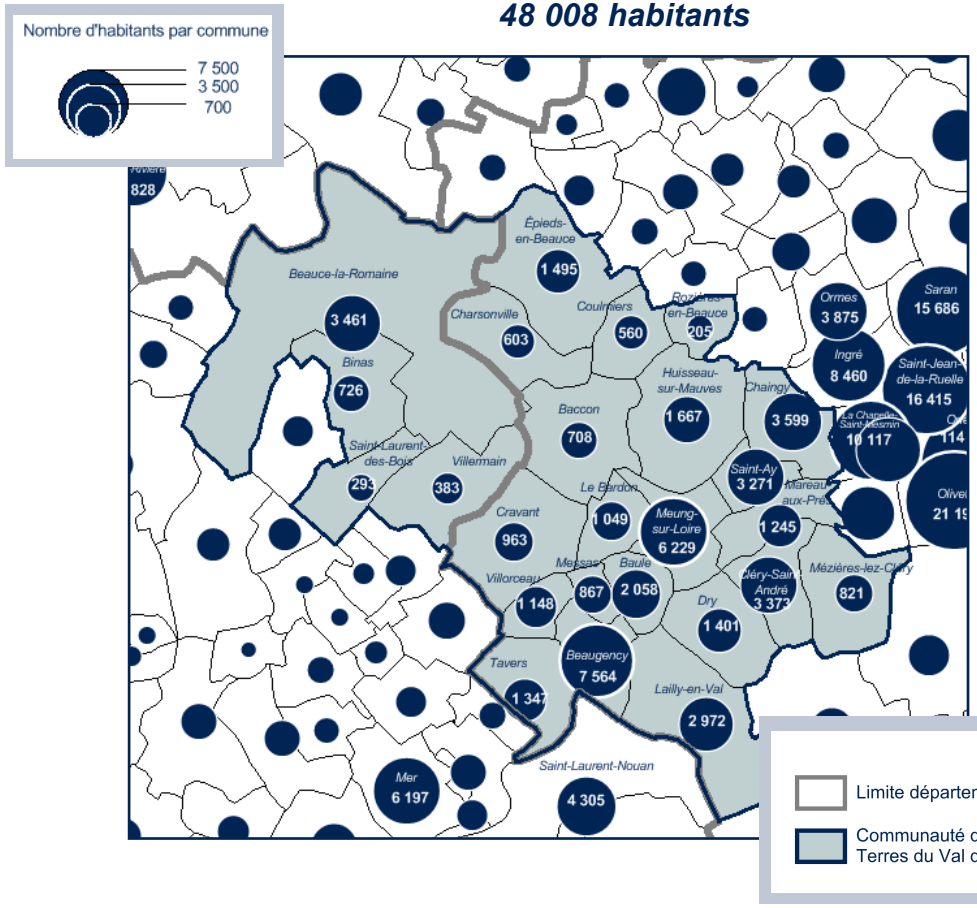

12 610 emplois

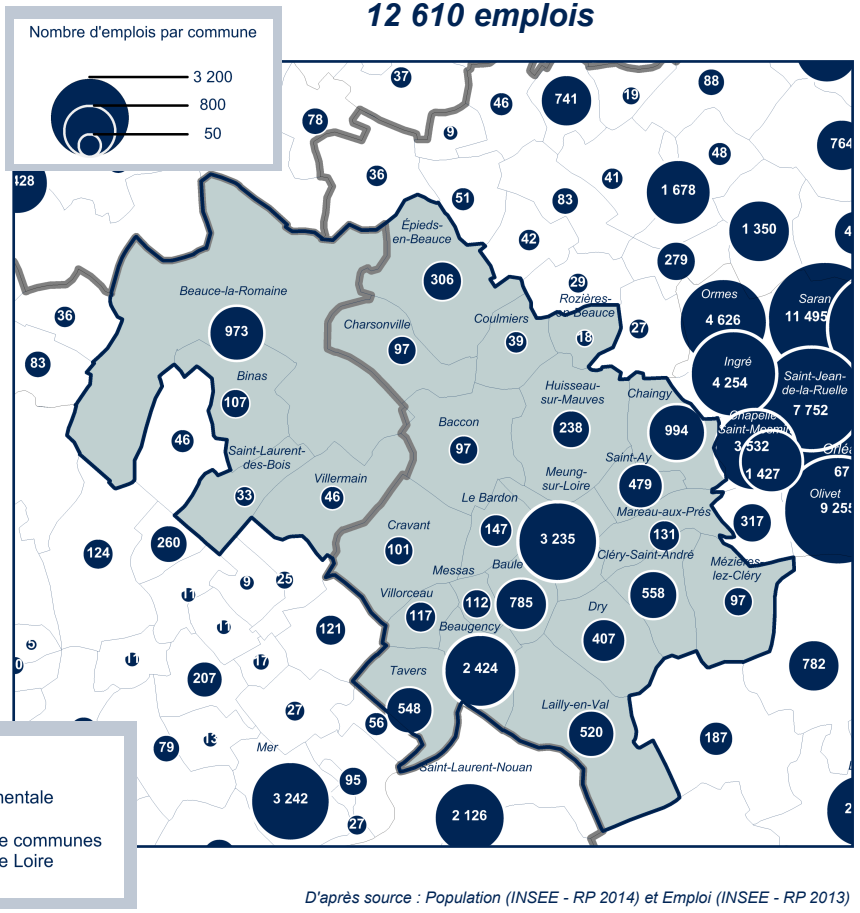

D'après source : Population (INSEE - RP 2014) et Emploi (INSEE - RP 2013)

LE TERRITOIRE ENTIER DÉSORMAIS DANS L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS...

LES AIRES URBAINES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

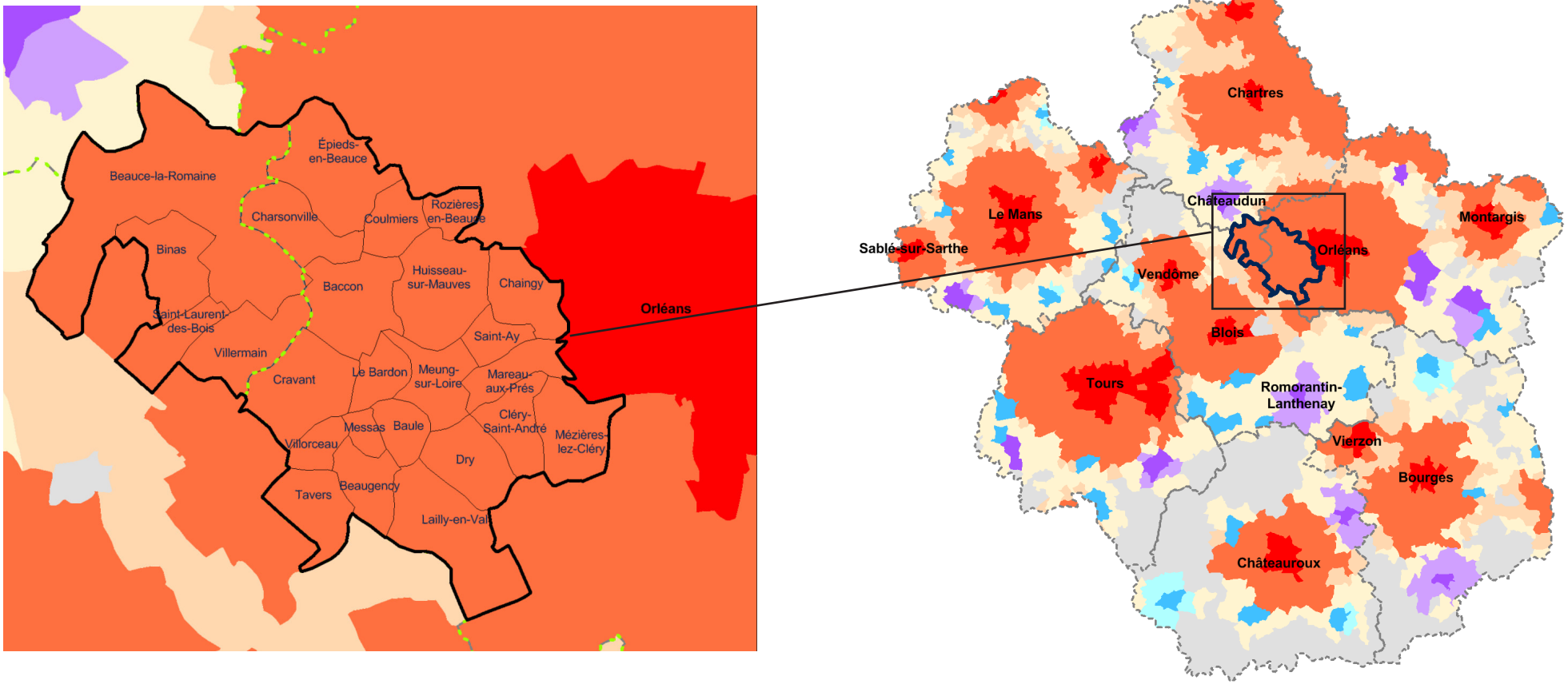

- Grands pôles (10 000 emplois ou plus)
- Couronne des grands pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires
- Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Couronne des moyens pôles
- Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
- Couronne des petits pôles
- Autre multipolarisé
- Commune isolée hors influence des pôles
- Communauté de communes Terres du Val de Loire

D'après source : INSEE Aires urbaines découpage 2010
(Le découpage a été revu en 2017 suite aux créations des communes nouvelles)

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES AIRES URBAINES ENTRE 1999 ET 2010

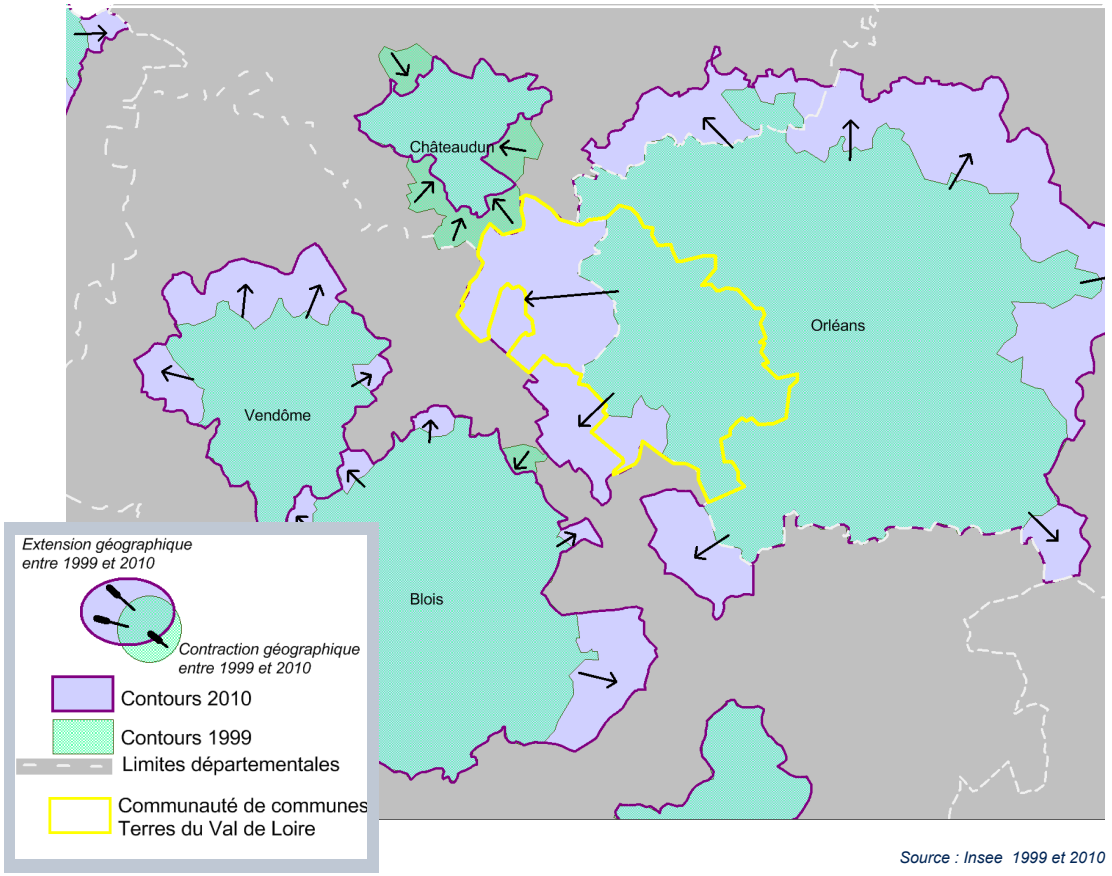

Source : Insee 1999 et 2010

> A l'échelle de l'Orléanais, à l'instar de nombreux territoires, deux mouvements contraires contribuent à redessiner la géographie socioéconomique : **la population se déconcentre dans les zones périphériques, de plus en plus loin du pôle central, tandis que les emplois tendent à se concentrer de plus en plus**.

> **Toutes les communes du périmètre communautaire sont incluses désormais dans l'aire urbaine d'Orléans**. Cela signifie que 40 % au moins de leurs actifs occupés exercent leur activité dans le pôle orléanais ou dans une commune attirée par celui-ci. Ou, dit autrement, le territoire se situe dans l'aire d'influence directe dugrand pôle économique.

> **En 1999 cela n'était pas le cas**. La partie loir-et-chérienne de la communauté ainsi que les communes de Tavers et de Beaugency, plus éloignées, n'en faisaient pas encore partie. De fait l'aire urbaine ne couvrait alors que les 2/3 environ de la population actuelle.

> L'aire urbaine d'Orléans se rapproche également de l'aire urbaine de Blois, dont elle n'est plus séparée que par un mince territoire (au sein duquel se retrouve la ville voisine de Mer) où se combine l'influence des deux pôles urbains.

MÉTHODOLOGIE

*Une **aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :*

- Un pôle urbain, qui est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois

- Une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine (le pôle ou les communes attirées par celui-ci).

Dans le zonage en aires urbaines de l'INSEE (redéfini en 2011), on trouve d'autres éléments que les aires urbaines. Ainsi, les communes multipolarisées sont des communes ou unités urbaines dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. L'espace à dominante urbaine regroupe l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées. L'espace à dominante rurale est constitué de l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Le découpage a été revu en 2017 suite aux créations des communes nouvelles.

... ET PARTAGÉ ENTRE PLUSIEURS BASSINS DE VIE

LES BASSINS DE VIE ET LES EPCI

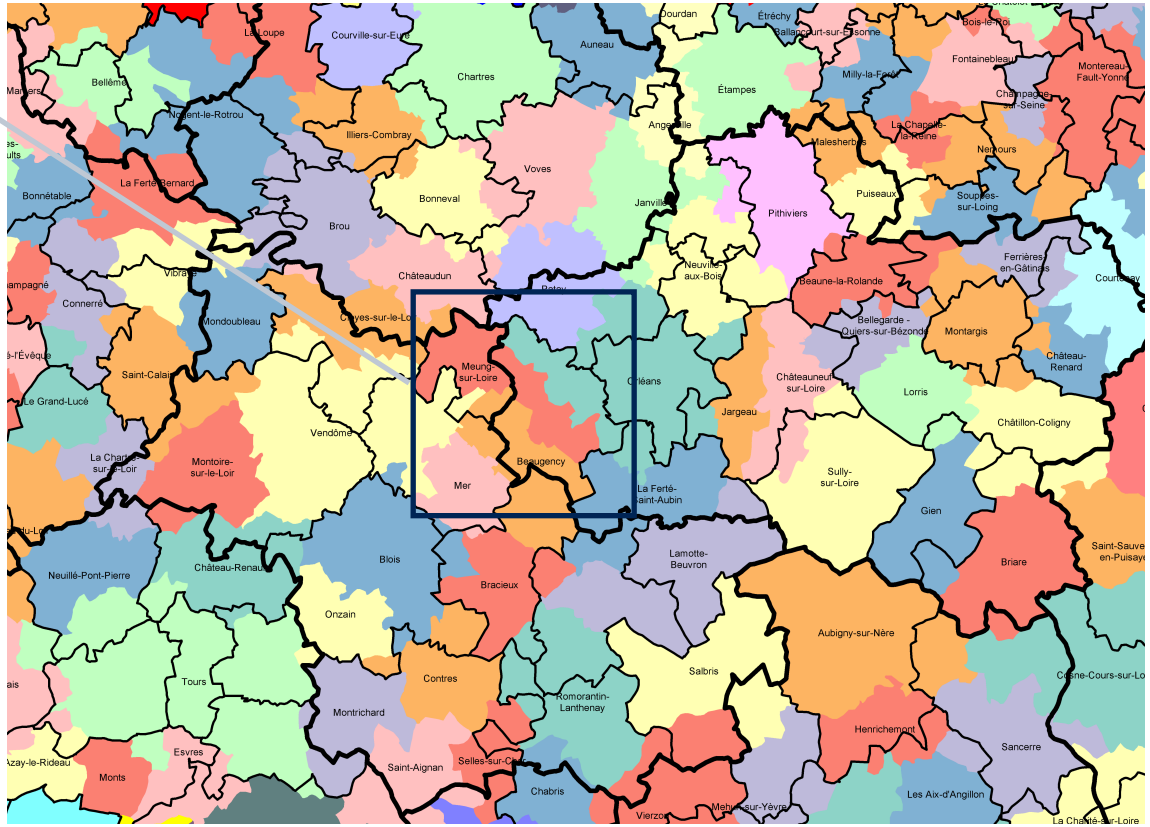

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES TERRES DU VAL DE LOIRE PAR BASSIN DE VIE (EN %)

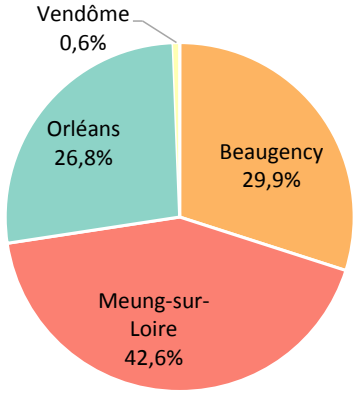

D'après source : INSEE - RP 2013

MÉTHODOLOGIE

*Les périmètres des nouveaux **bassins de vie** ont été définis par l'Insee fin 2012 pour qualifier l'espace rural.*

Ils s'appuient dorénavant sur la base permanente des équipements qui recense les lieux d'achat de produits ou de consommation de services. Les bassins de vie ne font plus du tout référence à l'enquête communale (qui n'existe plus) ni aux flux domicile-travail. Chacun d'eux est composé d'un pôle (commune ou unité urbaine disposant d'un certain nombre d'équipements de la gamme intermédiaire) et de son aire d'influence (communes "non-pôles" les plus proches). Le découpage a été revu en 2017 suite aux créations des communes nouvelles.

DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS DANS LA COMMUNE

> Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

> Le territoire communautaire se répartit en **3 bassins de vie principaux**, relativement bien équilibrés.

> Le **plus important est celui de Meung-sur-Loire** ; il regroupe 10 communes, appartenant toutes à la Communauté, dont celles situées en Loir-et-Cher. Il concerne **43 % de la population** (près de 20 500 habitants).

> Il jouxte à l'Est et au Nord **le bassin de vie d'Orléans qui comprend 8 communes des Terres du Val de Loire,** d'Epieds-en-Beauce à Mézières-les-Cléry. Il compte un peu plus du quart de la population communautaire.

> La partie Sud et Ouest relève du **bassin de vie de Beaugency,** qui dessert **30 % de la population communautaire** (6 communes). Son influence est toutefois plus importante puisque celui-ci englobe aussi 7 communes situées en Loir-et-Cher.

> Saint-Laurent-des-Bois est considérée par l'INSEE comme relevant de l'influence du bassin de vie Vendôme dont elle est la commune la plus éloignée.

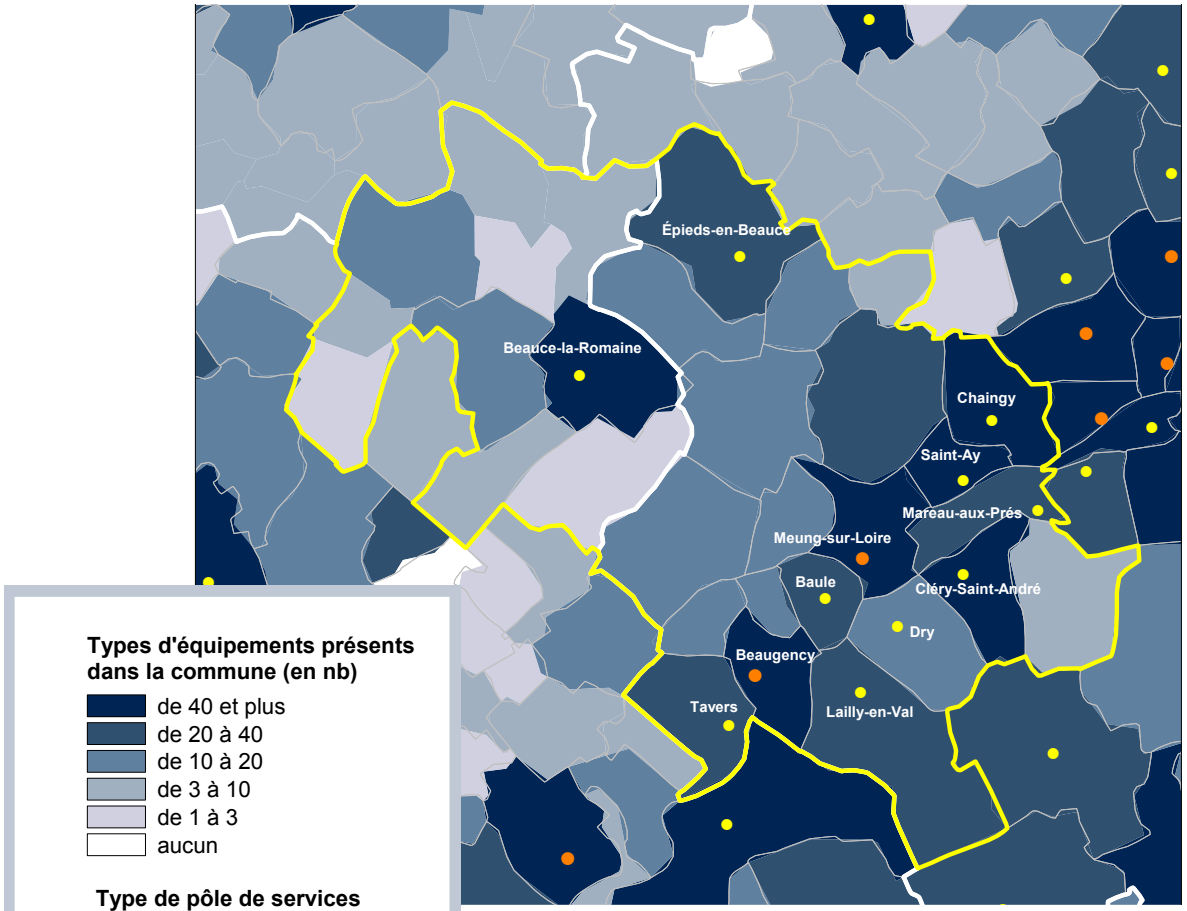

Source : Insee, BPE 2014

MÉTHODOLOGIE

*La **base permanente des équipements (BPE)** comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. La base est alimentée par plusieurs sources administratives, elle est mise à jour annuellement au 1er janvier.*

UNE POPULATION BIEN DESSERVIE

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE TEMPS D'ACCÈS À UN PÔLE DE SERVICE INTERMÉDIAIRE OU SUPÉRIEUR (EN %)

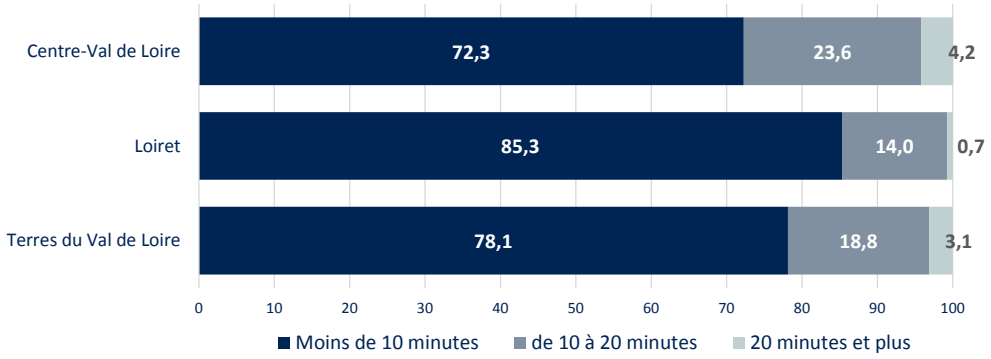

D'après sources : INSEE - RP 2013, BPE 2014, Observatoire

TEMPS D'ACCÈS AUX PÔLE DE SERVICES INTERMÉDIAIRES OU SUPÉRIEURS

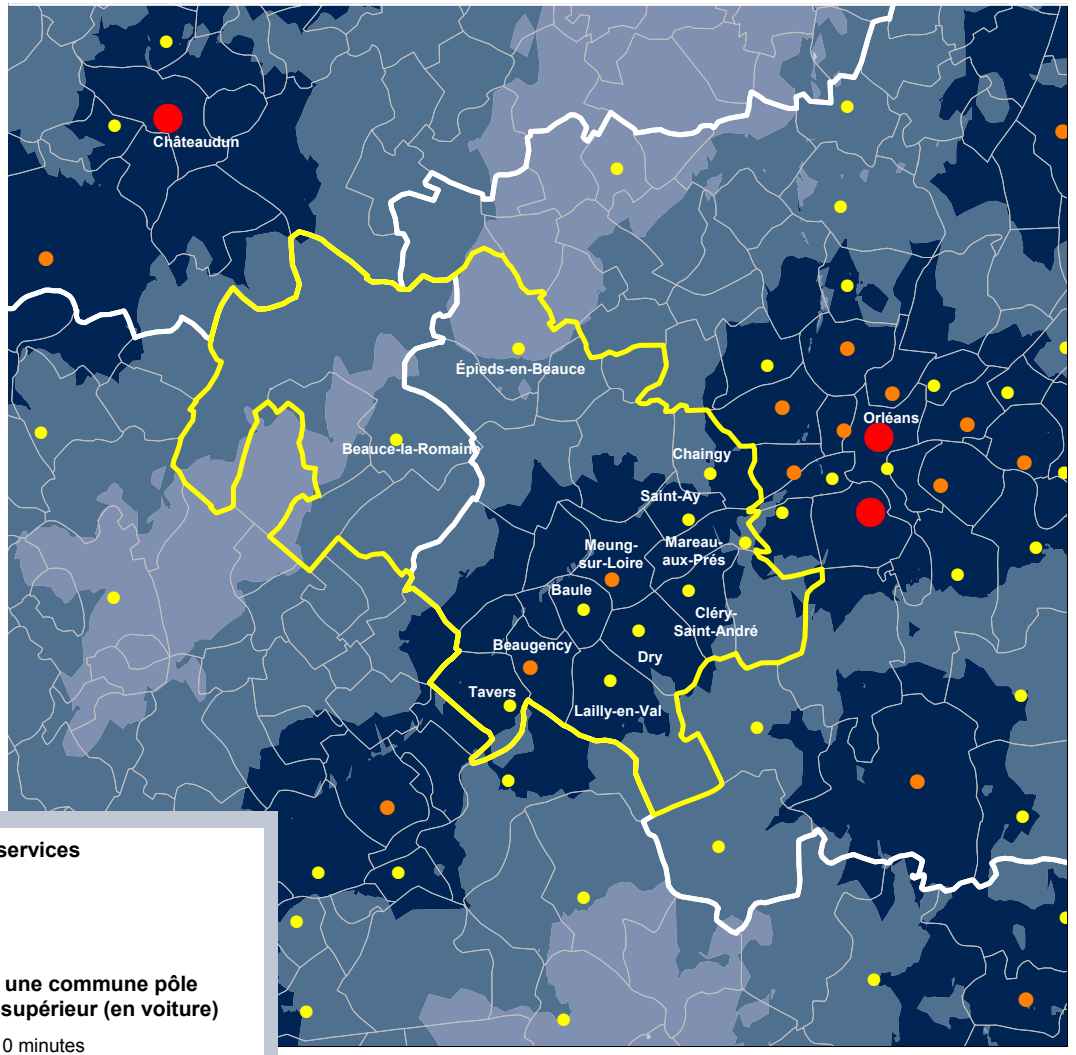

D'après sources : INSEE BPE 2014, Observatoire

> Au sein même du territoire l**a plupart des communes disposent d'un bon niveau d'équipement et de services,** les rendant attractives. Ce niveau est même très bon s'agissant des communes jouxtant la Loire.

> En dehors de **Meung-sur-Loire et Beaugency**, à la fonction de **pôles intermédiaires** en raison de la grande diversité de leurs équipements, **9 autres communes** sont considérées par l'INSEE comme **pôles de proximité**. Situées pour la plupart le long de la Loire, à l'exception de Beauce-la-Romaine et d'Epieds-en-Beauce, elles jouent un rôle essentiel dans la réponse aux besoins quotidiens des habitants.

> De fait, la population est particulièrement bien desservie. Une grande majorité des habitants a accès à ces pôles de services et d'équipement en des temps relativement réduits.

UN ASSEZ BON MAILLAGE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PART DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DE 55 ANS OU PLUS EN 2016 (EN %)

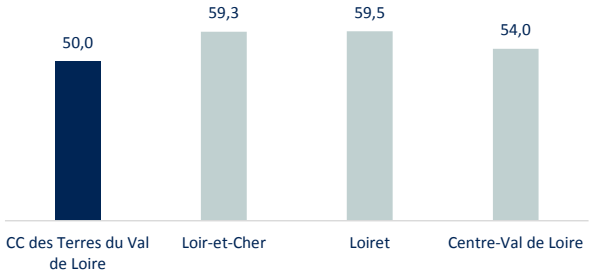

Sources : ARS, ORS Centre Val-de-Loire

1 médecin sur 2 a plus de 55 ans

> Le territoire dispose d'un **bon maillage de professionnels de santé**. **8 communes** regroupent au moins un médecin généraliste, un infirmier et une pharmacie. 4 d'entre elles bénéficient en complément de la présence d'au moins un masseur-kinésithérapeute et un chirurgien-dentiste. La quasi-totalité de la population réside à moins de 10 minutes en voiture de l'un de ces **pôles de santé de proximité.**

> **2 maisons de santé pluridisciplinaires** ont ouvert leur porte en 2013 à Beaugency-Tavers et Meung-sur-Loire ; une est en cours de construction à Cléry-Saint-André.

> 36 médecins libéraux ou mixtes sont en activité, soit **1 médecin pour près de 1 380 habitants**. Ce ratio est plus favorable qu'en moyenne pour le Loiret (1 médecin pour 1 419 habitants) mais il est **inférieur à celui du Loir-et-Cher** (1 pour 1 307) **et de la région (1 pour 1 319)**. Rappelons que le Centre-Val de Loire se classe au dernier rang des régions de métropole pour sa densité médicale et que ses médecins y sont globalement plus âgés.

> Ainsi, 54 % ont 55 ans ou plus en moyenne régionale, plus de 59 % en moyenne dans les 2 départements. La situation est plus favorable dans le territoire avec **50 % de médecins de 55 ans ou plus.**

NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR COMMUNE ET NOMBRE MOYEN D'HABITANTS POUR UN MÉDECIN PAR EPCI EN 2017

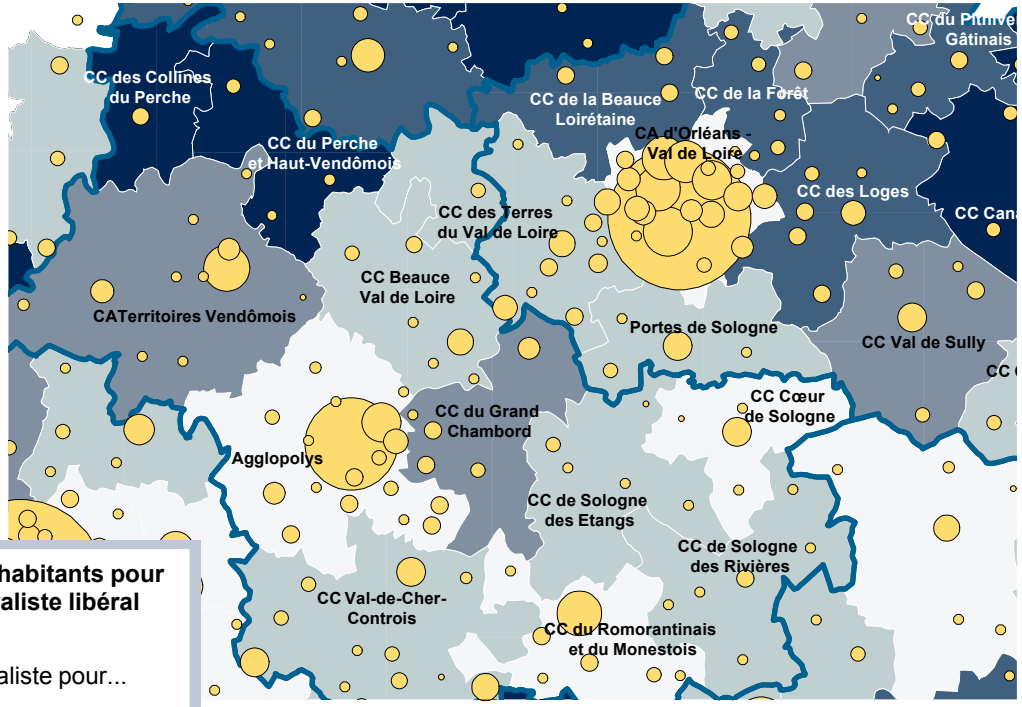

Nombre moyen d'habitants pour un médecin généraliste libéral par EPCI en 2017

Un médecin généraliste pour...

- ... 2 000 ou plus
- ... 1 700 à 2 000 habitants
- ... 1 500 à 1 700 habitants
- ... 1 300 à 1 500 habitants
- ... moins de 1 300 habitants

Nombre de médecins généralistes libéraux par commune en 2017

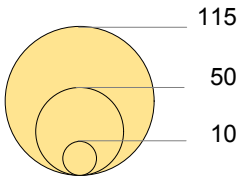

Sources : Observatoire de l'Économie et des Territoire, ARS RPPS mars 2017, Insee RP 2014

MÉTHODOLOGIE

Sont pris en compte les médecins généralistes ayant une activité libérale ou mixte, y compris ceux en mode d'exercice particulier (angéiologues, échographes, nutritionnistes, etc.).

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

UNE FORTE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE DEPUIS 1962

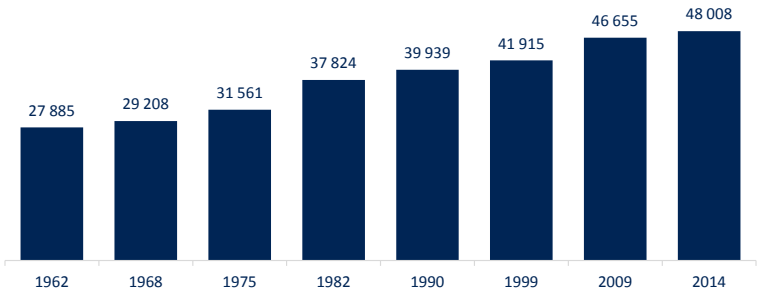

D'après source : INSEE - RP

ÉVOLUTION DU TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DES TERRES DU VAL DE LOIRE DEPUIS 1968 (EN %)

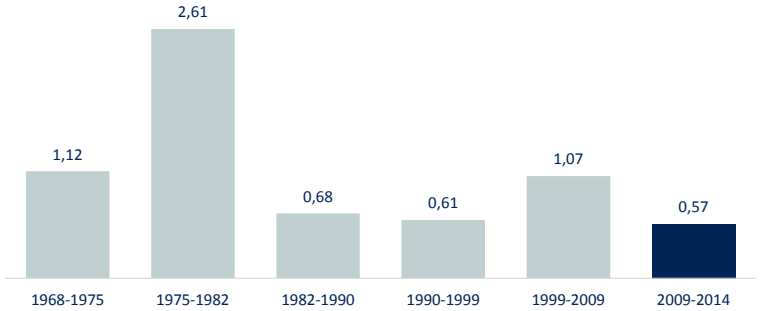

D'après source : INSEE - RP

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014 (EN %)

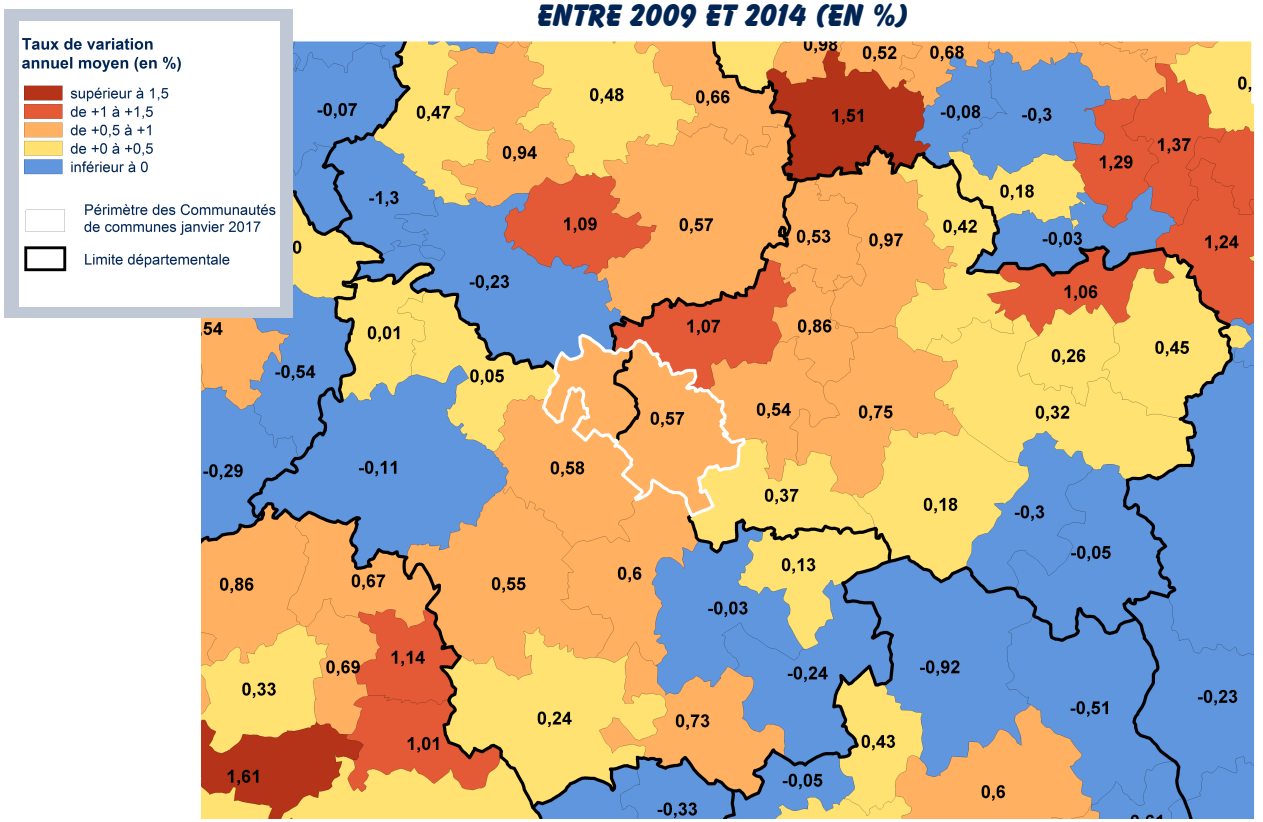

D'après source : INSEE - RP 2009 et 2014

> La communauté fait partie des territoires attachés à l'axe ligérien qui bénéficient d'une **dynamique démographique robuste.**

> **Depuis 1975, elle a gagné près de 16 500 habitants,** soit une croissance assez exceptionnelle (+ 52 %).

> La poussée démographique a été particulièrement forte dans la décennie 2000, la population augmentant de 4 740 habitants, soit un taux annuel moyen de progression très élevé (+ 1,07 %).

> Comme dans beaucoup de territoires, l'augmentation s'est légèrement tassée au cours des années récentes, mais elle atteint encore **+ 0,57 %** en moyenne par an, soit **sensiblement plus que la moyenne du Loiret** (+ 0,49 % l'an) et surtout de la région (+ 0,3 %). Elle place la communauté au 6e rang des EPCI du département (pour l'importance du rythme de progression).

> Les Terres du Val de Loire ont gagné **plus de 1 350 habitants entre 2009 et 2014** (soit l'équivalent de la population de Tavers).

> Globalement, la plupart des communes du périmètre partagent cette même dynamique de croissance.

> Celle-ci est particulièrement **vive dans l'ancien territoire de la Beauce oratorienne** et dans quelques autres communes, à l'image de **Chaingy, Cléry-Saint-André** et surtout **Lailly-en-Val** qui affiche le rythme de progression le plus élevé des 5 années récentes (+ 15,6 % entre 2009 et 2014) et assure à elle seule 30 % des gains de population de la communauté. Ces 3 communes, ainsi que Beauce-la-Romaine, ont gagné chacune de 650 à 730 habitants depuis 1999.

> Après une forte progression dans les années 2000, Beaugency et Mareau-aux-Prés ont perdu des habitants entre 2009 et 2014. Seule Messas enregistre des pertes continues sur l'ensemble de la période.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014 (EN %)

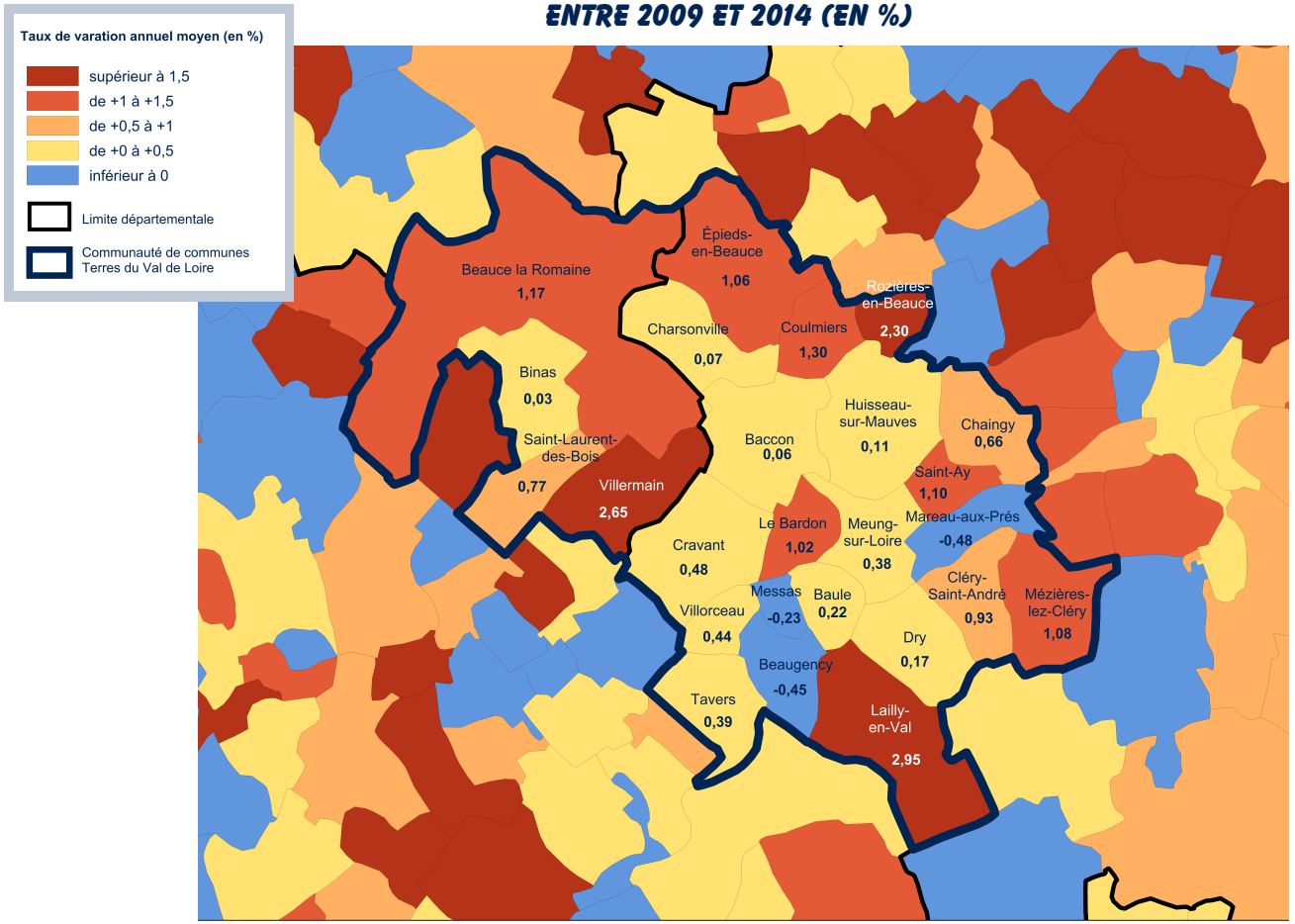

D'après source : INSEE - RP 2009 et 2014

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SELON LE TERRITOIRE

	Terres du Val de Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Population en 2014 (en nb d'habitants)	***48 008***	***333 567***	***669 737***	***2 577 435***	***64 027 784***
Évolution brute entre 2009 et 2014 (en nb d'habitants)	1 353	5 699	16 227	38 845	**1 562 075**
Taux de variation annuel moyen de 2009 à 2014 (en %)	0,57	0,35	0,49	0,30	**0,50**
… dû au solde naturel	0,34	0,04	0,45	0,20	**0,39**
… dû au solde migratoire	0,23	0,30	0,04	0,10	**0,10**

D'après source : INSEE - RP 2009 et 2014

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014 (EN NOMBRE D'HABITANTS)

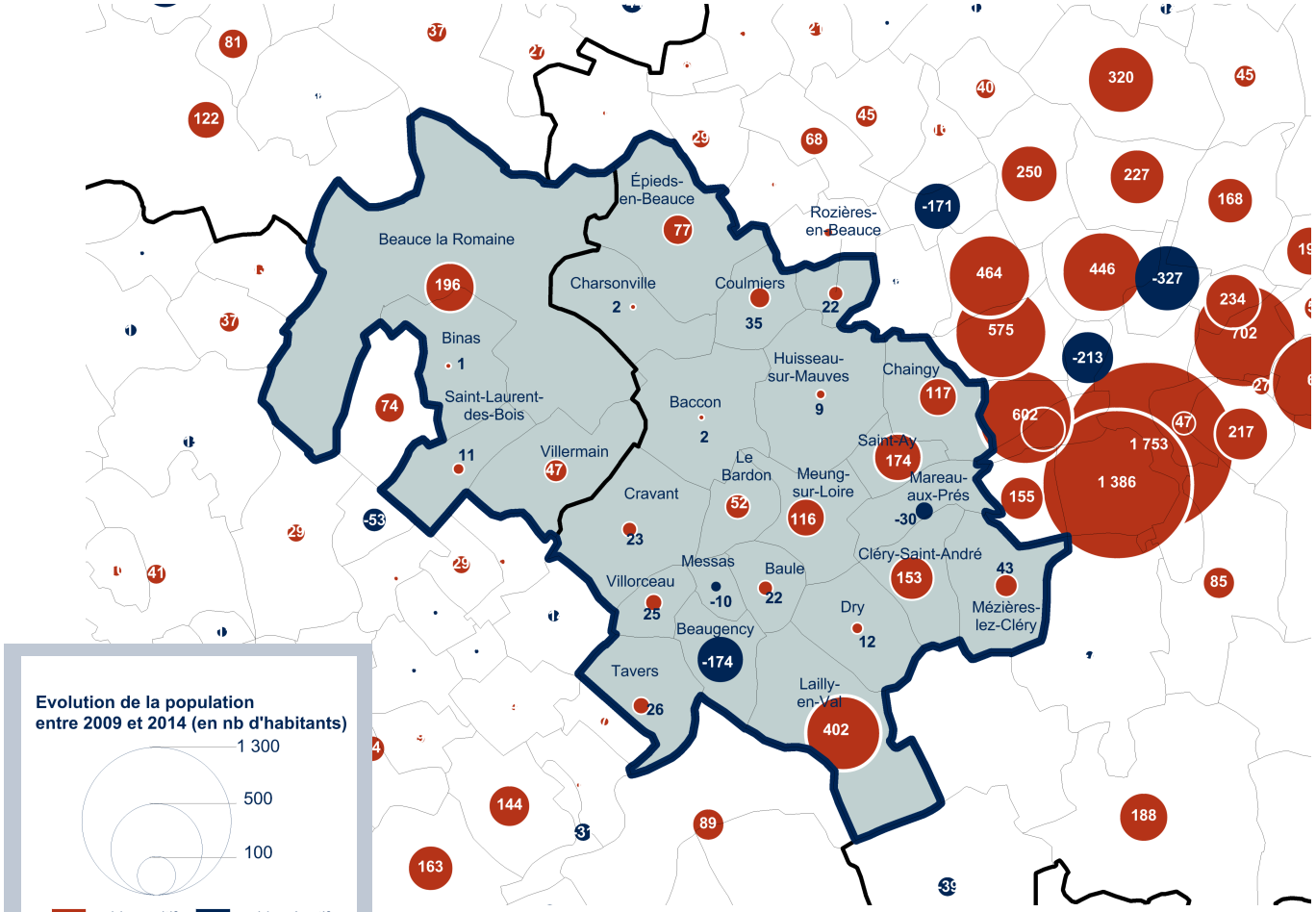

D'après source : INSEE - RP

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

	Nombre d'habitants			Évolution en nb.		Évolution en %		Taux de variation annuel moyen (%)	
	1999	2009	2014	1999-2009	2009-2014	1999-2009	2009-2014	1999-2009	2009-2014
Baccon	629	706	708	+ 77	+ 2	+ 12,2	+ 0,3	+ 1,16	+ 0,06
Bardon	818	997	1 049	+ 179	+ 52	+ 21,9	+ 5,2	+ 2,00	+ 1,02
Baule	1 657	2 036	2 058	+ 379	+ 22	+ 22,9	+ 1,1	+ 2,08	+ 0,22
Beauce-la-Romaine	2 735	3 265	3 461	+ 530	+ 196	+ 19,4	+ 6,0	+ 1,79	+ 1,17
Beaugency	7 112	7 738	7 564	+ 626	- 174	+ 8,8	- 2,2	+ 0,85	- 0,45
Binas	593	725	726	+ 132	+ 1	+ 22,3	+ 0,1	+ 2,03	+ 0,03
Chaingy	2 868	3 482	3 599	+ 614	+ 117	+21,4	+ 3,4	+ 1,96	+ 0,66
Charsonville	582	601	603	+ 19	+ 2	+ 3,3	+ 0,3	+ 0,32	+ 0,07
Cléry-Saint-André	2 720	3 220	3 373	+ 500	+ 153	+ 18,4	+ 4,8	+ 1,70	+ 0,93
Coulmiers	559	525	560	- 34	+ 35	- 6,1	+ 6,7	- 0,63	+ 1,30
Cravant	833	940	963	+ 107	+ 23	+ 12,8	+ 2,4	+ 1,22	+ 0,48
Dry	1 191	1 389	1 401	+ 198	+ 12	+ 16,6	+ 0,9	+ 1,55	+ 0,17
Épieds-en-Beauce	1 035	1 418	1 495	+ 383	+ 77	+ 37,0	+ 5,4	+ 3,20	+ 1,06
Huisseau-sur-Mauves	1 649	1 658	1 667	+ 9	+ 9	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,05	+ 0,11
Lailly-en-Val	2 252	2 570	2 972	+ 318	+ 402	+ 14,1	+ 15,6	+ 1,33	+ 2,95
Mareau-aux-Prés	1 140	1 275	1 245	+ 135	- 30	+ 11,8	- 2,4	+ 1,13	- 0,48
Messas	944	877	867	- 67	- 10	- 7,1	- 1,1	- 0,73	- 0,23
Meung-sur-Loire	6 254	6 113	6 229	- 141	+ 116	- 2,3	+ 1,9	- 0,23	+ 0,38
Mézières-lez-Cléry	602	778	821	+ 176	+ 43	+ 29,2	+ 5,5	+ 2,60	+ 1,08
Rozières-en-Beauce	157	183	205	+ 26	+ 22	+ 16,6	+ 12,0	+ 1,54	+ 2,30
Saint-Ay	2 967	3 097	3 271	+ 130	+ 174	+ 4,4	+ 5,6	+ 0,43	+ 1,10
Saint-Laurent-des-Bois	225	282	293	+ 57	+ 11	+ 25,3	+ 3,9	+ 2,28	+ 0,77
Tavers	1 217	1 321	1 347	+ 104	+ 26	+ 8,5	+ 2,0	+ 0,82	+ 0,39
Villermain	285	336	383	+ 51	+ 47	+ 17,9	+ 14,0	+ 1,66	+ 2,65
Villorceau	902	1 123	1 148	+ 221	+ 25	+ 24,5	+ 2,2	+ 2,22	+ 0,44
Terres du Val de Loire	**41 926**	**46 655**	**48 008**	**+ 4 729**	**+ 1 353**	**+ 11,3**	**+ 2,9**	**+ 1,07**	**+ 0,57**
Loir-et-Cher	**314 933**	**327 868**	**333 567**	**+ 12 935**	**+ 5 699**	**+ 4,1**	**+ 1,7**	**+ 0,40**	**+ 0,35**
Loiret	**618 086**	**653 510**	**669 737**	**+ 35 424**	**+ 16 227**	**+ 5,7**	**+ 2,5**	**+ 0,56**	**+ 0,49**
Centre-Val de Loire	**2 439 962**	**2 538 590**	**2 577 435**	**+ 98 628**	**+ 38 845**	**+ 4,0**	**+ 1,5**	**+ 0,40**	**+ 0,30**
France métropolitaine						**+ 6,8**	**+ 2,5**	**+ 0,66**	**+ 0,50**

D'après source : INSEE - RP

DYNAMIQUE DES NAISSANCES ET ATTRACTIVITÉ

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

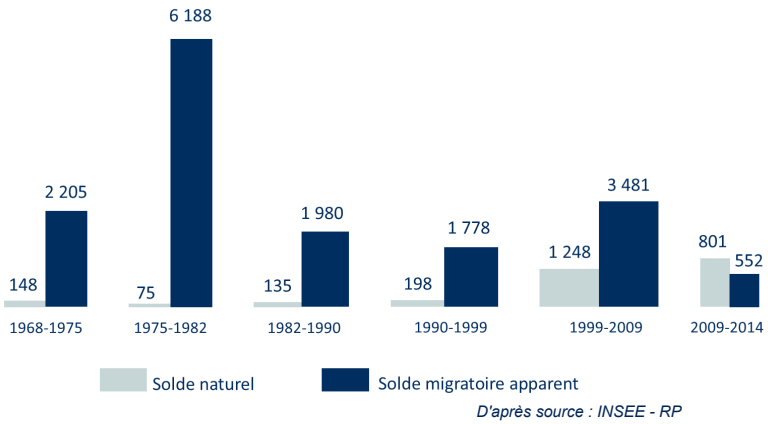

D'après source : INSEE - RP

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES EPCI DU LOIRET

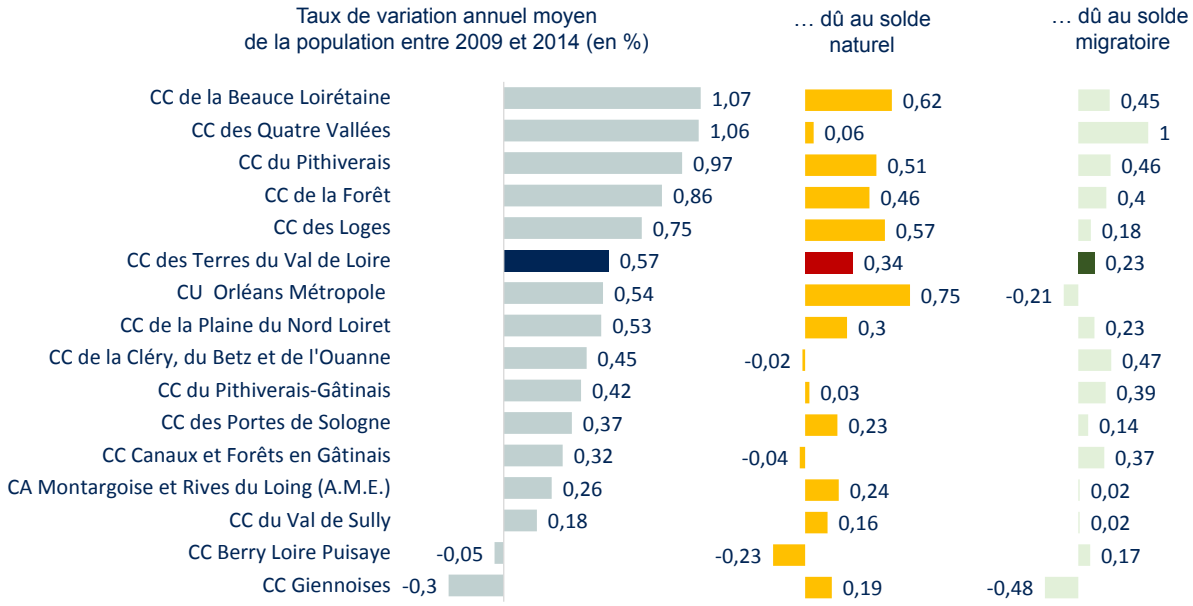

D'après source : INSEE - RP 2009 et 2014

DÉFINITIONS

*Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.*

*Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.*

Une inversion des moteurs de la dynamique démographique

> La croissance de la population repose à la fois sur un **solde naturel positif** (+ 800 entre 2009 et 2014) et sur un **apport migratoire** (+ 550).

> Toutefois, il semble que **les moteurs de cette dynamique démographique semblent progressivement s'inverser.**

> **La très forte attractivité du territoire**, notamment aux yeux d'habitants du pôle orléanais venant s'y installer, qui a connu un pic dans les années 2000 comme déjà indiqué, **semble s'émousser depuis**. Le solde migratoire de la période 2009-2014 apparaît comme le moins important depuis près d'une cinquantaine d'années.

> En revanche **la dynamique** est **désormais assurée par un renouvellement naturel de la population de plus en plus vigoureux**, ou exprimé autrement, par un excédent de plus en plus important des naissances sur les décès. Ce phénomène s'est véritablement affirmé dans les années 2000 et il tend depuis à s'amplifier ; auparavant l'excédent était très faible.

> Cela prouve que les apports migratoires ont permis de **modifier en profondeur et positivement la structure de la population locale**, à la faveur de l'arrivée d'habitants plutôt jeunes, actifs et ayant des enfants.

DES MOUVEMENTS RÉSIDENTIELS RÉDUITS MAIS ENCORE IMPORTANTS

> Bien qu'ils se soient réduits, les mouvements résidentiels se révèlent souvent bien plus importants qu'on ne l'imagine généralement. Observés sur une seule année, en l'occurrence 2012 pour les données les plus récentes, ils peuvent être considérables :

> **2 674 habitants sont venus s'installer dans le périmètre au cours de cette seule année,** soit 5,7 % de la population. Plus de 4 fois sur 10, ils venaient de la communauté urbaine d'Orléans. Dans certaines communes, cette proportion peut être bien plus élevée, supérieure à 8 %, voire à 10 %.

> En sens inverse, **2 202 personnes ont quitté le territoire** (dont un quart pour le pôle orléanais).

> Dans la mesure où le profil des partants est différent de celui des arrivants, ces mouvements influent aussi sensiblement sur la structure de cette population

> A l'échelle de la communauté de communes, au cours de cette même année, 9,8 % des habitants avaient changé de logement dont 7,5 % en provenance d'une autre commune.

LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE TERRES DU VAL DE LOIRE ET LES AUTRES TERRITOIRES AU COURS DE L'ANNÉE 2012

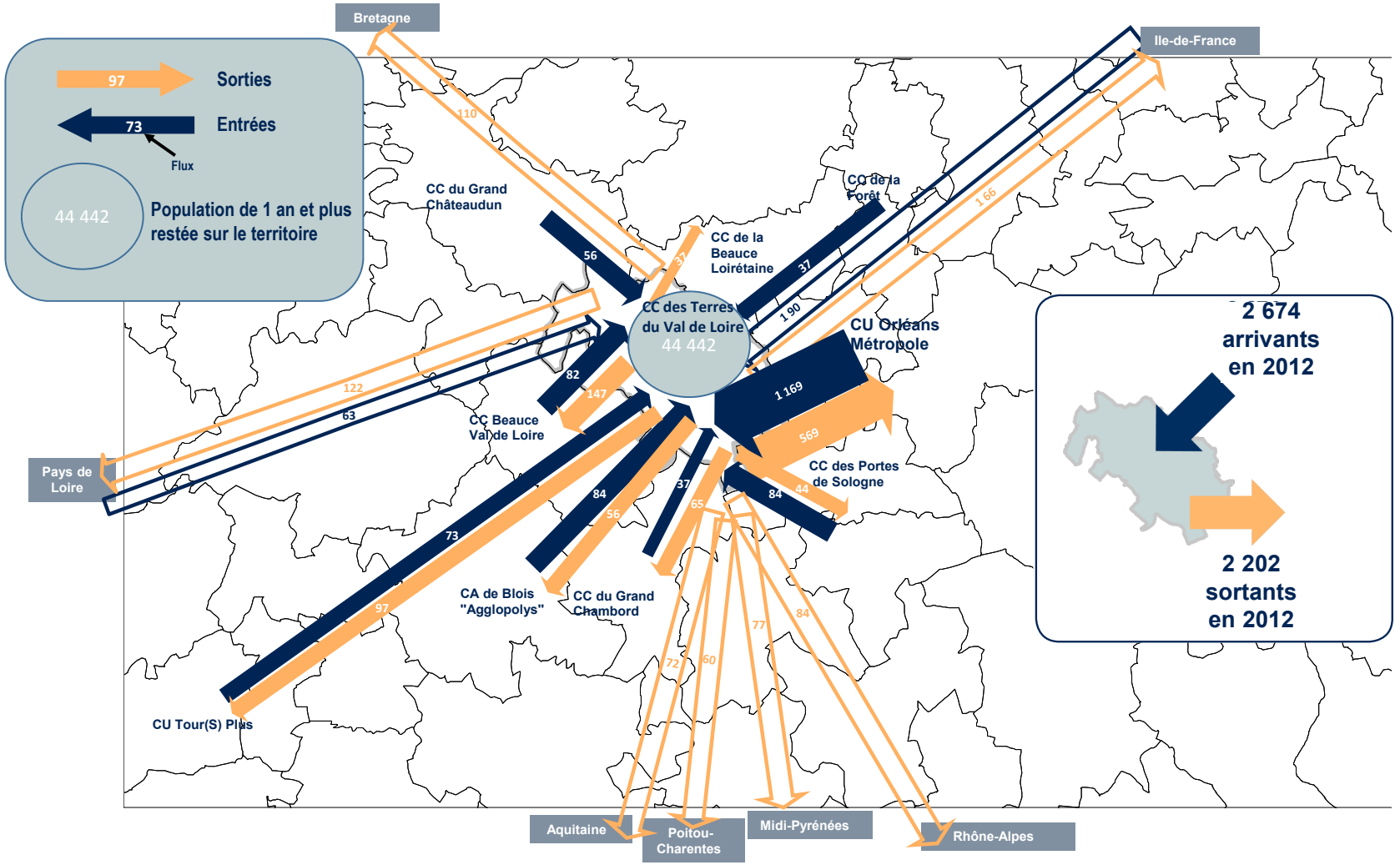

D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >35 - hors ceux avec l'étranger)

FORTE PRÉSENCE DES MOINS DE 15 ANS

> La **structure par âge,** très **proche de celle du Loiret** et plus largement du pays tout entier, traduit **une population plutôt jeune.** En ce sens, les Terres du Val de Loire se différencient nettement de l'ensemble de la région et surtout de certains de ces secteurs au vieillissement déjà très marqué.

> **L'âge moyen** des habitants est de 40 ans. Il a légèrement progressé : **+ 1 an entre 2008 et 2013**. A titre de comparaison, ceux des EPCI Loirétains sont compris entre 38 et 44 ans, celui de la région, est de 41 ans.

> La **proportion de jeunes** est restée **stable** au cours de ces 5 années, bien que le nombre des moins de 20 ans ait augmenté de + 300. Elle est particulièrement **élevée s'agissant des moins de 15 ans** (1 habitant sur 5). Un regard porté à la pyramide des âges montre d'ailleurs que **le renouvellement naturel est important** (base de la pyramide assez large), ce qui est loin d'être le cas partout. Le creux important observé aux âges suivants correspond au départ des jeunes partant pour suivre des études ou prendre un premier emploi ; il se comble ensuite.

> Le poids des **seniors les plus âgés** (75 ans et plus) **progresse légèrement** (9,8 % des habitants, soit + 0,5 point) : leurs rangs ont gagné près de 400 personnes en 5 ans.

> Les **principales évolutions** touchant la structure de la population **tiennent à l'arrivée progressive dans les âges de la retraite des baby-boomers** (populations nombreuses nées dans l'après-guerre), ce qui se traduit par une augmentation très sensible du nombre des habitants ayant de 60 à 74 ans (+ 1 300 en 5 ans), ceux-ci représentant désormais 15 % de la population (+ 2 points).

> Le rapprochement de ces observations conduit à un **indice de jeunesse plutôt favorable** : 103 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus. Cet indice est très proche de celui du Loiret (104) qui est lui-même plutôt bien classé parmi les départements métropolitains (28e rang sur 96) pour cet indicateur. A titre de comparaison celui-ci est de 90 pour la région et de 79 pour le Loir-et-Cher. Cet indice s'est **cependant dégradé au cours des dernières années**.

> Au sein du périmètre communautaire, **quelques communes présentent un vieillissement sensiblement plus prononcé** ; la plupart se situent le long de la Loire. C'est le cas notamment de **Beaugency** et de **Meung-sur-Loire.**

PYRAMIDE DES ÂGES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

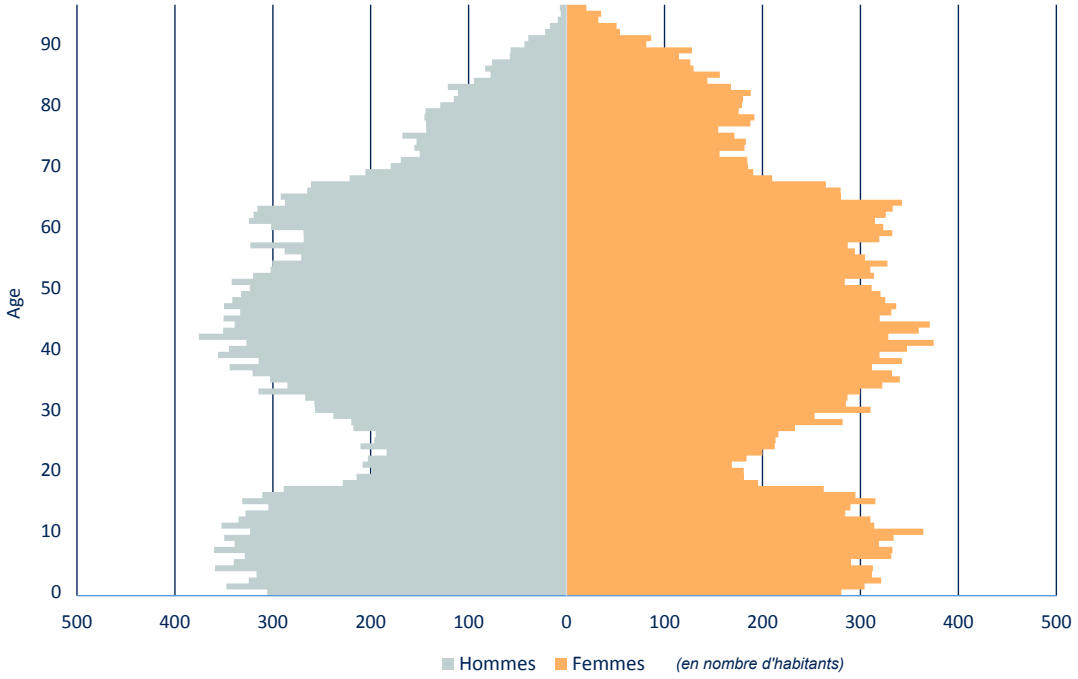

D'après source : INSEE - RP 2013

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'ÂGE SELON LE TERRITOIRE EN 2013 (EN %)

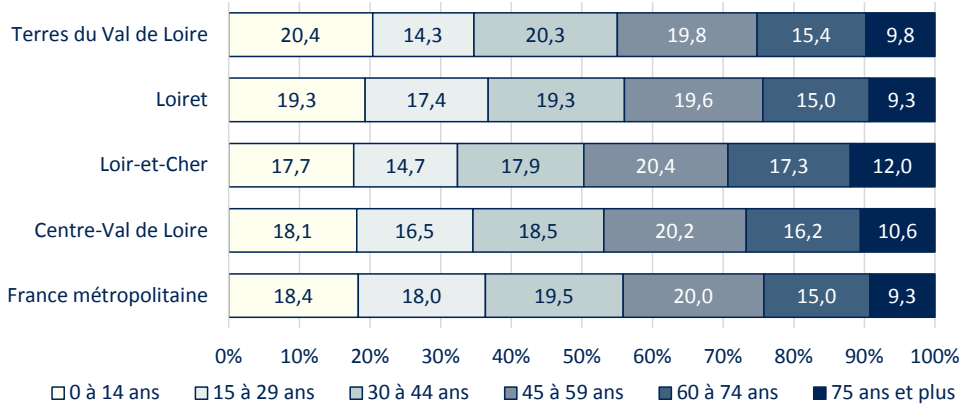

D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE DE JEUNESSE PAR TERRITOIRE EN 2013

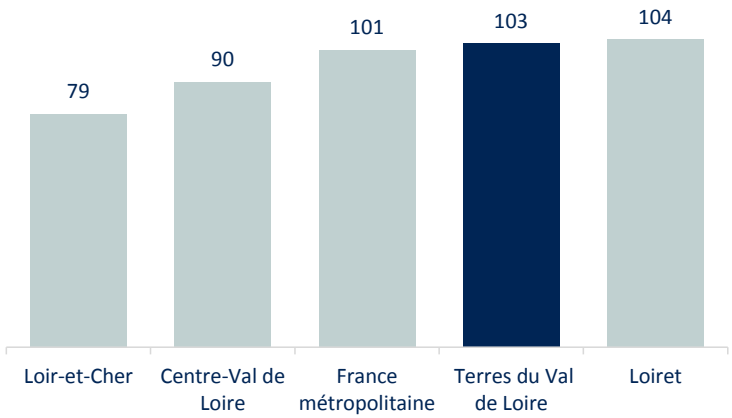

D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE DE JEUNESSE PAR EPCI EN 2013

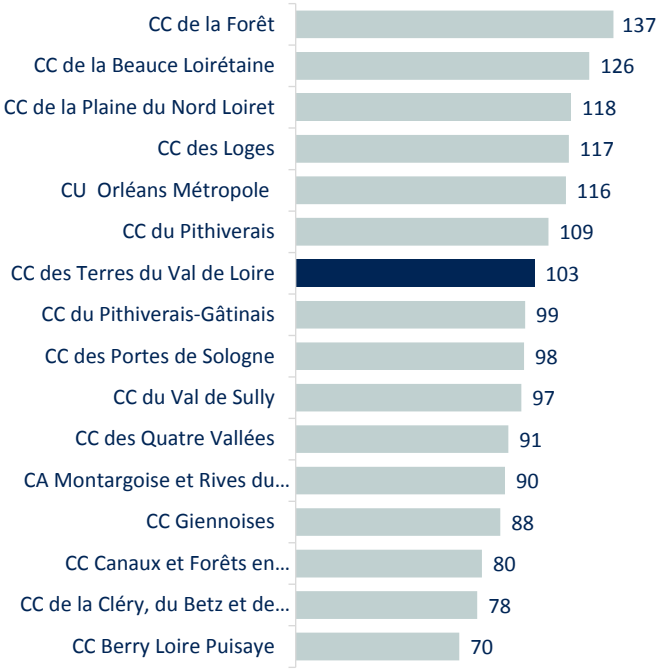

D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE DE JEUNESSE DES COMMUNES EN 2013

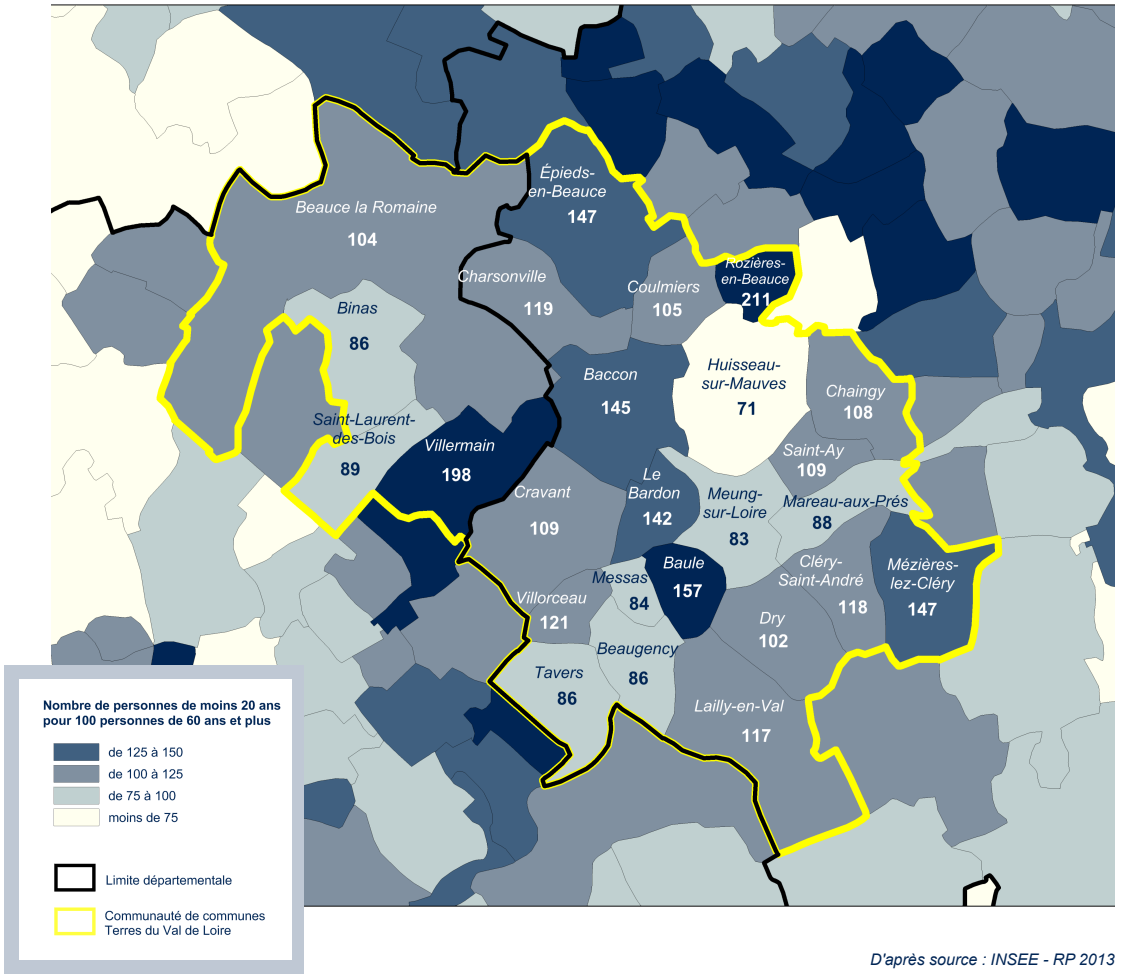

D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

*L'**indice de jeunesse** est le rapport de la population des moins de 20 ans à celle des 60 ans et plus. Un indice autour de 100 indique que les moins de 20 ans et les 60 ans ou plus sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le rapport est favorable aux jeunes ; plus il est faible, plus le vieillissement est important.*

UN NIVEAU DE FORMATION PLUTÔT ÉLEVÉ

Comparativement moins de personnes peu ou pas diplômées

> La structure de la population selon le niveau de formation paraît également **très proche de celle du Loiret et de la France**, à une différence près : la **proportion de la population peu ou pas diplômée y est moins importante** (1 habitant de 20 à 64 ans sur 5). Il s'agit là d'une singularité des Terres du Val de Loire.

> De fait, là encore, la situation se révèle **plus favorable que globalement en région** ou dans nombre de ses territoires. Le fait que la population soit sensiblement plus jeune n'est pas étranger à ce constat (ceux-ci étant plus diplômés que leurs aînés).

> Les **niveaux de formation** sont toutefois **moins élevés dans la partie nord-ouest de la communauté.**

La présence des cadres se renforce

> Le profil socioprofessionnel de la population se distingue peu de celui du Loiret.

> Tout au plus remarque-t-on **une proportion sensiblement plus forte de professions dites intermédiaires et d'employés.**

> La **présence des cadres et des professions intellectuelles supérieures tend également à se renforcer nettement,** tout comme celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, mais dans une moindre mesure.

> Le nombre d'ouvriers et d'agriculteurs exploitants diminue, ici comme ailleurs.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU (EN %)

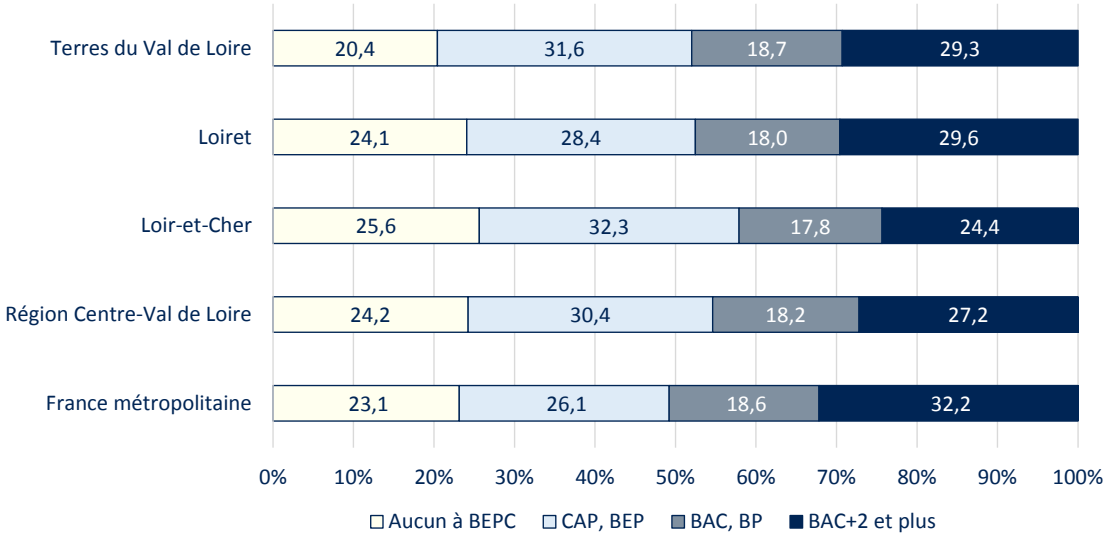

D'après source : INSEE - RP 2013

RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS DES TERRES DU VAL DE LOIRE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2013

	Terres du Val de Loire		Répartition en %		
	Nombre	Évolution en %	CC	Loiret	Loir-et-Cher
Ensemble	***38 039***	***3,5***	***100***	***100***	***100***
Agriculteurs exploitants	408	-20,3	1,1	0,7	1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 409	6,3	3,7	3,0	3,5
Cadres et profession intellectuelles supérieures	2 963	10,9	7,8	8,2	5,5
Professions intermédiaires	5 844	3,2	15,4	14,9	12,4
Employés	6 517	4,3	17,1	16,1	16,1
Ouvriers	5 512	-4,3	14,5	15,1	15,8
Retraités	11 285	11,5	29,7	28,1	33,7
Autres personnes sans activité professionnelles	4 103	-7,8	10,8	13,9	11,8

D'après source : INSEE - RP 2013

PART DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE TITULAIRE D'UN DIPLÔME AU MOINS ÉQUIVALENT À BAC +2 EN 2013 (EN %)

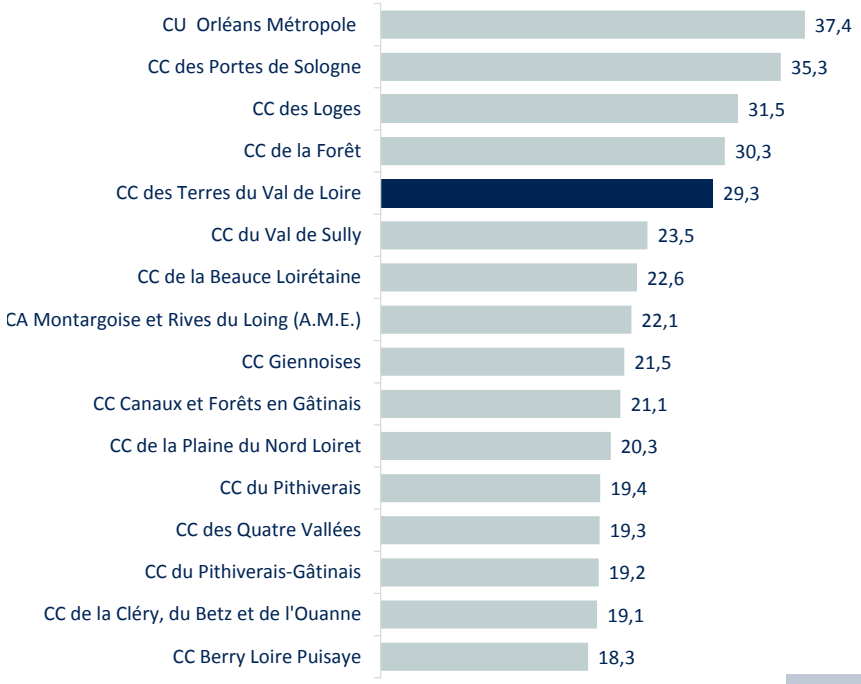

D'après source : INSEE - RP 2013

PART DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE TITULAIRE D'UN DIPLÔME AU MOINS ÉQUIVALENT À BAC +2 EN 2013 (EN %)

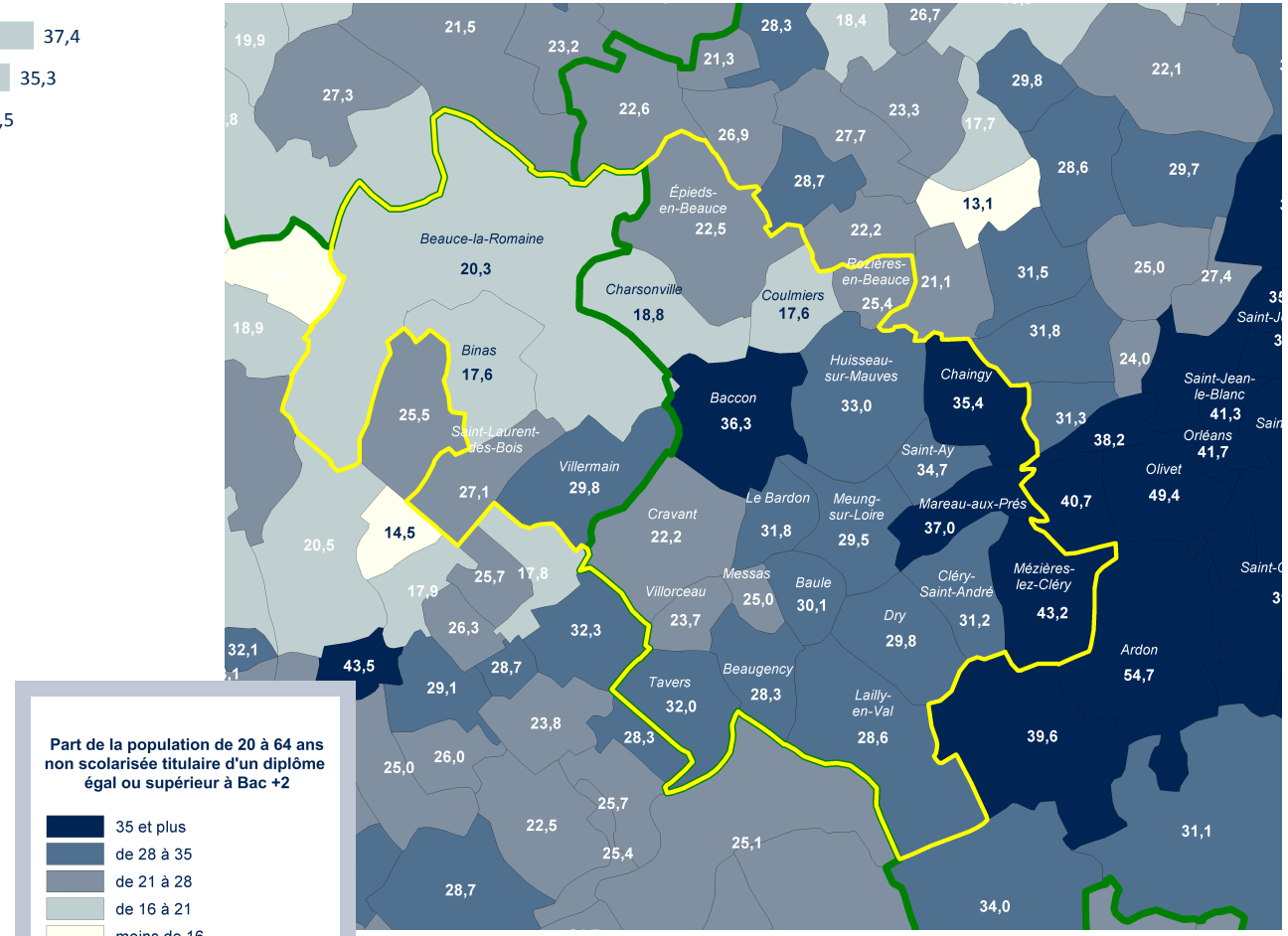

D'après source : INSEE - RP 2013

L'IMAGE D'UNE POPULATION "TRÈS ACTIVE"

NOMBRE D'ACTIFS DE 15 À 64 ANS ET TAUX D'ACTIVITÉ PAR ÂGE EN 2013 (EN %)

	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans	Taux d'activité (en %)					Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)
		Ensemble 15-64 ans	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Femmes	
Terres du Val de Loire	***22 570***	***77,4***	***47,5***	***94,7***	***48,1***	***75,2***	***70,5***
Loir-et-Cher	148 736	74,4	48,8	92,3	45,9	71,7	65,4
Loiret	311 602	74,6	46,0	91,9	48,7	71,8	65,3
Centre-Val de Loire	1 179 614	74,1	46,4	92,0	47,0	71,2	64,9
France métropolitaine		73,3	43,0	90,7	48,5	70,0	63,7

D'après source : INSEE - RP 2013

Taux d'emploi élevé et faible précarité

> Près de **22 600 actifs** (occupés ou au chômage) âgés de 15 à 64 ans en 2013.

> Un **taux d'activité très élevé** (77,4 %), nettement supérieur à celui du Loiret qui est lui-même plutôt bien classé (74,6 %, 19e rang des départements de métropole pour l'importance de ce taux). Cela vaut pour presque toutes les communes du périmètre. Seules 3 communautés de communes du département ont un taux supérieur.

> Ce constat touche toutes les catégories d'actifs et plus particulièrement les femmes et ceux ayant entre 25 et 54 ans.

> Les Terres du Val de Loire sont aussi avantagées par une **proportion d'actifs en emploi nettement plus importante** (5 points de plus que le Loiret ou le Loir-et-Cher).

> On observe aussi une fréquence moindre des situations de précarité parmi les salariés (CDD, intérim, contrats aidés, etc.).

> Tous ces indicateurs convergent pour donner **l'image d'une population locale vraiment très « active ».**

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2013 (EN %)

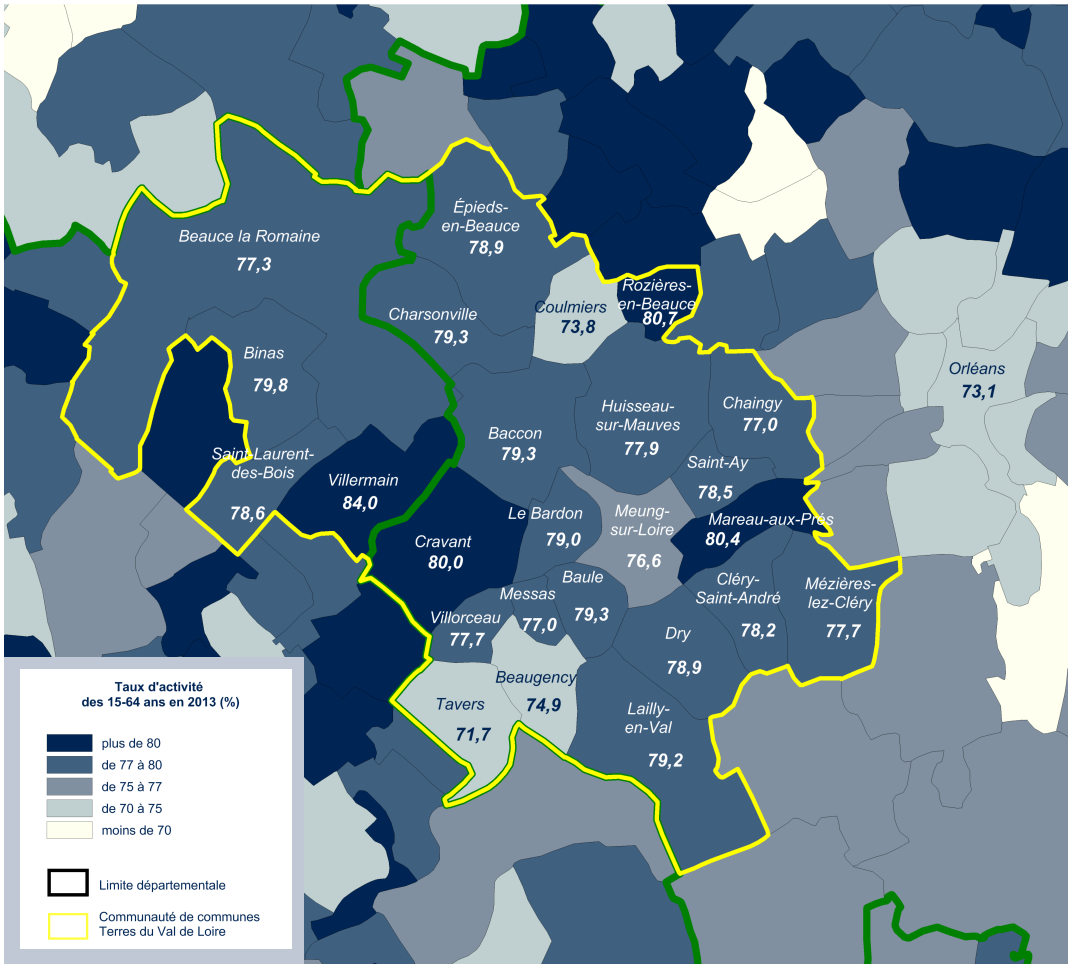

D'après source : INSEE - RP 2013

MÉTHODOLOGIE

Le taux d'activité des 15 à 64 ans *est le rapport entre le nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs) et la population totale de cette classe d'âge.*
Le taux d'emploi *d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il exclut donc les chômeurs.*

PART DES SALARIÉS EN CONTRAT PRÉCAIRE* EN 2013 (EN %)

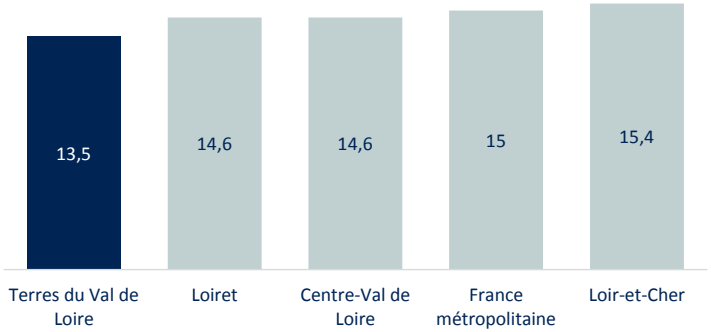

D'après source : INSEE - RP 2013
** statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée : intérim, contrats à durée déterminée, apprentis, stagiaires et les contrats aidés.*

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2013 PAR EPCI (EN %)

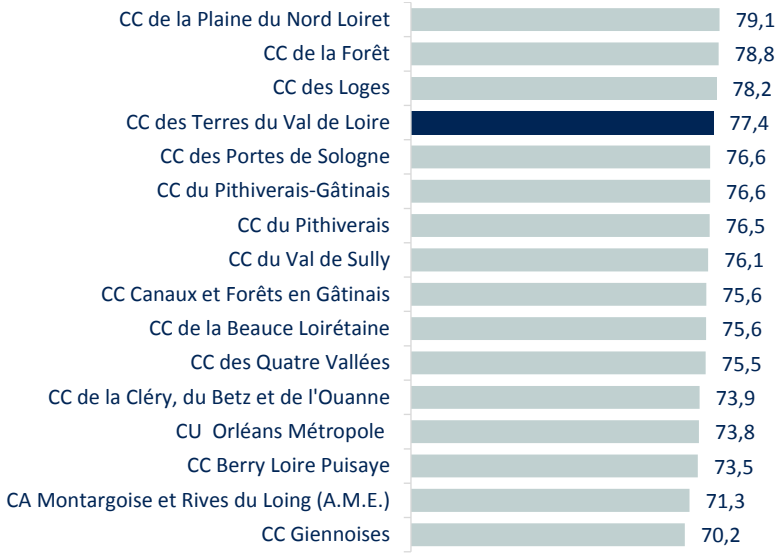

D'après source : INSEE - RP 2013

TAUX D'EMPLOI DES 15-64 ANS EN 2013 PAR EPCI (EN %)

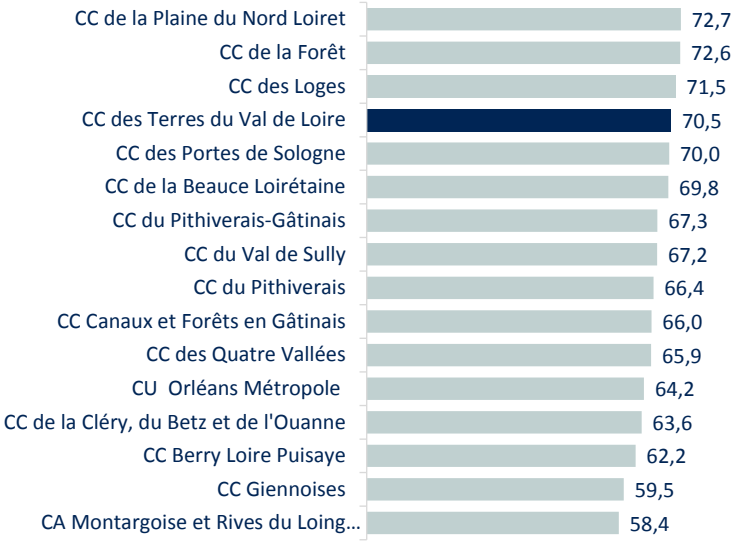

D'après source : INSEE - RP 2013

UN NIVEAU DE CHÔMAGE RELATIVEMENT CONTENU

INDICATEUR DE CHÔMAGE PAR EPCI AU 31/12/16

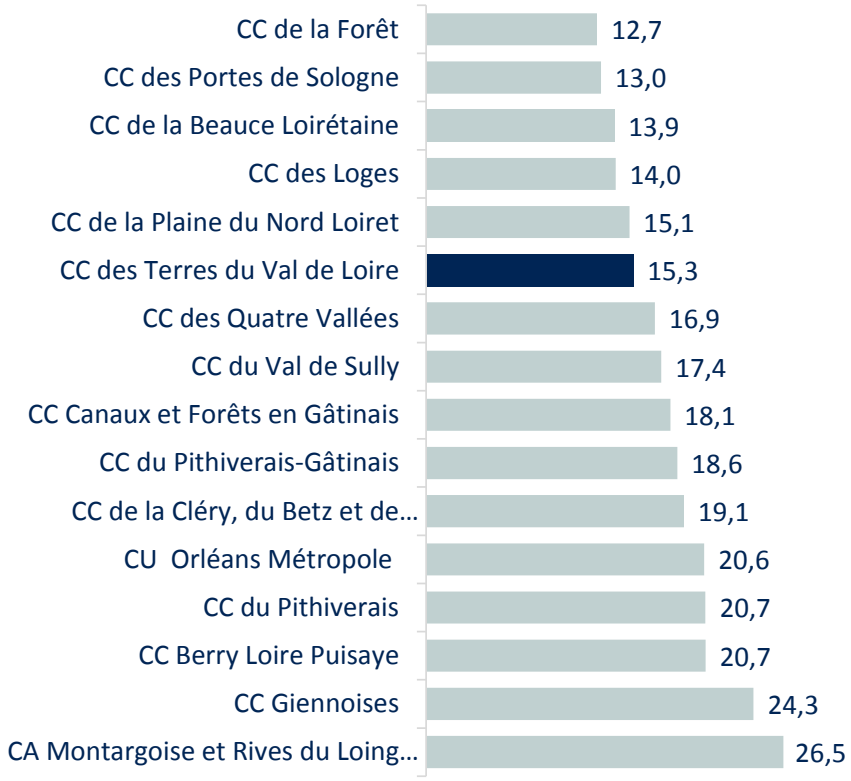

D'après sources : Pôle emploi (2016) et INSEE - RP 2013
**Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/2016 / population active de 15 à 64 ans en 2013*

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS AU 31/12/16 ET INDICATEUR DE CHÔMAGE PAR TERRITOIRE

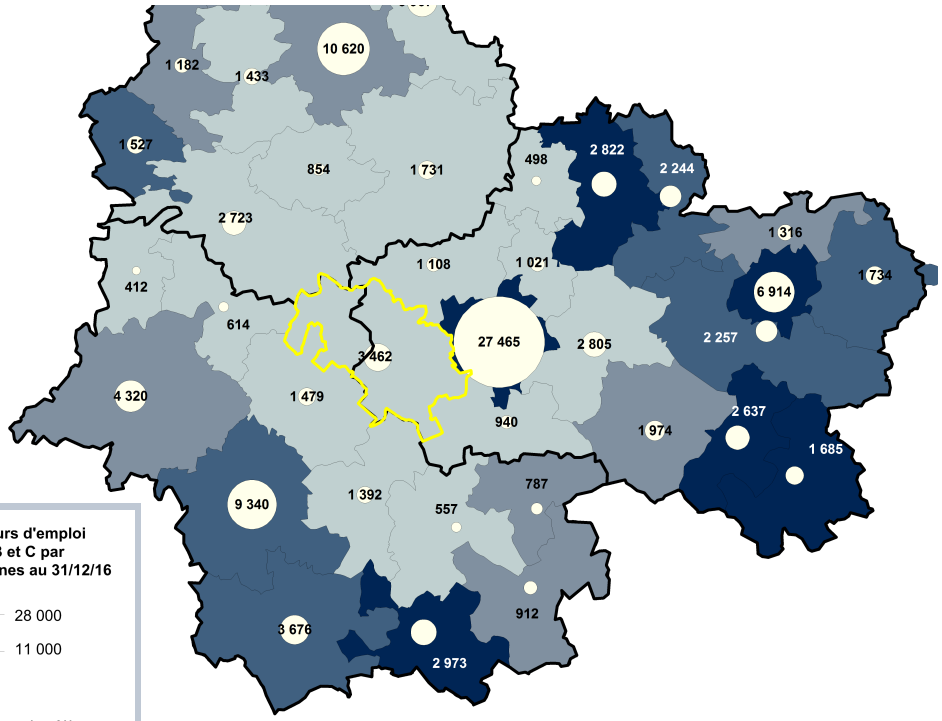

> **Toutes les communes de la communauté relèvent de la Zone d'emploi d'Orléans**, laquelle s'étend sur un vaste territoire. C'est à cette échelle qu'est publié régulièrement le taux de chômage.

> Celui-ci s'élève à la fin 2016 à **8,5 % de la population active**. Il se situe un point en dessous du taux de chômage du Loiret, et 1,2 point en dessous du taux national. Il tend désormais à diminuer.

> Au sein de la Zone d'emploi, les **territoires situés en périphérie du pôle orléanais semblent connaître un chômage moins prononcé** : **c'est le cas des Terres du Val de Loire.**

MÉTHODOLOGIE

*A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emploi, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale. *L'**indicateur de chômage** mesure la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C (ici au 31/12/16) dans le total de la population active agée de 15 à 64 ans en 2013.*

> Au 31 décembre 2016, les Terres du Val de Loire comptaient **3 462 demandeurs d'emploi** (catégories A, B et C), parmi lesquels **1 738 n'avaient pas du tout travaillé dans le mois** (catégorie A).

> Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi des 3 catégories ABC a un peu progressé en 2016.

> Un constat qui masque en réalité deux mouvements contraires : une légère diminution (plus faible qu'ailleurs) de la part des chômeurs n'ayant pas travaillé dans le mois (cat A) qui fait seule référence pour le calcul des taux de chômage mais une hausse significative du nombre de ceux ayant travaillé (cat B et C ; + 224) ce qui montre bien que l**a précarisation en emploi continue de progresser,** même si, comme déjà indiqué, celle-ci est moindre localement.

> Parmi les demandeurs d'emploi du périmètre communautaire, la **part de ceux inscrits depuis plus d'un an** et **celle des plus de 50 ans paraissent un peu plus fortes qu'au niveau national** (environ 4 points d'écart).

LES ZONES D'EMPLOI ET TERRES VAL DE LOIRE

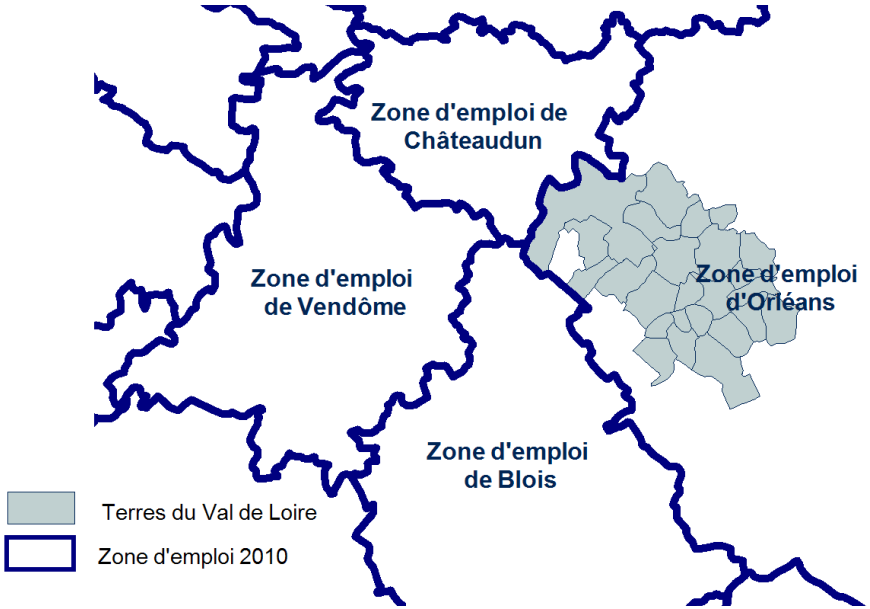

D'après source : INSEE

ÉVOLUTION COMPARÉE DU TAUX DE CHÔMAGE (EN %)

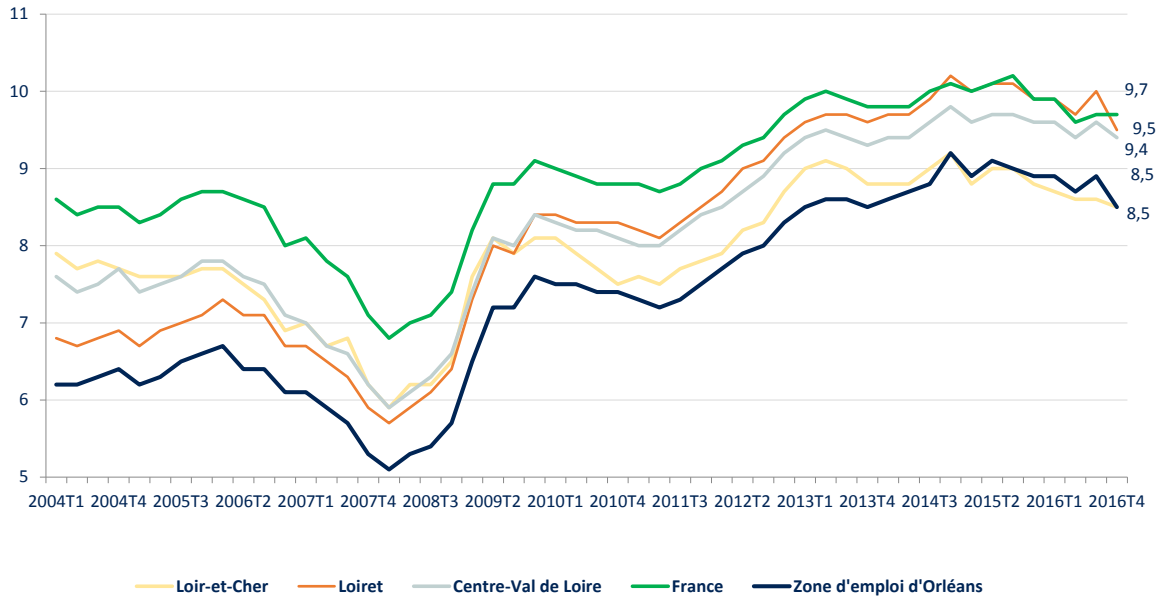

D'après sources : Ministère de l'emploi - INSEE
** Estimations provisoires*

DÉFINITIONS

*Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).*

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B C

***A** : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)*

***B** : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi*

***C** : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi*

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A EN 2016 (EN %)

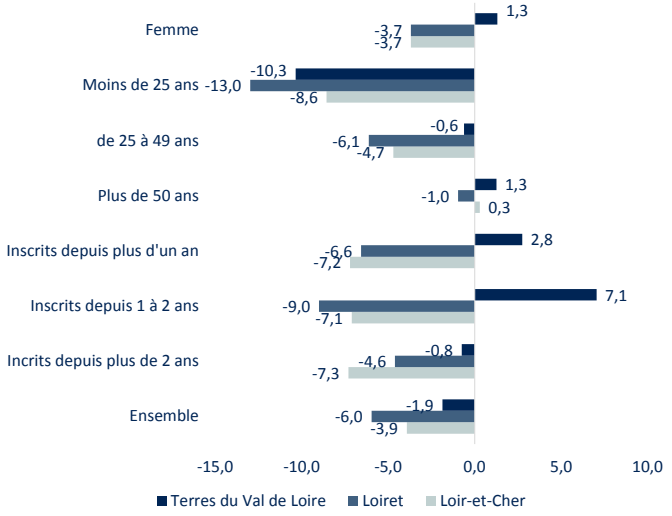

D'après source : Pôle emploi au 31/12

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A DE LA COMMUNAUTÉ TERRES DU VAL DE LOIRE PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2016 (EN %)

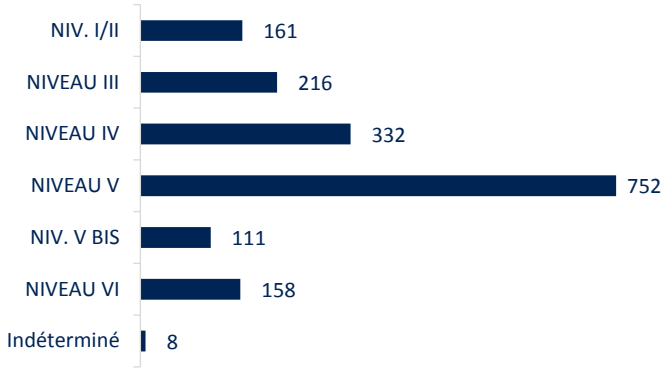

D'après source : STMT, Pôle emploi , données brutes

MÉTHODOLOGIE

***Les niveaux de formation** :*

*- **niveaux I et II** : sorties avec un diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.*
*- **niveau III** : sorties avec un diplôme bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles de santé).*
*- **niveau IV** : sorties des classes terminales de second cycle long et des classes post-baccalauréat avant le niveau III.*
*- **niveau V** : sorties de l'année terminale de second cycle court (CAP-BEP) et des classes de second cycle long avant la terminale.*
*- **niveau V bis** : sorties des classes de 3ème, des classes de second cycle court avant l'année terminale, de la dernière année de SES, SEGPA et EREA.*
*- **niveau VI** : sorties du 1er cycle du second degré, des formations préprofessionnelles (CEP, CPPN, CPA) et des quatre premières années de SES, SEGPA et EREA).*

PROPORTION DE CERTAINES POPULATIONS DANS LE TOTAL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A AU 31 DÉCEMBRE 2016 SELON LE TERRITOIRE

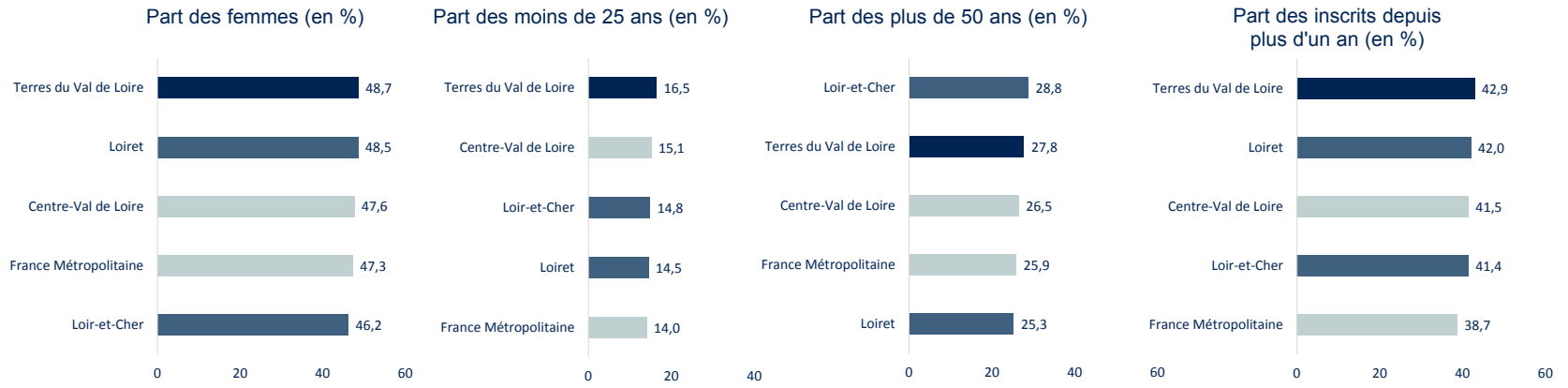

D'après sources : Pôle emploi au 31/12

UNE POPULATION AISÉE

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2014 (EN EUROS)

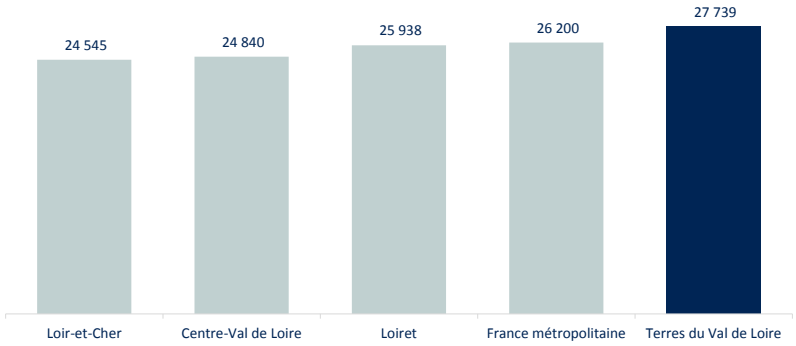

PART DES PENSIONS ET RETRAITES DANS LE TOTAL DES REVENUS EN 2014 (EN %)

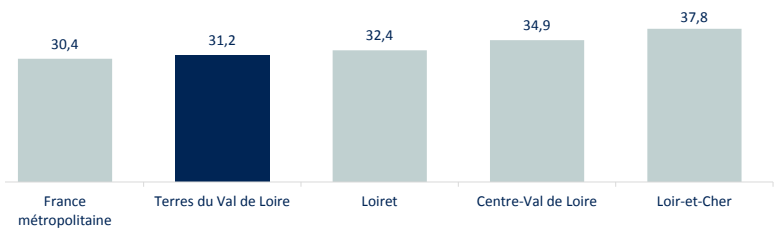

D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image
de la taxation des revenus de l'année 2014 à la date du 31 décembre 2015

Des niveaux de revenus élevés le long de la Loire et à proximité d'Orléans

> La population des Terres du Val de Loire est **relativement aisée.** Son revenu fiscal moyen compte parmi les plus élevés du département (au 4e rang des communautés du Loiret pour cet indicateur). Cette caractéristique est partagée par la plupart des territoires situés autour du pôle orléanais et plus généralement par ceux situés sur le corridor ligérien.

> Au sein même de la communauté, les niveaux de revenus paraissent assez contrastés : ils sont **élevés le long de la Loire** et **plus particulièrement dans la périphérie proche d'Orléans** ; ils sont **nettement plus faibles dans la moitié Nord-Ouest de la communauté**. Les niveaux de revenus semblent aussi plus contrastés dans le secteur de Beaugency.

> Les **pensions et retraites** représentent **moins d'un tiers du total des revenus des ménages.**

> 48,5 % ménages ne sont pas imposés, soit environ 9 300.

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2014 (EN MILLIERS D'EUROS)

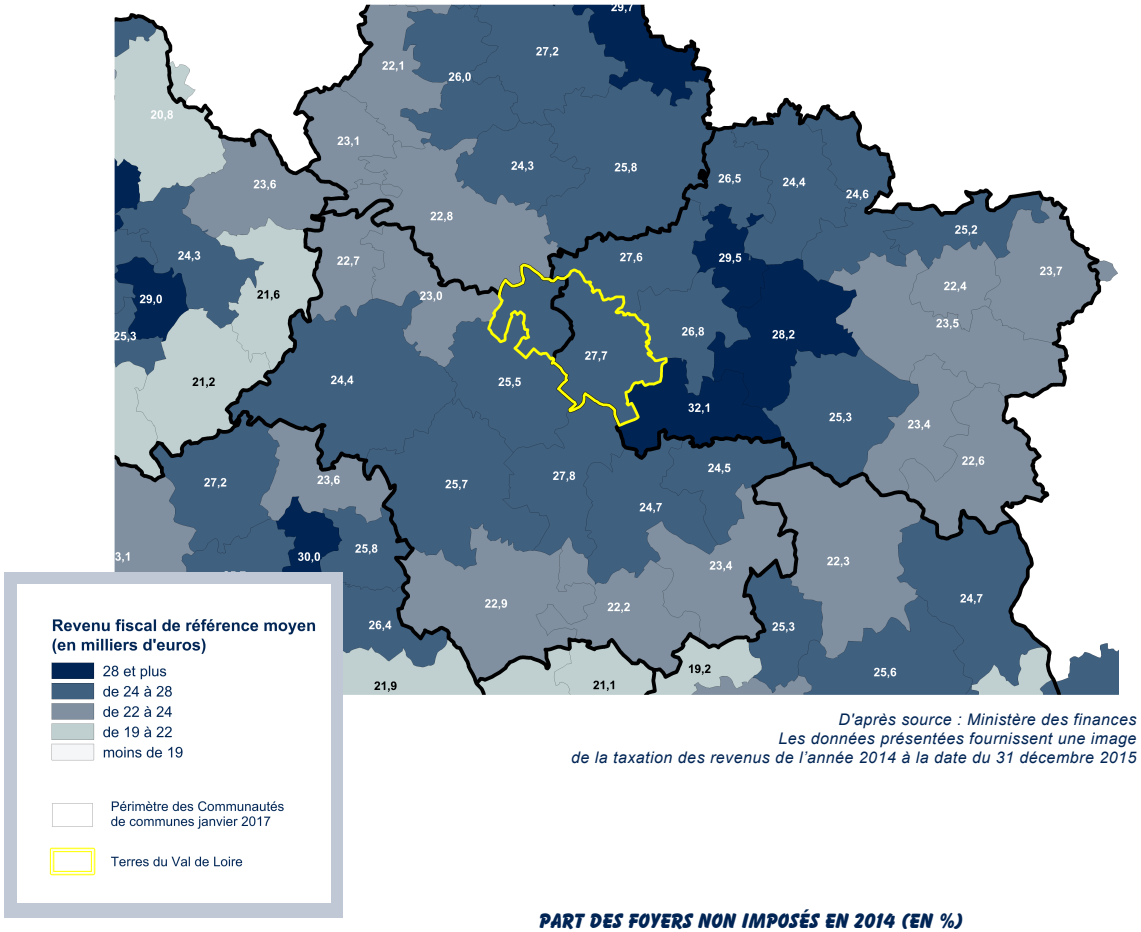

D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image
de la taxation des revenus de l'année 2014 à la date du 31 décembre 2015

PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2014 (EN %)

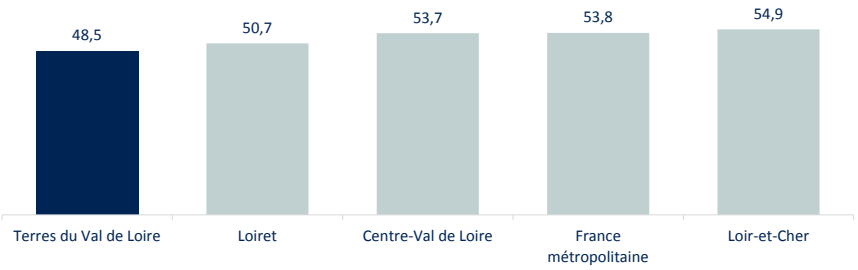

D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image
de la taxation des revenus de l'année 2014 à la date du 31 décembre 2015

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2014 PAR EPCI (EN EUROS)

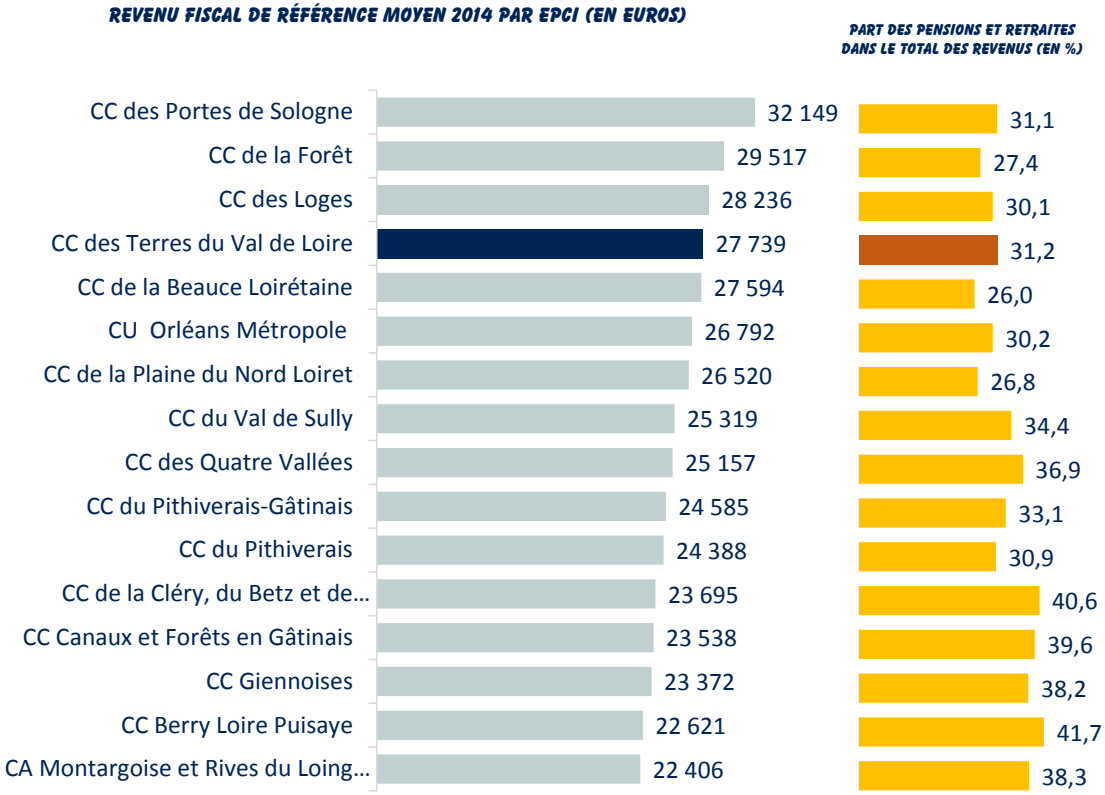

PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2014 SELON L'EPCI (EN %)

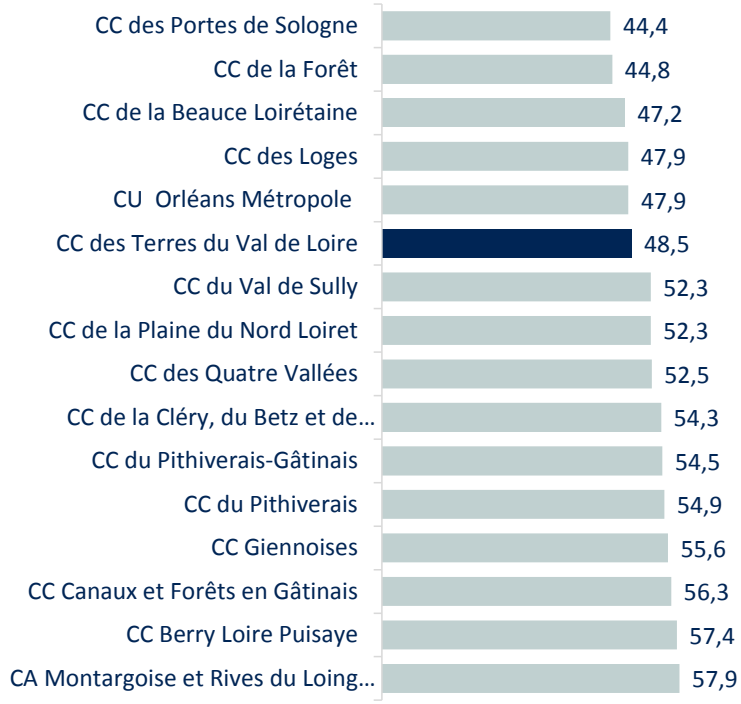

D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2014 à la date du 31 décembre 2015

REVENUS FISCAUX LOCALISÉS DES MÉNAGES EN 2010

MÉTHODOLOGIE

Niveau de revenu moyen dans le carreau calculé à partir de la distribution des revenus de l'ensemble des carreaux de la région Centre-Val de Loire :
Très faible : inférieur au 1er décile / faible : entre le 1er et le 4ème décile / médian : entre le 4ème et le 6ème décile / élevé : entre le 6ème et le 9ème décile / très élevé : supérieur au 9ème décile

Un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe (200 m x 200 m). Les données carroyées de la population 2010 proviennent d'une exploitation spécifique des fichiers fiscaux visant à attribuer à chaque ménage une position géographique précise.

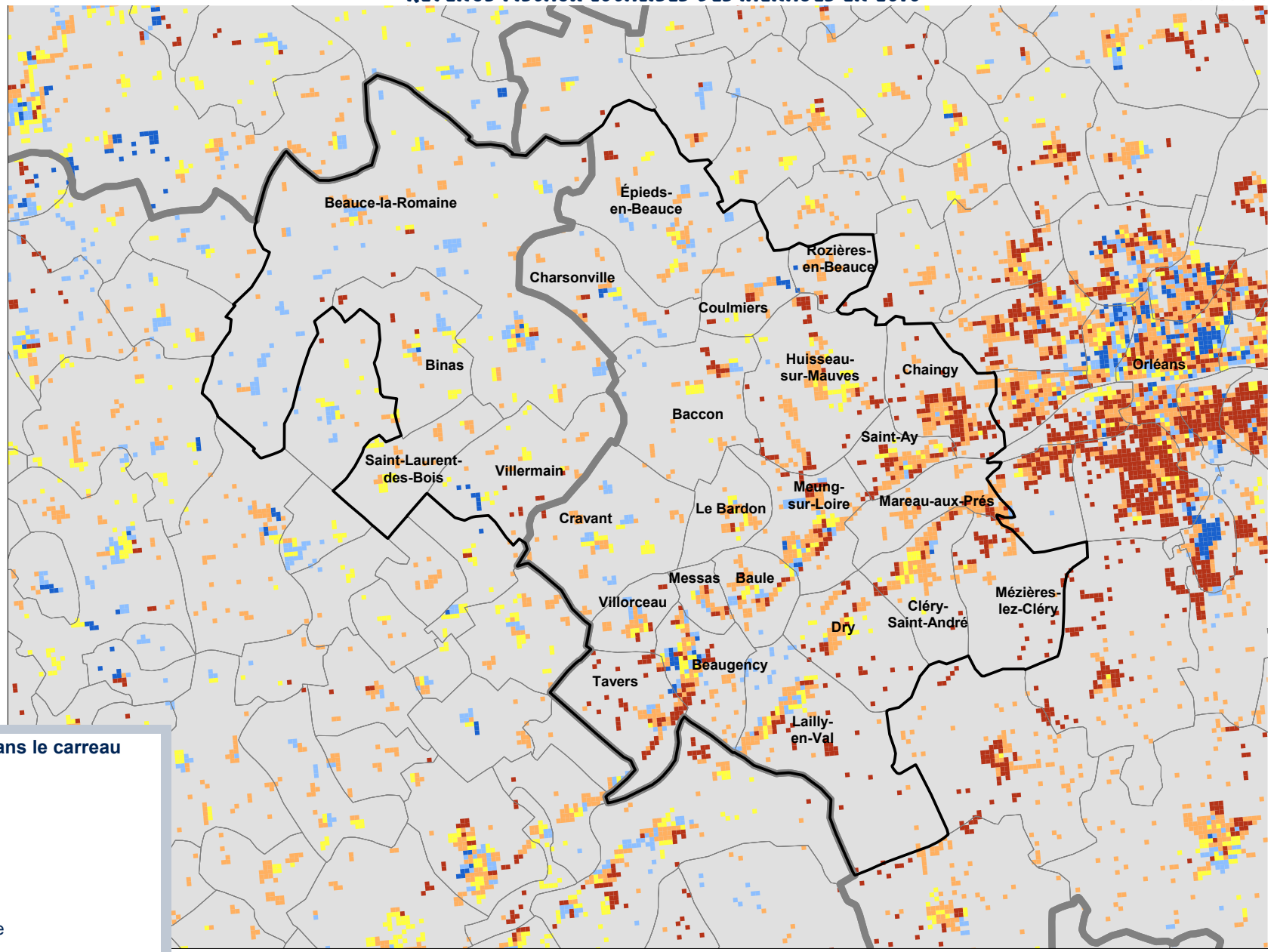

D'après source : INSEE Données carroyées - 2010

DES DIFFICULTÉS SOCIALES ASSEZ PEU MARQUÉES

PART DES FAMILLES MONOPARENTALES DANS LE TOTAL DES FAMILLES AVEC ENFANTS EN 2013 (EN %)

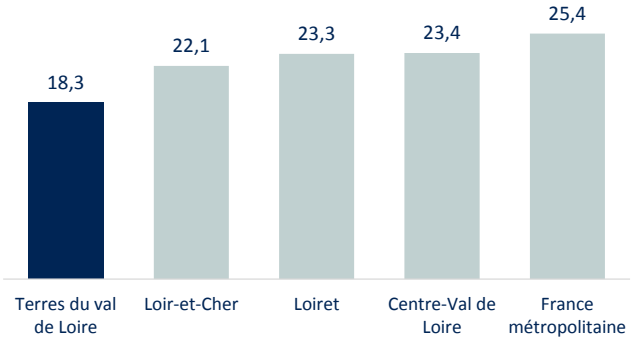

D'après source : INSEE - RP 2013

Peu de familles monoparentales

> Le territoire apparaît globalement **plutôt épargné par les difficultés sociales,** bien que quelques communes de Beauce, abritant des populations à plus faibles revenus, et plus encore Beaugency et Meung-sur-Loire où les logements sociaux sont plus nombreux, connaissent des indicateurs dégradés.

> Dans l'ensemble, les Terres du Val de Loire comptent **une faible proportion de familles monoparentales** (celles-ci sont plus fréquemment que d'autres sujettes à une certaine fragilité économique) : 18 % (soit 1 450 familles) quand celle-ci atteint 25 % au niveau national et 23 % dans le Loiret. Cela doit être rapproché du fait que la communauté compte un parc social peu étoffé.

Un taux de pauvreté moindre

> De même, les **situations de pauvreté**, si elles ne sont pas rares, sont cependant bien **moins fréquentes qu'ailleurs**.

> Elles touchent de 6 % des ménages dans les territoires des anciennes communautés du Val de Mauves et du Val d'Ardoux à 8,5 % pour celle du Canton de Beaugency ; 7,2 % pour l'ancienne Beauce oratorienne.

> A titre de comparaison, le taux de pauvreté dépasse 12 % dans les deux départements du Loiret et du Loir-et-Cher ; il est de 14,5 % pour la France métropolitaine.

> De fait, la **proportion d'allocataires CAF à bas revenus** au sein de la population est **particulièrement faible** : 116 pour 1 000 ménages contre environ 181 pour le Loiret.

PART DES FAMILLES MONOPARENTALES DANS LE TOTAL DES FAMILLES AVEC ENFANTS EN 2013 (EN %)

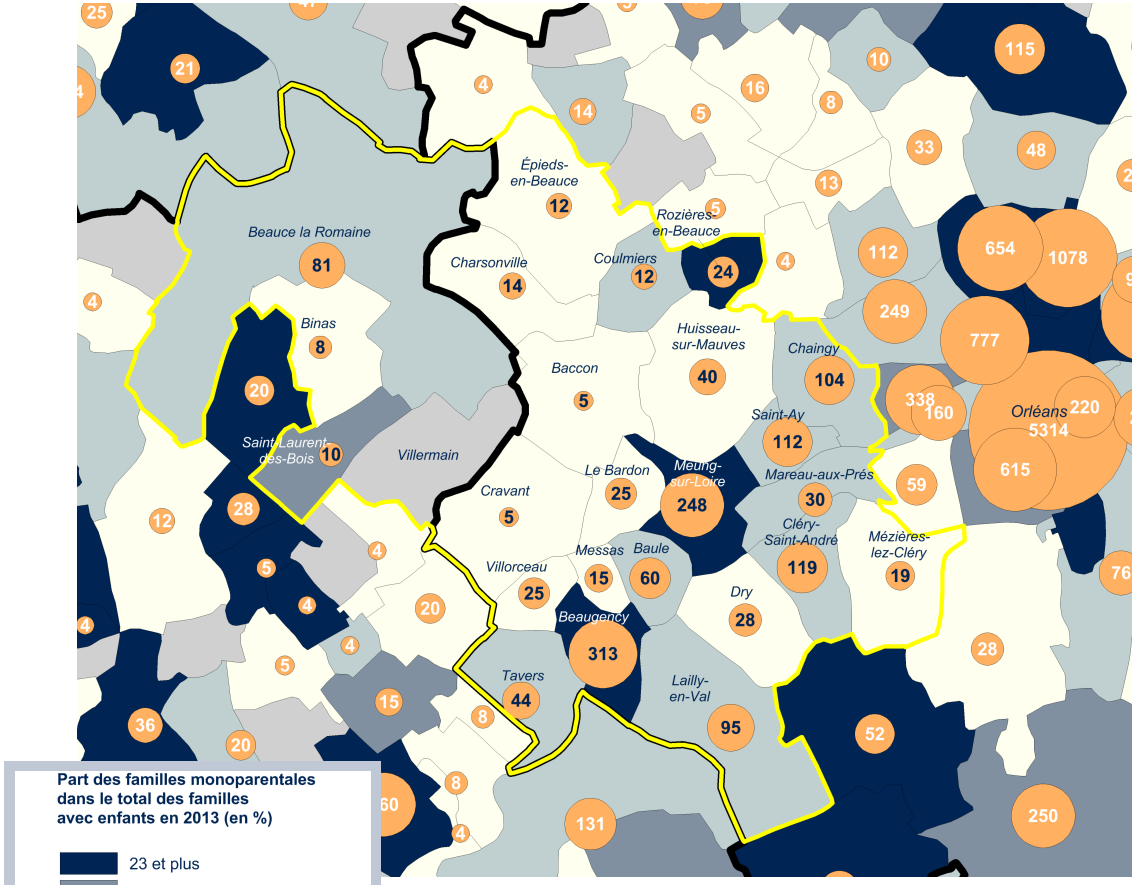

D'après source : INSEE - RP 2013

NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF À BAS REVENUS EN 2015 POUR 1 000 MÉNAGES DE MOINS DE 65 ANS PAR TERRITOIRE

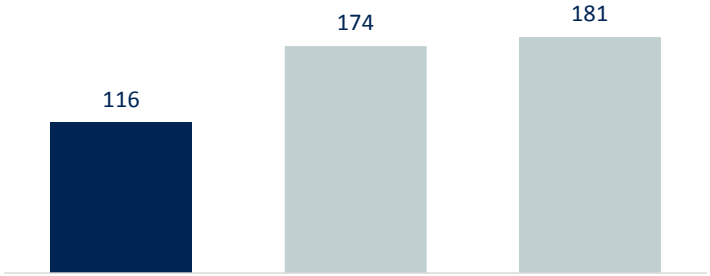

D'après sources : CAF, 31/12/2015 et INSEE RP 2013
**Tenant compte du secret statistique attaché à certaines communes*

NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF À BAS REVENUS EN 2015 POUR 1 000 MÉNAGES DE MOINS DE 65 ANS PAR EPCI

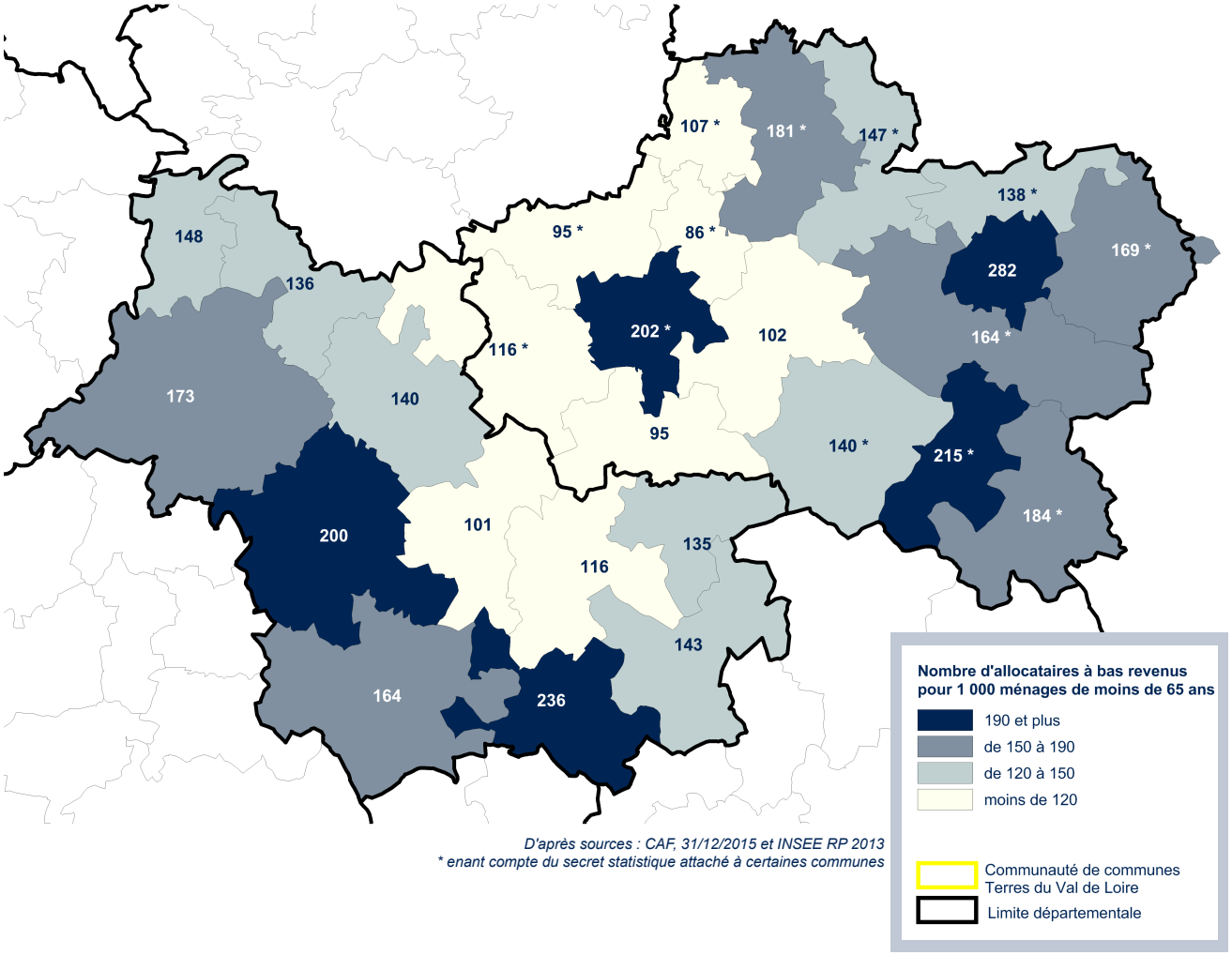

D'après sources : CAF, 31/12/2015 et INSEE RP 2013
** enant compte du secret statistique attaché à certaines communes*

CARTE DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIAUX

Indicateurs sociaux...

... favorables

... défavorables

Des niveaux de revenus confortables dans l'ensemble, une situation relative à l'emploi salarié plutôt favorable, un indicateur de chômage inférieur à la moyenne des 2 départements, moins d'allocataires bas revenu et de foyers fiscaux non imposés

Des fragilités sociales : proportions de foyers fiscaux non imposés, de bénéficiaires du RSA et d'allocataires à bas revenus supérieures à la moyenne. Indicateur de chômage inférieur à la moyenne

Des fragilités sociales plus importantes : forte proportion d'allocataires à bas revenus, de bénéficiaires du RSA, un indicateur de chômage élevé et un revenu fiscal moyen plus faible

Population en 2014 (en nombre d'habitants)

des villes de 5000 habitants ou plus

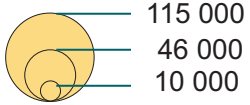

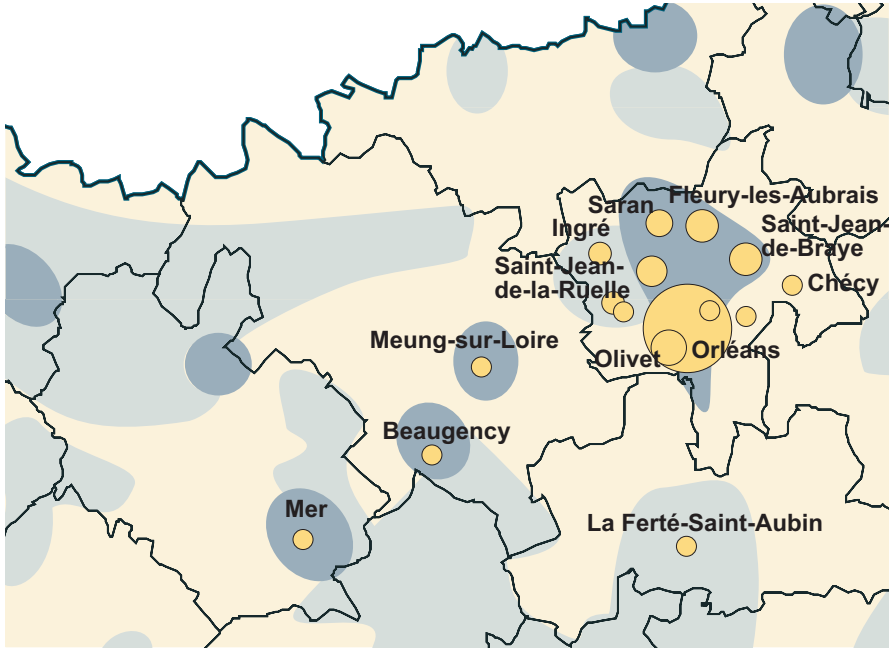

Sources : Observatoire et Conseil départemental du Loiret

Carte de synthèse réalisée à partir d'un ensemble d'indicateurs : Niveaux de revenus, part des foyers non imposés, allocataires CAF à bas revenu, évolution de l'emploi salarié 2010-2014, indicateur de chômage, part des bénéficiaires du RSA, des familles monoparentales.

LE PARC DE LOGEMENTS

LE NOMBRE DE LOGEMENTS CROÎT PLUS VITE QUE CELUI DES MÉNAGES

ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION, DU NOMBRE DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS SUR LA DERNIÈRE PÉRIODE INTERCENSITAIRE SELON LE TERRITOIRE (EN %)

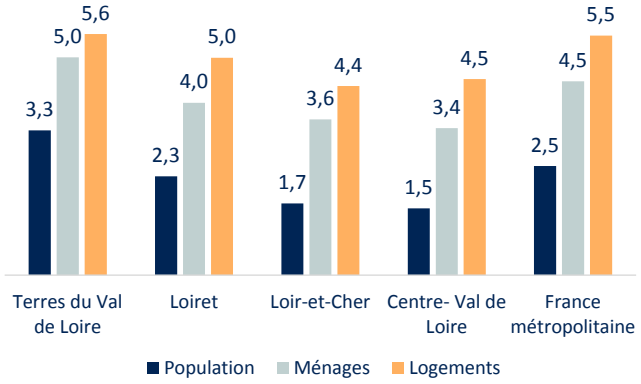

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

Une forte croissance du parc aux abords d'Orléans

> À l'image de la tendance nationale, la **croissance du nombre des ménages** dans Terres du Val de Loire (+ 5 % entre 2008 et 2013) a été plus rapide que celle de la population (+ 3,3 %), conséquence du phénomène de desserrement des ménages. Ce dernier est souvent lié au vieillissement de la population (davantage de personnes vivant seules) mais c'est assez peu le cas ici. Il faut donc y voir davantage l'effet de l'éclatement familial (séparations) et de la décohabitation des jeunes adultes.

> Sur cette même période, le rythme de croissance des logements apparaît lui-même plus élevé que celui des ménages : **1 150 logements pour 915 ménages supplémentaires**. Celui-ci est particulièrement **soutenu dans le secteur Est, proche d'Orléans**, et dans les communes situées en périphérie de Meung-sur-Loire ou Beaugency. A Lailly-en-Val par exemple, la hausse est significative (+ 14 % soit un gain de 152 logements en 5 ans).

> Globalement, **la croissance du parc a été élevée dans les communes à forte dynamique démographique**.

> Mais ce n'est pas toujours le cas : dans certaines d'entre elles, la progression de la population était relativement modérée alors que le nombre des ménages (et donc des résidences principales) augmentait nettement, stimulant la création de nouveaux logements : c'est le cas par exemple de Huisseau-sur-Mauves, Villorceau, Baccon, et dans une moindre mesure de Tavers.

> Messas et plus encore Mareau-aux-Prés présentent un cas singulier : elles ont perdu des habitants mais vu le nombre de leurs ménages continuer d'augmenter de manière significative. Leur parc de logements s'est bien étoffé.

> Assez fréquemment, le rythme de progression du parc n'a pas suffi à couvrir les besoins nés de la croissance du nombre des ménages, d'autant plus que la vacance s'est accentuée. L'équilibre s'est alors opéré par la **transformation de résidences secondaires en résidences principales.**

> Terres du Val de Loire totalise fin 2013 environ **21 830 logements.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

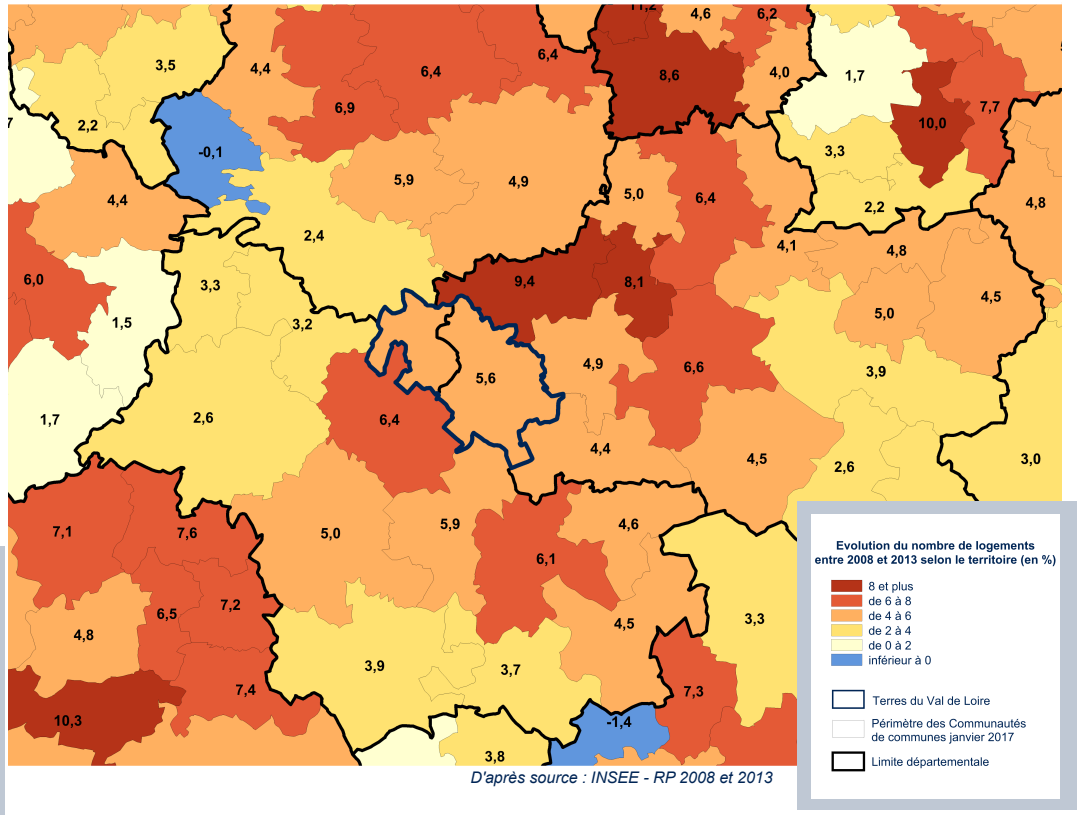

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PAR TERRITOIRE SELON LA PÉRIODE D'ACHÈVEMENT EN 2013 (EN %)

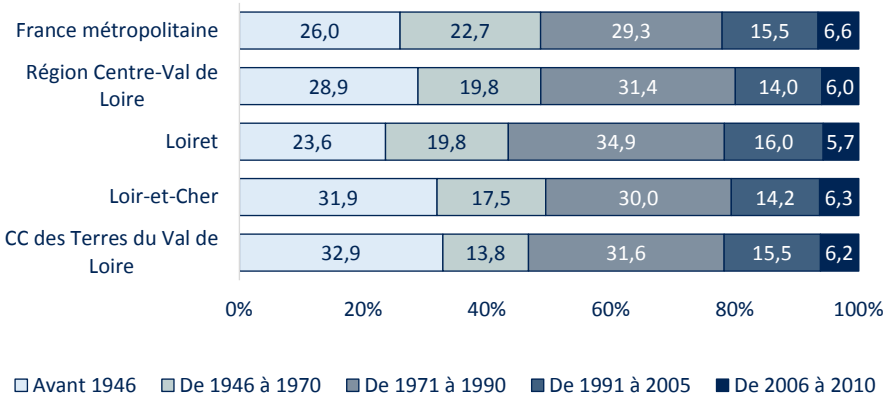

D'après source : Source : Insee, RP2013 exploitation principale. - Résidences principales construites avant 2011

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPE DE RÉSIDENCE ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

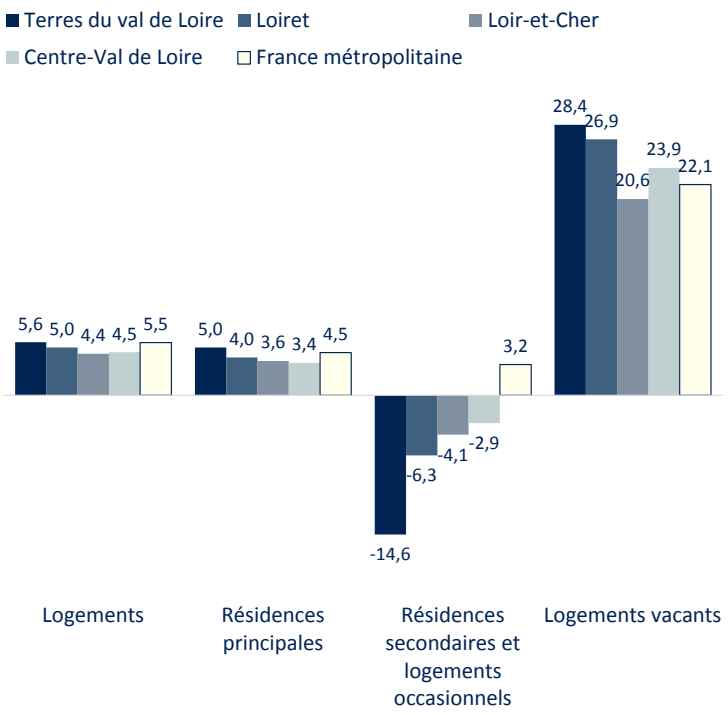

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

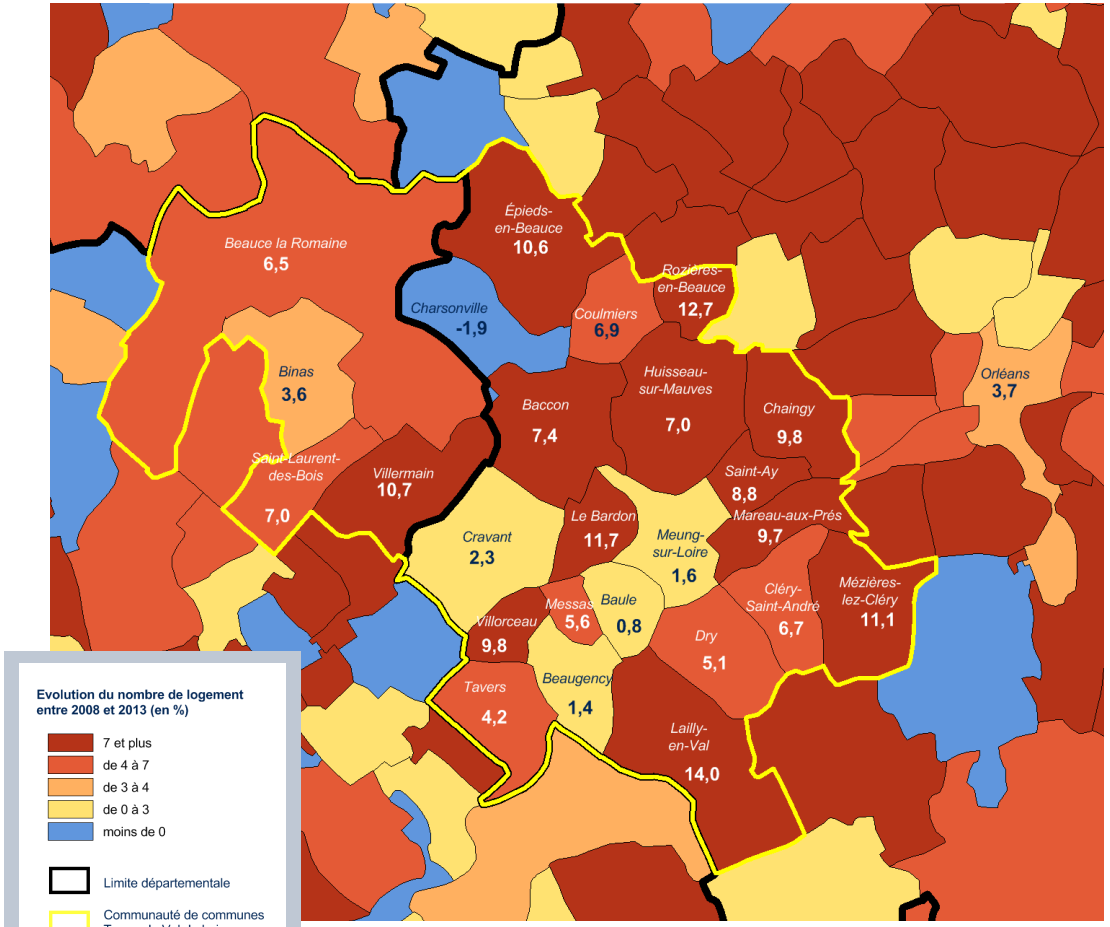

D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) ;

- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

	Logements			Résidences principales			Résidences secondaires et logements occasionnels			Logements vacants		
	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)
Baccon	273	293	+ 7,4	246	263	+ 6,8	13	9	- 25,9	15	22	+ 46,0
Bardon	408	456	+ 11,7	375	411	+ 9,8	13	7	- 43,1	21	37	+ 79,2
Baule	891	898	+ 0,8	779	792	+ 1,7	56	34	- 39,3	56	72	+ 28,5
Beauce-la-Romaine	1 642	1 749	+ 6,5	1 302	1 411	+ 8,4	184	161	- 12,6	156	177	+ 13,8
Beaugency	3 909	3 965	+ 1,4	3 325	3 264	- 1,8	222	183	- 17,6	363	518	+ 42,9
Binas	357	370	+ 3,6	293	295	+ 0,7	37	41	+ 10,8	27	34	+ 25,9
Chaingy	1 358	1 492	+ 9,8	1 271	1 390	+9,4	22	21	- 4,2	66	80	+ 22,8
Charsonville	296	290	- 1,9	256	243	- 5,3	12	8	- 31,7	27	39	+ 43,7
Cléry-Saint-André	1 360	1 451	+ 6,7	1 235	1 337	+8,3	31	29	- 7,3	94	85	- 9,4
Coulmiers	214	229	+ 6,9	197	215	+ 9,0	5	5	+ 0,4	12	9	- 24,7
Cravant	421	431	+ 2,3	370	375	+ 1,3	23	25	+ 8,0	28	31	+ 10,9
Dry	475	499	+ 5,1	431	454	+ 5,2	29	30	+3,0	14	15	+ 6,5
Épieds-en-Beauce	585	647	+ 10,6	517	574	+ 11,0	52	20	- 61,8	16	53	+ 227,1
Huisseau-sur-Mauves	680	728	+ 7,0	621	650	+ 4,7	30	40	+ 30,5	29	38	+ 32,5
Lailly-en-Val	1 090	1 242	+ 14,0	958	1 090	+ 13,8	66	70	+ 7,0	66	82	+ 24,1
Mareau-aux-Prés	553	606	+ 9,7	502	546	+ 8,7	25	13	- 45,4	26	47	+ 81,0
Messas	380	402	+ 5,6	346	357	+ 3,0	7	6	- 12,5	27	39	+ 44,8
Meung-sur-Loire	2 770	2 813	+ 1,6	2 464	2 518	+ 2,2	102	91	- 10,8	204	204	0,0
Mézières-lez-Cléry	299	332	+ 11,1	284	306	+ 8,0	5	8	+ 52,5	10	18	+ 73,3
Rozières-en-Beauce	71	80	+ 12,7	69	73	+ 5,8	1	2	+ 100,0	1	5	+ 400,0
Saint-Ay	1 297	1 411	+ 8,9	1 214	1 292	+ 6,4	29	23	- 22,3	53	97	+ 82,7
Saint-Laurent-des-Bois	161	172	+ 7,0	116	131	+ 13,4	32	26	- 18,0	14	15	+ 10,4
Tavers	602	628	+ 4,2	516	559	+ 8,4	50	36	- 27,6	37	33	- 11,7
Villermain	158	175	+ 10,7	130	146	+ 12,4	16	24	+ 53,5	12	5	- 60,0
Villorceau	428	470	+ 9,8	399	440	+ 10,1	17	8	- 53,8	11	22	+ 98,2
Terres du Val de Loire	**20 680**	**21 829**	**+ 5,6**	**18 218**	**19 132**	**+ 5,0**	**1 077**	**919**	**- 14,6**	**1 384**	**1 777**	**+ 28,4**
Loiret	**315 469**	**331 274**	**+ 5,0**	**276 082**	**287 050**	**+ 4,0**	**17 322**	**16 227**	**- 6,3**	**22 065**	**27 998**	**+ 26,9**
Loir-et-Cher	**171 970**	**179 465**	**+ 4,4**	**142 245**	**147 354**	**+ 3,6**	**15 113**	**14 488**	**- 4,1**	**14 612**	**17 623**	**+ 20,6**
Centre-Val de Loire	**1 282 672**	**1 340 702**	**+ 4,5**	**1 097 234**	**1 134 388**	**+ 3,4**	**87 315**	**84 748**	**- 2,9**	**98 123**	**121 566**	**+ 23,9**
France métropolitaine			**+ 5,5**			**+ 4,5**			**+ 3,2**			**+ 22,1**

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

UNE VACANCE MODÉRÉE MAIS EN FORTE PROGRESSION

STRUCTURE COMPARÉE DU PARC DE LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

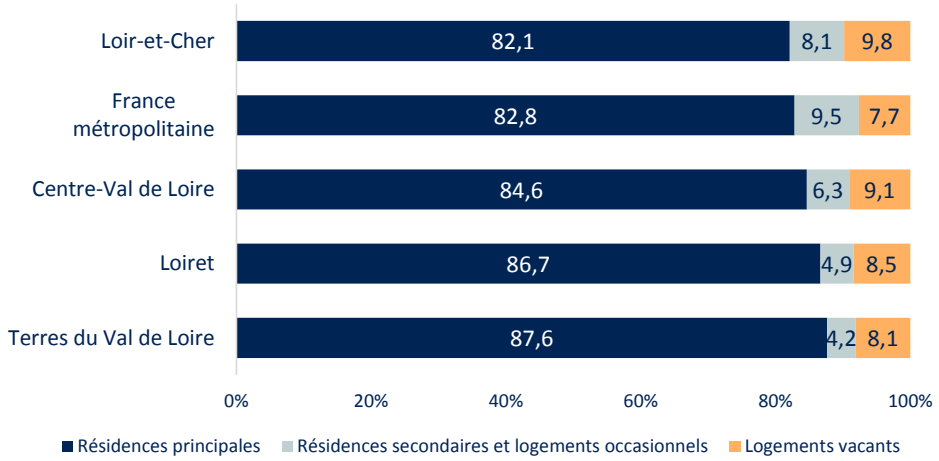

D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

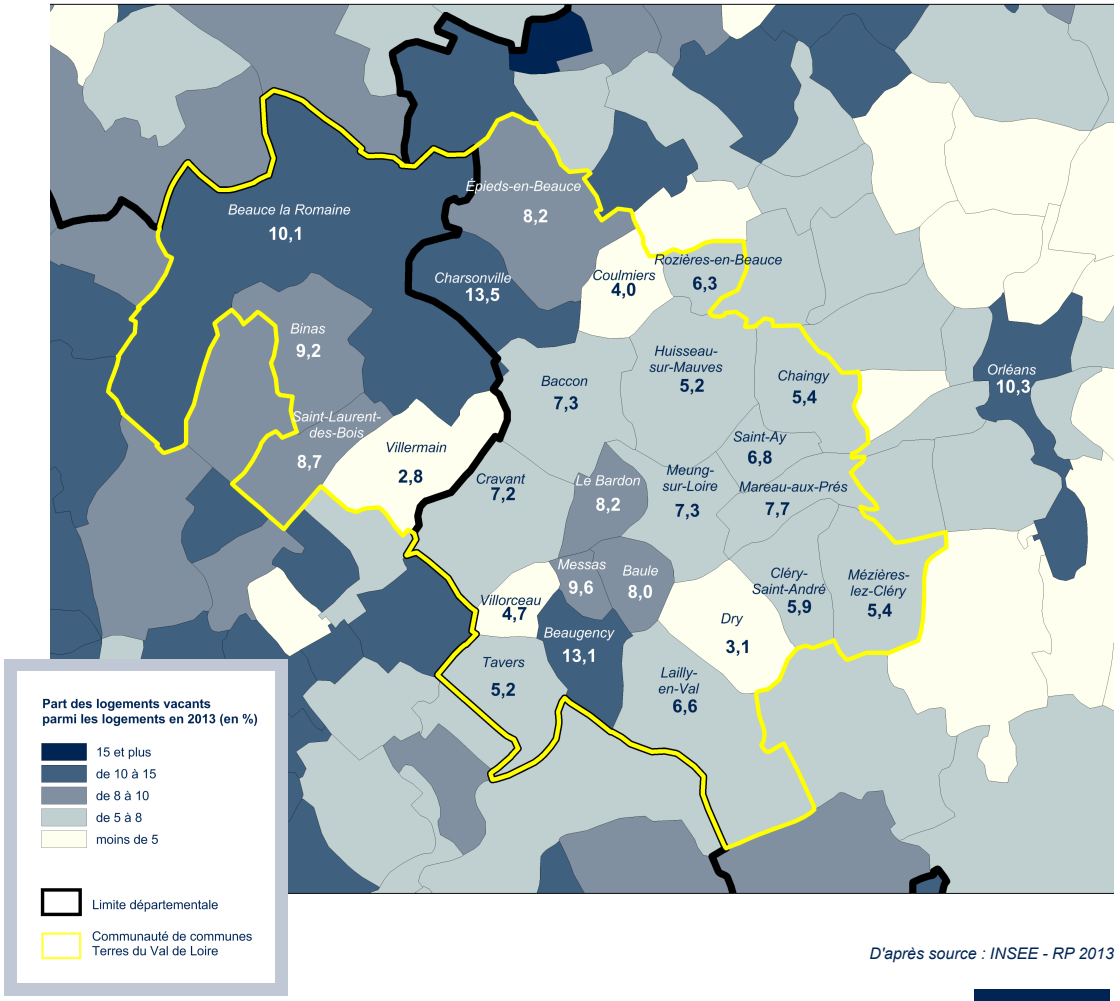

D'après source : INSEE - RP 2013

8 % des logements sont vacants

> **Près de 1 780 logements étaient vacants** en 2013, soit 8,1 % du parc présent sur la communauté. Cette proportion est légèrement moins importante que dans le département du Loiret (8,5 %) et dans la région. Une partie de cette vacance répond au besoin de fluidité du marché (temps de transition entre les occupants).

> Au sein du territoire, la **vacance** est **davantage accentuée dans l'ancienne communauté de la Beauce oratorienne,** ainsi que, dans une moindre mesure, dans une partie du secteur de Beaugency.

> Le nombre de logements vacants a cependant très fortement augmenté au cours de la période 2008-2013 : **+ 28 %** (près de 400 logements supplémentaires), soit **un rythme sensiblement plus accéléré qu'ailleurs**.

> **Beaugency représente à elle seule 40 % de la progression de la vacance au sein de la communauté (+ 155 logements).**

DÉFINITION

*Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :*

- proposé à la vente, à la location ;

- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;

- en attente de règlement de succession ;

- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;

- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

UN PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES PEU IMPORTANT...

PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

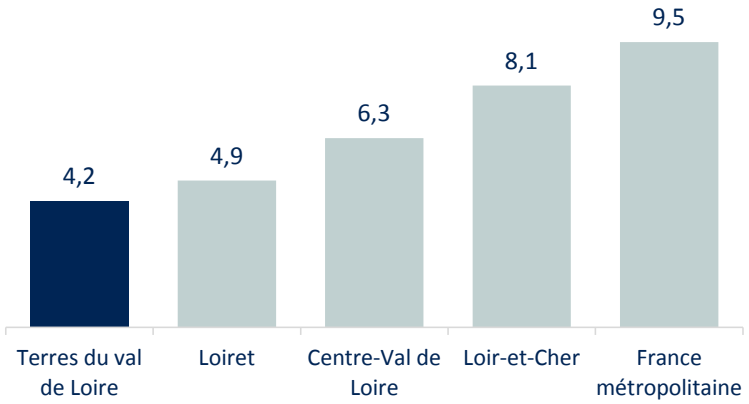

D'après source : INSEE - RP 2013

... et en forte réduction

> La part des résidences secondaires et des logements occasionnels (**4,2 % du parc)** est assez proche de celle du Loiret, mais **elle a diminué à un rythme nettement plus rapide entre 2008 et 2013** (- 14,6 % soit plus du double). En 1982, elle avoisinait les 10 %.

> En proportion, le Loir-et-Cher, abrite un parc secondaire deux fois plus important.

> Ce parc est **très concentré dans la partie loir-et-chérienne** du territoire où il représente entre 9 et 15 % du total. **Dans la partie Est**, il apparaît désormais très **limité**, la forte demande née de la pression démographique ayant conduit à la transformation des résidences secondaires en résidences principales, facilitant de ce fait l'ajustement du marché.

PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

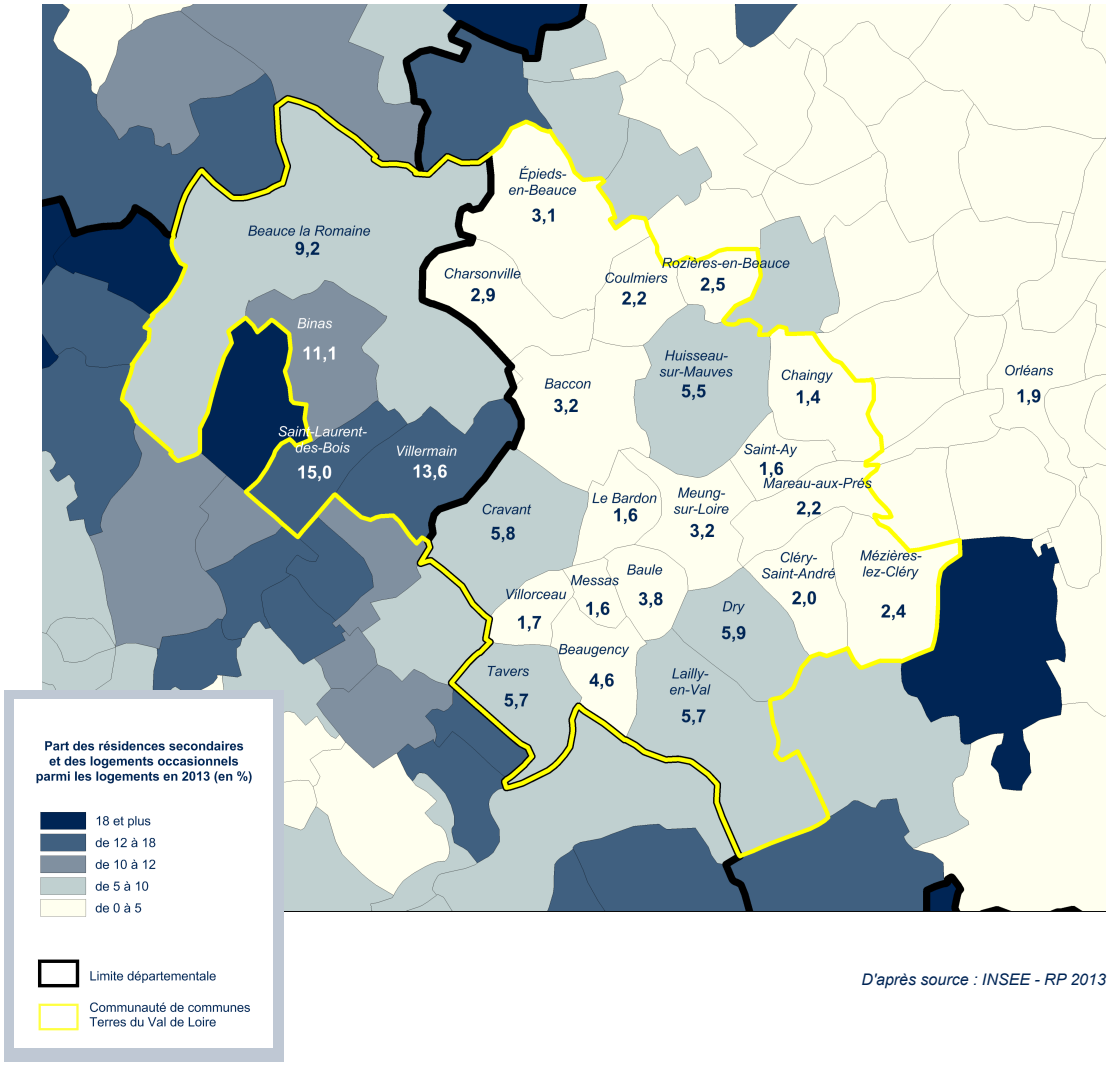

D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

*Une **résidence secondaire** est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.*

UN PARC SOCIAL PEU ÉTOFFÉ

PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)

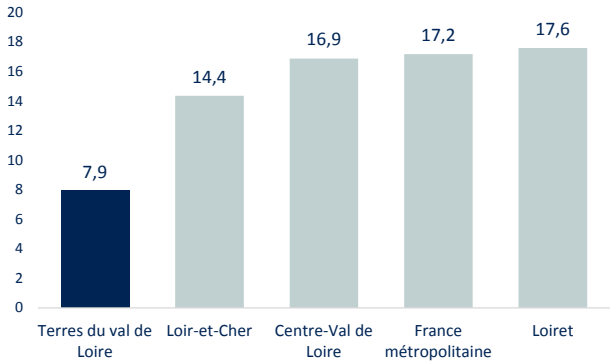

D'après sources : RPLS au 1er janvier 2016 et INSEE RP 2013

1 logement social sur 10 créé depuis 2011

> **Beaugency** et **Meung-sur-Loire** concentrent **près de 70 % du parc locatif social** de la communauté de communes. Principalement localisé le long de l'axe ligérien, ce dernier compte au total **1 516 logements** au 1er janvier 2016, dont 1 490 sont proposés à la location.

> L'offre des organismes HLM apparaît dans l'ensemble peu étoffée. Elle représente **7,9 % des résidences principales** contre 14,4 % en Loir-et-Cher et 17,6 % dans le Loiret. Terres du Val de Loire se classe au 14e rang des EPCI du Loiret pour l'importance de ce ratio : seules 2 communautés de communes ont un parc relativement moins important.

> On dénombre par ailleurs **peu de logements vacants** dans ce parc social : 42 au total, soit 2,8 % de l'offre. La vacance de plus de 3 mois concerne une dizaine de logements (0,7 %).

> **Entre 2011 et début 2016**, **144 logements ont été mis en service**, soit 9,5 % de l'ensemble du parc social existant, ce qui paraît élevé. En Loir-et-Cher, ce ratio ne dépasse pas 6 % (hors SEM).

> Les dernières statistiques (source AFIDEM USH) montrent un faible taux de pression de la demande sur le territoire : 489 demandes en cours pour 206 attributions à fin décembre 2016, soit **un taux de 2,4.** Ce ratio est proche de celui observé dans le Loiret (2,5) et très inférieur au niveau national (4,05). **La pression** apparaît cependant **plus forte dans le secteur de l'ancienne communauté du Val d'Ardoux**.

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM AU 1ER JANVIER 2016 ET PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013

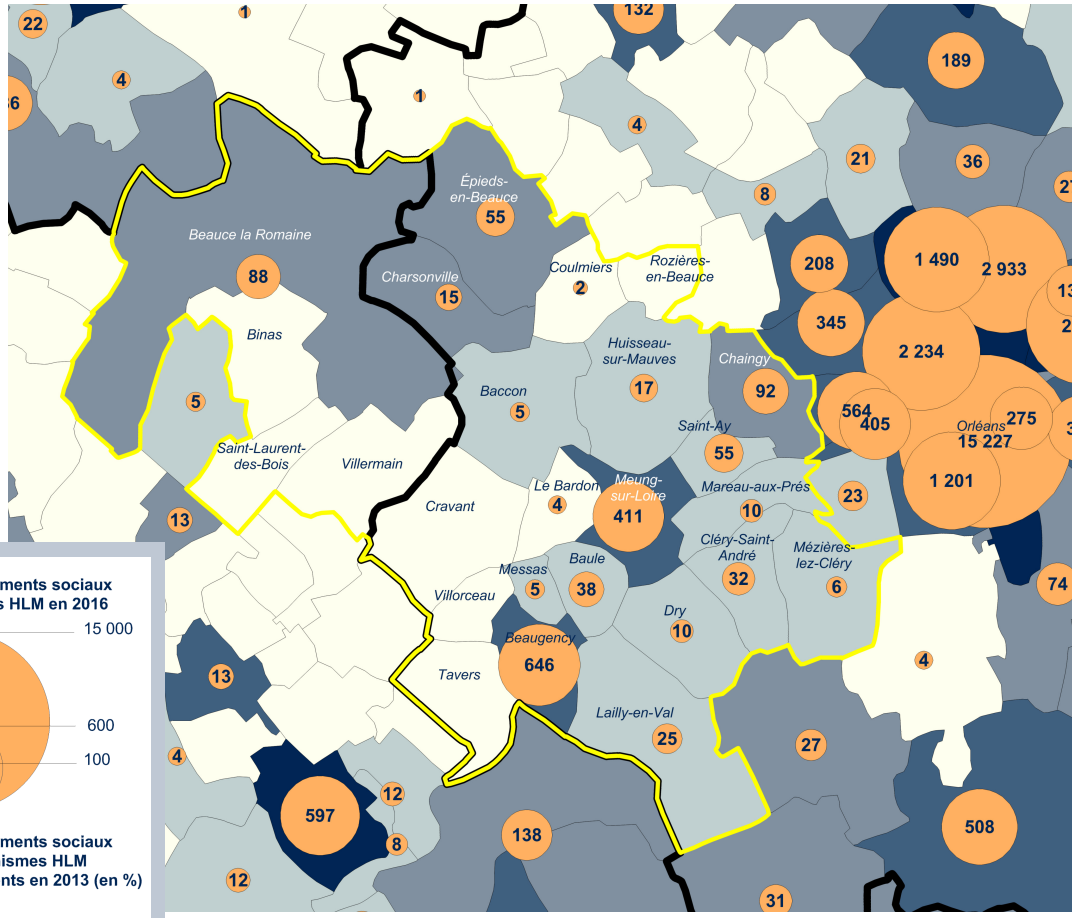

D'après sources : RPLS au 1er janvier 2016 et RP 2013

DÉFINITION

*Le **répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux** (RPLS) recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux. Le parc locatif social désigne l'ensemble des logements, conventionnés ou non, pour lesquels le statut du bailleur contraint son activité (OPH, ESH) auquel s'ajoutent les logements conventionnés des autres bailleurs (SEM...).*

Sont ainsi exclus les logements non conventionnés appartenant à une SEM dont les caractéristiques sont proches du secteur libre.

PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)

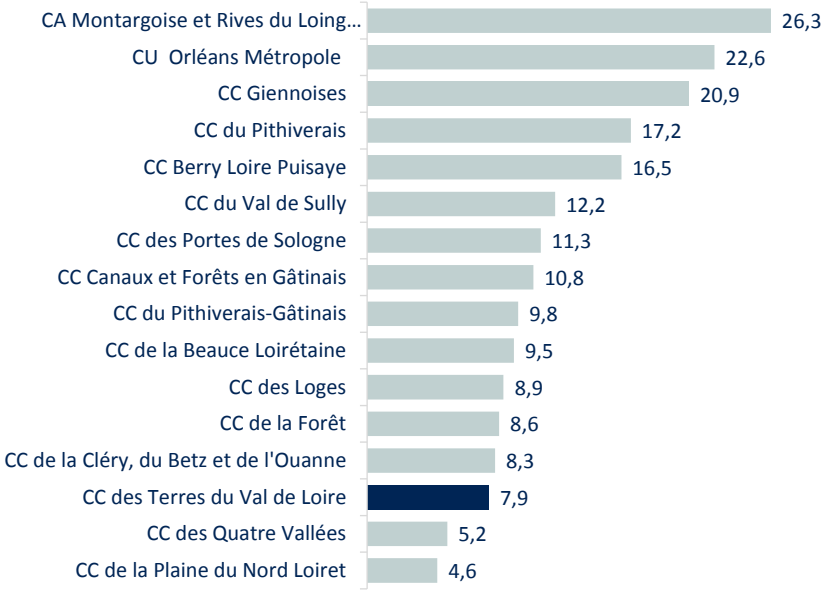

D'après sources : RPLS au 1er janvier 2016 et INSEE RP 2013

PRESSION DE LA DEMANDE (SITUATION À FIN DÉCEMBRE 2016)

	Demandes en cours	Attributions	Taux de pression
CC de la Beauce oratorienne (41)	*21*	*18*	*1,2*
CC de la Beauce oratorienne (45)	*12*	*11*	*1,1*
CC du Val des Mauves	*207*	*64*	*3,2*
CC du Canton de Beaugency	215	109	2,0
CC du Val d'Ardoux	34	4	8,5
Terres du Val de Loire (y compris la commune de Jouy-le-Potier	**489**	**206**	**2,4**
Loiret	*16 144*	*6 413*	*2,5*
Loir-et-Cher	*4 834*	*2 445*	*2*
Centre-Val de Loire			*2,2*

D'après source : AFIDEM USH

RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE 2014 À 2016

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE DEPUIS 1999

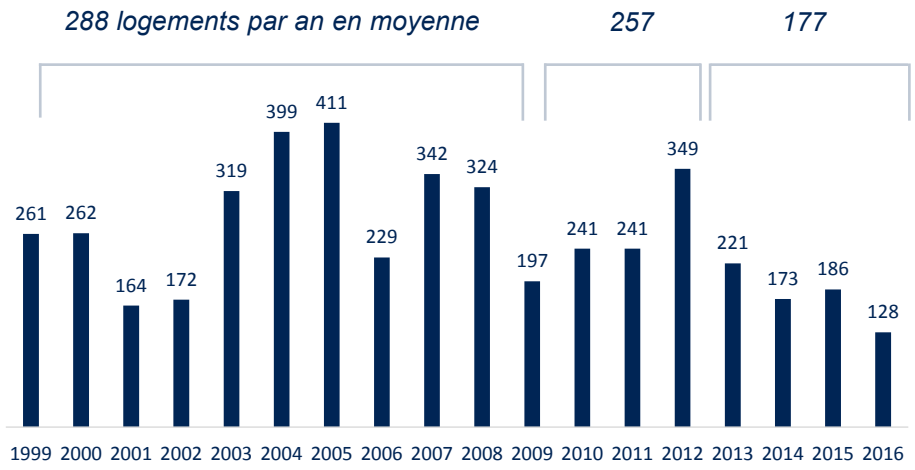

Source : SITADEL2

Plus de 700 logements mis en chantier

> **708 nouveaux logements ont été construits au cours de la période récente** (2013-2016) dans la communauté des Terres du Val de Loire. Une très faible partie concernait des opérations collectives.

> **Plus de moitié des réalisations sont localisées sur 3 communes** : **Meung-surLoire (157), Saint-Ay (107) et Chaingy (115)**. La plupart des autres logements sont également situés le long de l'axe ligérien, la moitié Nord-Ouest du périmètre communautaire connaissant une très faible évolution en ce domaine.

> On dénombre **3,2 nouveaux logements pour 100 logements existant en 2013 :** même ratio que pour le Loiret mais supérieur à celui du Loir-et-Cher et de la région.

> Le **rythme de construction de ces 4 dernières années** est cependant **très en dessous de ce que le territoire a connu dans les périodes précédentes** : 177 logements en moyenne par an contre plus de 280 dans les années 2000. Le ralentissement actuel correspond à une tendance très générale, ici comme ailleurs ; l'année 2016 marque d'ailleurs un minimum en matière de mises en chantier qui n'avait pas été observé depuis de très nombreuses années.

> On observe cependant un redressement vigoureux du nombre des permis de construire délivrés, plus nombreux au 1er trimestre 2017 que sur l'ensemble de l'année 2016.

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER ENTRE 2013 ET 2016 PAR COMMUNE

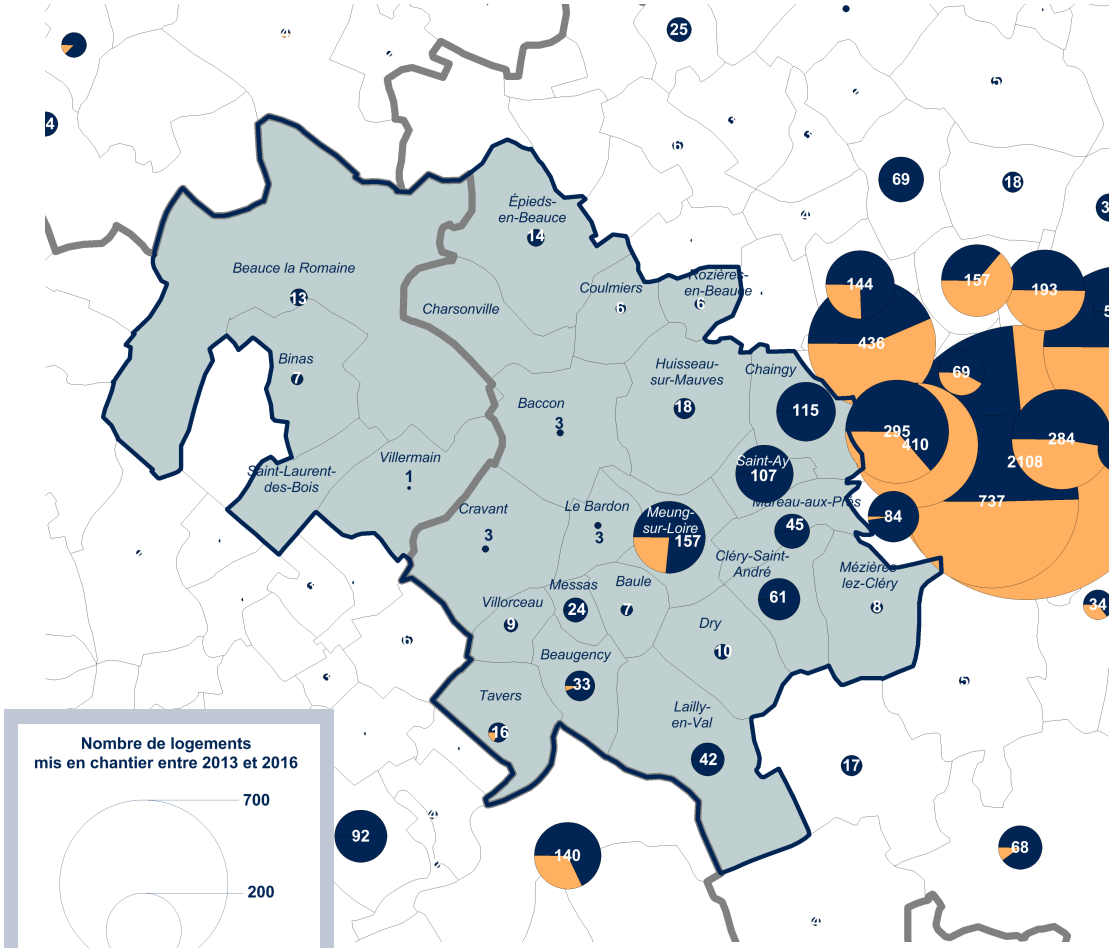

D'après source : SITADEL2

TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR TERRITOIRE EN 2013-2016 (EN %)

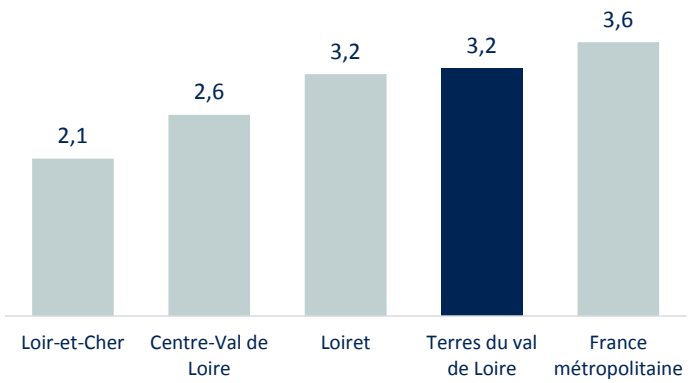

D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2013

TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR TERRITOIRE EN 2013-2016 (EN %)

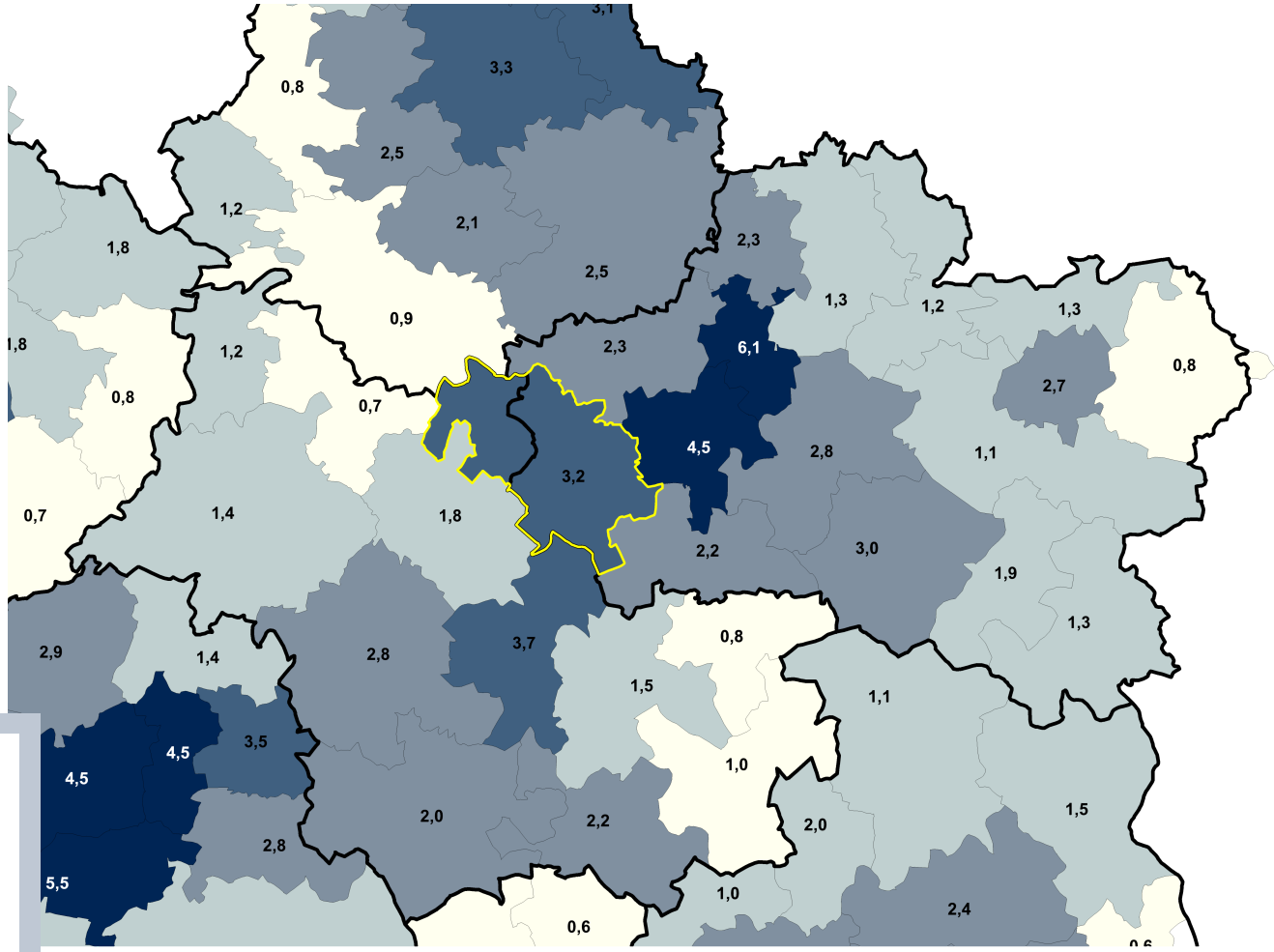

D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2013

TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR COMMUNE EN 2013-2016

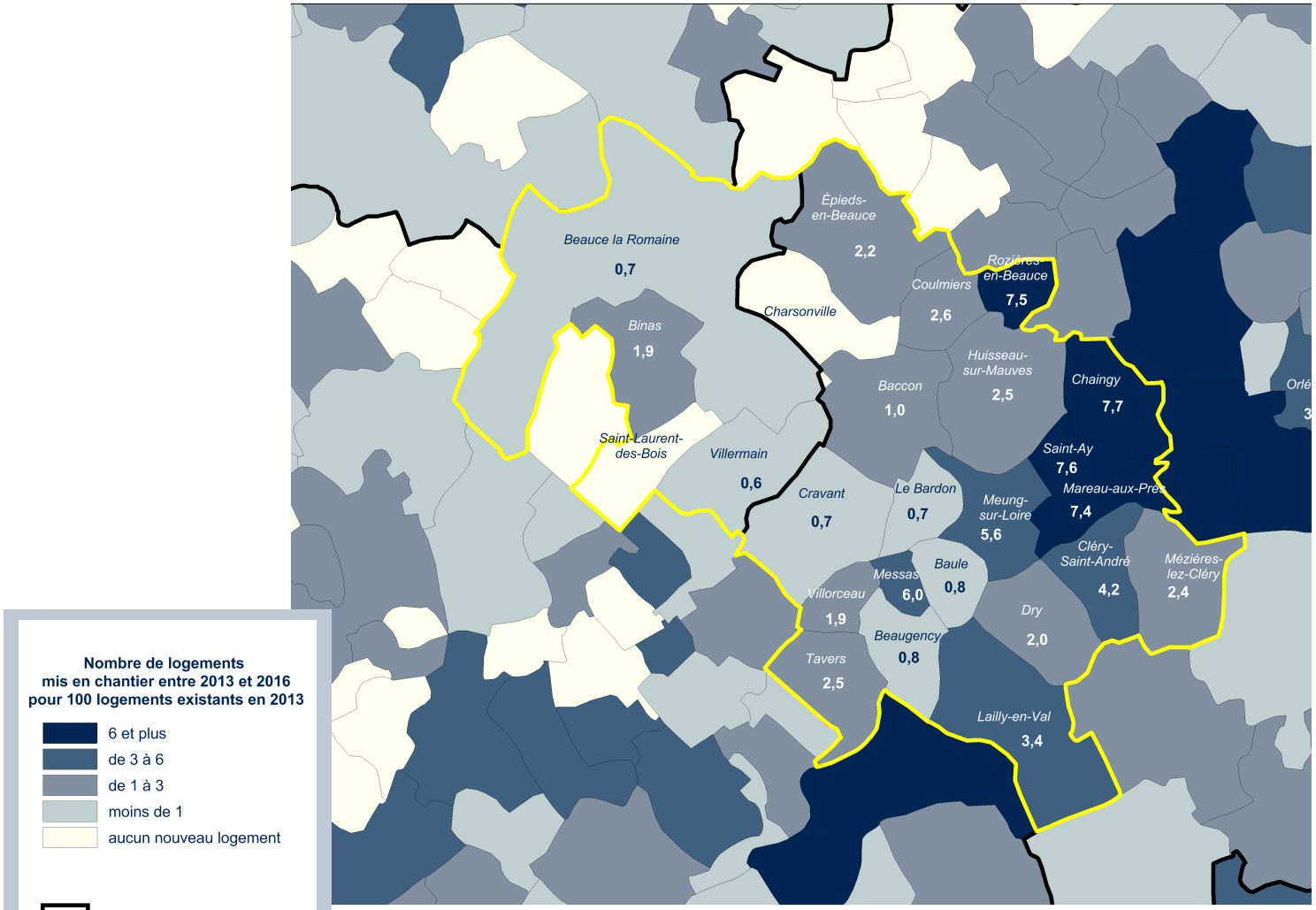

D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Taux de construction nouvelle 2013-2016 *: rapporté au parc en début de période, le nombre des logements mis en chantier entre 2013 et 2016 permet de mesurer la dynamique de construction pour chaque territoire.*

LA MOITIÉ DES LOGEMENTS CONSTRUITS POUR DES BESOINS ENDOGÈNES

RÉPONSES AUX BESOINS DE LOGEMENTS SUR LE PÉRIMÈTRE DES TERRES DU VAL DE LOIRE ENTRE 2008 ET 2013

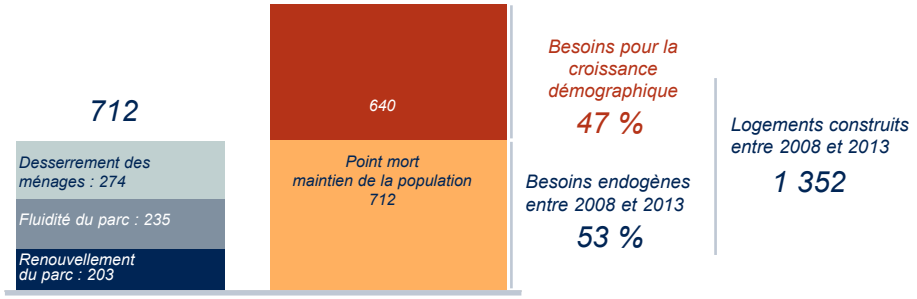

D'après source : SITADEL2 et INSEE RP 2008 et 2013

1 logement construit sur 5 pour répondre au desserrement des ménages

> **1 352 logements ont été construits entre 2008 et 2013 dans la communauté**.

> **Un peu plus de la moitié** (712 logements, 53 %) **a permis de répondre aux "besoins endogènes" de la population** présente dans le territoire (sans considération de baisse ou de hausse du nombre d'habitants). **Ce "point mort" correspond à la production de logements nécessaire à la stabilité démographique**.

> Parmi ceux-ci, environ 200 (15 % des constructions nouvelles) ont assuré le remplacement des logements détruits ou ayant changé d'affectation (renouvellement du parc), plus de 230 (soit 17 %) ont compensé la variation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants ; ils sont indispensables **au maintien de la fluidité du marché du logement** (temps de revente, de relocation, de rénovation...), **plus de 270 (20 %) ont permis de répondre au phénomène de desserrement des ménages** (augmentation du nombre de séparations ainsi que du nombre de ménages d'une seule personne).

> Les autres logements (640, soit **47 % des constructions nouvelles**) ont été **destinés à l'accueil des ménages venus s'installer dans le territoire.**

MÉTHODOLOGIE

*La notion de « **point mort** » mesure a posteriori la production de logements qui correspond à la stabilité démographique (en l'absence de croissance de la population et sans pertes). La méthode dite du « point mort » permet de mettre en évidence les différents niveaux d'utilisation de la construction de logements.*

En effet, un logement neuf ne permet pas uniquement la croissance de la population. Il contribue également, de manière indirecte, à couvrir des besoins dits « non démographiques », qui sont :

*- compenser la diminution de la taille moyenne des ménages. Il s'agit du **desserrement** : si la taille moyenne des ménages ou le taux d'occupation des résidences principales diminue, il faut davantage de résidences principales pour loger le même nombre d'habitants,*

*- remplacer les logements détruits ou ayant changé d'usage. C'est le **renouvellement du parc de logements,***

*- compenser l'augmentation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants, indispensables à la nécessaire **fluidité du marché.***

*Le cumul de ces **besoins endogènes** est appelé **« point mort »** (cf. formule de calcul) et correspond donc au nombre de logements qu'il est nécessaire de construire pour maintenir la population existante.*

Formule de calcul du « point mort » (période 2008-2013) :

Renouvellement (R) :

R = Total construction neuve (2008 - 2013) - variation du nombre de logements (2013 - 2008)

Desserrement (D) :

D = (population des ménages en 2008 / taille moyenne des ménages 2013) - nombre de résidences principales de 2008

Variation résidences secondaires et logements vacants (RSVL)

RSLV = Variation du nombre de résidences secondaires et occasionnelles 2013 - 2008 + variation du nombre de logements vacants 2013 - 2008

Point Mort = R + D + RSLV

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS

UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

Fabrication, production, construction : 1 emploi sur 3

> La communauté comptait **près de 12 600 emplois** en 2013, toutes catégories confondues.

> L'économie locale conserve **une forte singularité avec les activités relevant du « Faire »** : **industrie, agriculture et construction.** Celles-ci concentrent encore **un tiers des emplois**, quand le Loir-et-Cher en totalise 30 %, proportion déjà considérée comme élevée, et le Loiret 26 %.

> Conséquence logique, **les services sont un peu moins importants que dans l'ensemble du département**. Un certain nombre de secteurs y sont un peu moins répandus, à l'exemple des activités de gestion, de prestations intellectuelles et de conception-recherche, du commerce inter-entreprises, de l'administration publique… La grande proximité du pôle d'Orléans où elles sont bien représentées n'a pas rendu nécessaire leur développement sur le périmètre communautaire.

L'économie se transforme rapidement

> La structure de l'économie locale évolue à un rythme très rapide en comparaison de ce qui se passe ailleurs.

> **L'industrie a presque partout reculé.** C'est aussi le cas dans le périmètre des Terres du Val de Loire où elle est passée **de 30 % à 17 % des emplois en moins de 15 ans**. Néanmoins celle-ci demeure importante localement. Pour s'en convaincre, il suffit de voir qu'avec 18 % d'emplois industriels le Loir-et-Cher se situe au 15e rang des départements pour l'importance de cette proportion.

> **L'agriculture a vu son poids se réduire sensiblement** (2 points de moins). Elle offre **4 % des emplois du territoire**, ce qui demeure toutefois sensiblement plus qu'en région (un peu moins de 4 %), que dans le département (2%) ou la France (moins de 3 %).

> **Le poids de la construction a progressé nettement,** tout au moins jusque 2012 (cette branche a connu des difficultés depuis, non encore prises en compte dans ces statistiques). Il est **plus important qu'en Loir-et-Cher et que dans le Loiret** (4 points de plus).

> **Ces trois secteurs** réunis ont **perdu un peu plus de 10 points au sein de l'économie communautaire depuis 1999**. A comparer aux 7 points perdus pour l'ensemble du Loir-et-Cher et aux 5 points pour le Loiret. La transformation de l'économie s'opère donc à marche forcée.

> Contre-pied logique de ces constats, **le poids des activités tertiaires** (marchandes ou non) **se renforce**, à la faveur du développement de certains secteurs à présent bien représentés tels que les **transports/logistique et les services de proximité.**

> L'économie présentielle (qui répond aux besoins des habitants et des personnes de passage) se développe.

DÉFINITION

*L'**analyse fonctionnelle des emplois** propose des regroupements des professions, définis à travers la nomenclature PCS, pour faire apparaître **15 grandes fonctions,** transversales aux secteurs d'activité. Elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.*

RÉPARTITION COMPARÉE DE L'EMPLOI TOTAL (EN %)

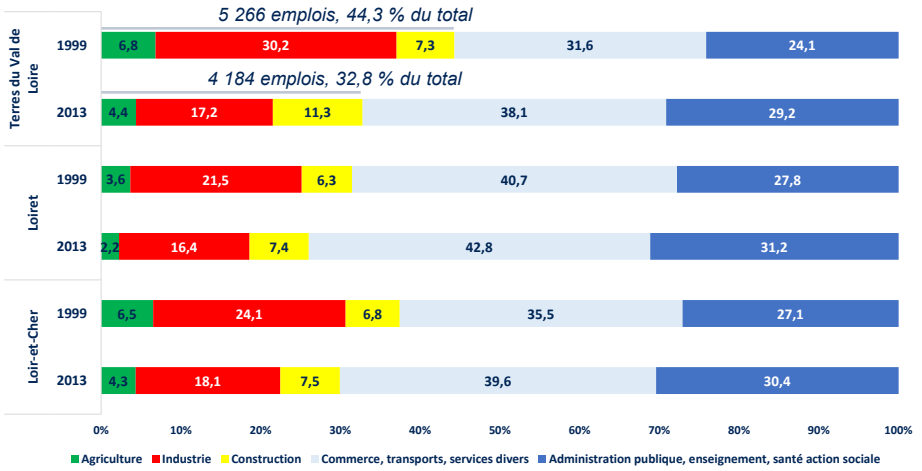

D'après source : INSEE - RP

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE SELON LA FONCTION EXERCÉE EN 2013 (EN %)

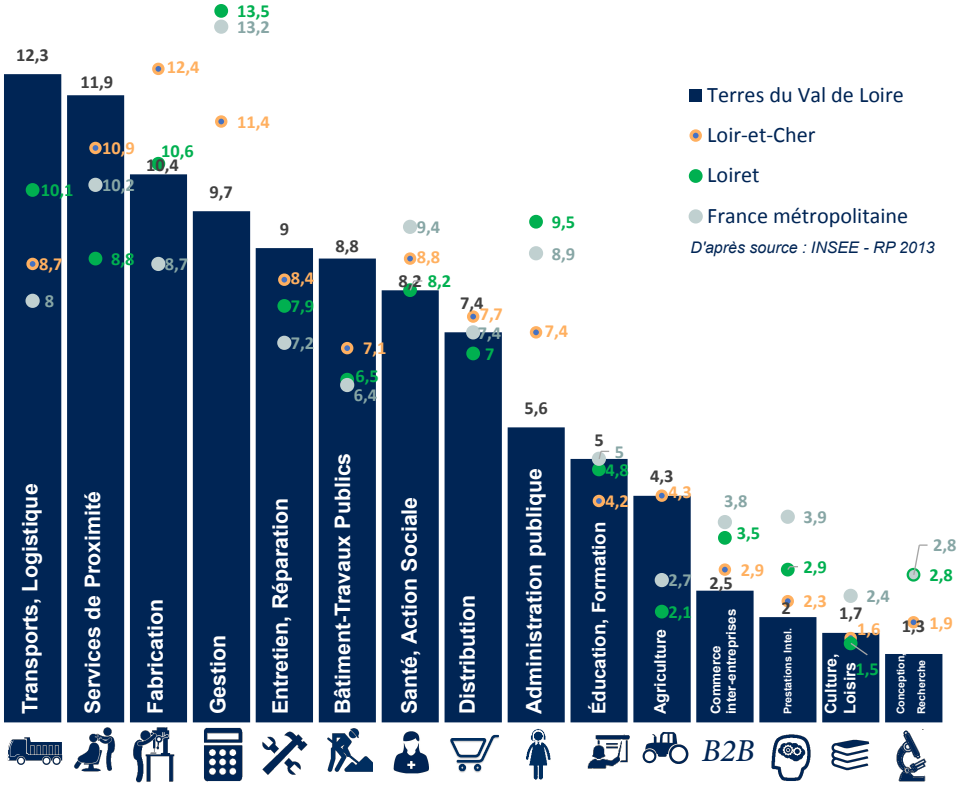

D'après source : INSEE - RP 2013

LE TERRITOIRE CRÉE DE NOUVEAU DES EMPLOIS

360 emplois perdus entre 2008 et 2013…

Les données du recensement de population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire. Les dernières disponibles datent de 2013.

> Entre 2008 et 2013, Terres du Val de Loire a connu **une réduction de son volume d'emplois** (toutes catégories confondues) **de 2,8 %**, ce qui correspond à la **perte de 360 postes**. Ce résultat négatif n'est pas propre à la communauté, loin s'en faut : **7 EPCI du Loiret connaissent un recul plus important** ; pour l'ensemble du département celui-ci est presque aussi vigoureux. Le Loir-et-Cher, l'ensemble de la région enregistrent aussi des pertes mais l'évolution est positive pour le pays tout entier (+ 0,7 %).
> Globalement, **12 communes** de la communauté affichent **un reflux de leur volume d'emplois** qui s'avère important dans quelques cas : à **Meung-sur-Loire** et à **Beaugency** qui **perdent à elles deux 500 postes** (recul de 7 à 8 %), mais aussi à **Baule** (une centaine d'emplois). Le plus souvent cela résulte de mouvements dans l'industrie, et dans une moindre mesure dans l'agriculture, que n'ont pu compenser les progressions intervenues dans les autres secteurs d'activité.
> A l'opposé **13 communes connaissent une évolution positive,** le plus souvent plutôt modeste, à l'exception de quelques-unes dont **Dry** (gain de 150).

… mais 380 emplois salariés gagnés depuis dans le privé

Pour appréhender les évolutions récentes de l'emploi il est nécessaire de se reporter aux statistiques publiées par l'URSSAF. Elles concernent l'emploi salarié privé non agricole.

> **Depuis le début 2013, l'économie communautaire semble avoir repris des couleurs**, confirmant un retournement de la tendance observée pendant les années précédentes.
> Certes **l'industrie essuie toujours des pertes** (130 en 3 ans, soit - 7 %, principalement dans la métallurgie, la pharmacie, l'informatique et les équipements électriques) mais elles sont sans commune mesure avec celles subies auparavant.
> Le **secteur de la construction,** confronté à une crise majeure au niveau national, **recule un peu mais de façon très modérée** : - 2 % à comparer aux résultats affichés pour la région ou le Loir-et-Cher (respectivement - 11 % et - 15 %).
> **Le salut est donc venu principalement des services qui progressent de 4,3 % soit un gain de 400 emplois** (reprise de l'intérim et activités de sécurité essentiellement) ainsi que du commerce (+ 130), surtout de détail.
> L'ensemble de ces mouvements se solde donc par **un gain de 380 emplois** qui peut sembler modeste compte tenu des pertes subies auparavant. Mais celui-ci s'avère être **le plus élevé en valeur absolue de toutes les communautés du Loiret** ; en Loir-et-Cher seul un EPCI enregistre un résultat plus important. La grande majorité des territoires affiche des soldes négatifs, parfois de grande ampleur. Cela montre que notre région peine véritablement à sortir de la crise.
> Globalement, le territoire compte **près de 9 300 emplois salariés dans le secteur privé fin 2015.**
> Observés sur une période un peu plus longue, de fin 2008 à fin 2015, les chiffres de l'URSSAF sur l'emploi salarié privé montrent **l'importance et la rapidité des mutations actuelles de l'économie** : l'industrie s'est départie d'un quart de ses effectifs tandis que les services progressaient d'un cinquième (- 570 d'un côté, + 750 de l'autre).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 2008 ET 2013

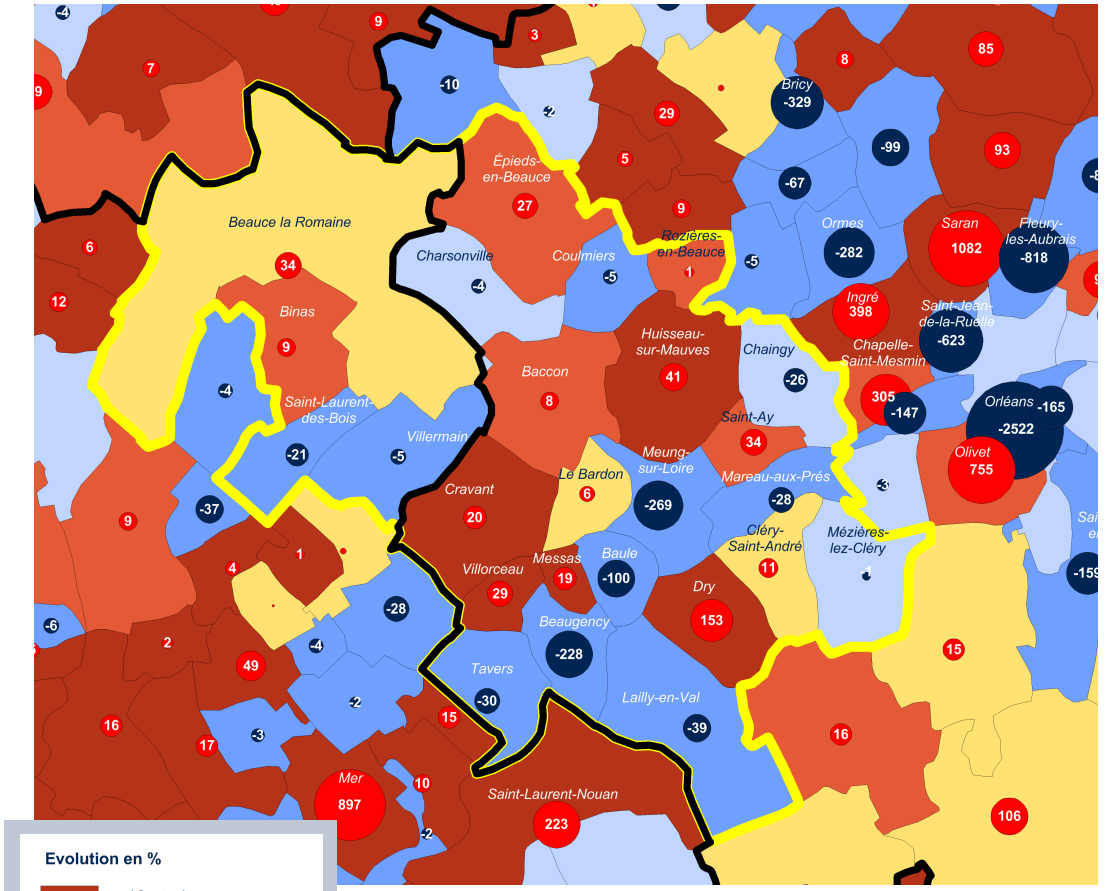

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

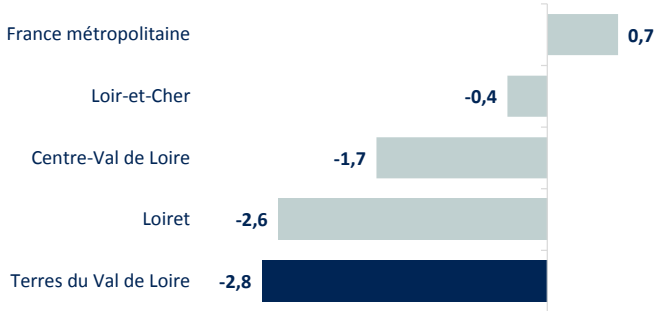

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

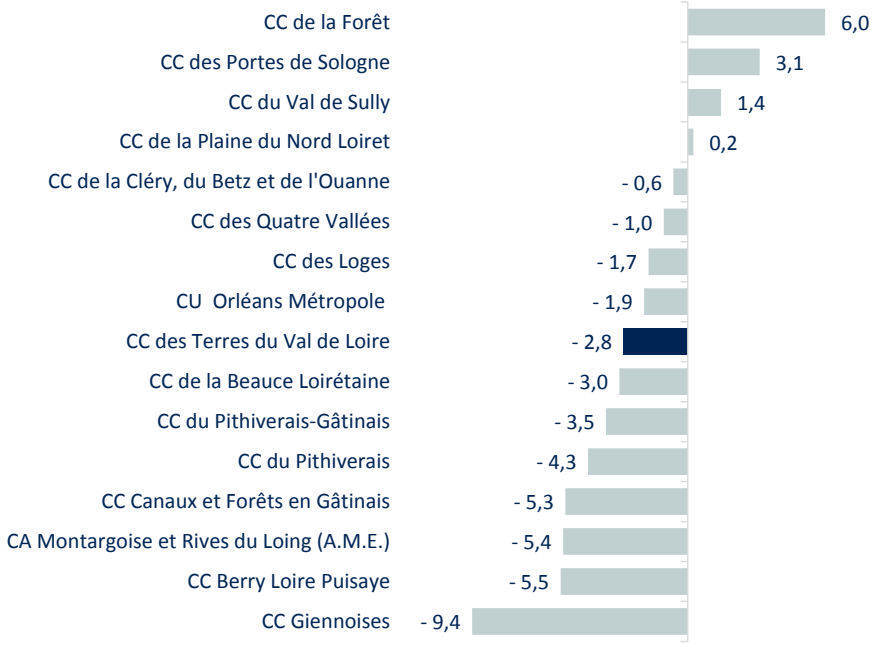

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 2008 ET 2013

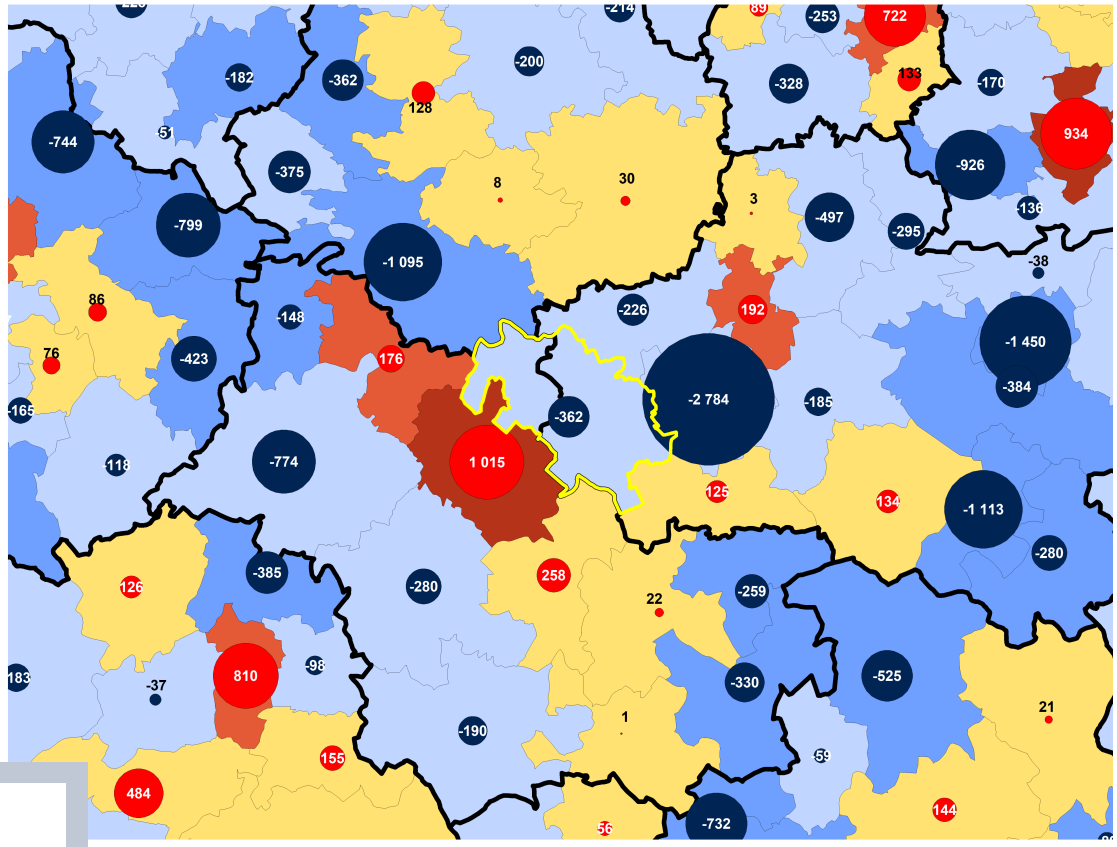

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

	Nombre d'emplois		Évolution 2008-2013	
	2008	2013	en nb	en %
Baccon	88	97	8	+ 9,6
Bardon	142	147	6	+ 3,9
Baule	885	785	-100	- 11,3
Beauce-la-Romaine	939	973	34	+ 3,6
Beaugency	2 652	2 424	-228	- 8,6
Binas	98	107	9	+ 9,5
Chaingy	1 020	994	-26	- 2,5
Charsonville	101	97	-4	- 4,1
Cléry-Saint-André	547	558	11	+ 2,0
Coulmiers	44	39	-5	- 10,4
Cravant	80	101	20	+ 25,2
Dry	254	407	153	+ 60,3
Épieds-en-Beauce	279	306	27	+ 9,5
Huisseau-sur-Mauves	197	238	41	+ 20,7
Lailly-en-Val	559	520	-39	- 7,0
Mareau-aux-Prés	159	131	-28	- 17,4
Messas	92	112	19	+ 20,9
Meung-sur-Loire	3 504	3 235	-269	- 7,7
Mézières-lez-Cléry	98	97	-1	- 0,6
Rozières-en-Beauce	17	18	1	+ 5,7
Saint-Ay	445	479	34	+ 7,7
Saint-Laurent-des-Bois	53	33	-21	- 38,5
Tavers	578	548	-30	- 5,2
Villermain	52	46	-5	- 10,5
Villorceau	89	117	29	+ 32,2
Terres du Val de Loire	***12 972***	***12 610***	***-362***	***- 2,8***
Loiret	***274 837***	***267 618***	***-7 219***	***- 2,6***
Loir-et-Cher	***126 599***	***126 108***	***-491***	***- 0,4***
Centre-Val de Loire				***- 1,7***
France métropolitaine				***+ 0,7***

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

ZOOM SUR L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) PAR PÉRIODE DANS TERRES DE VAL DE LOIRE (EN %)

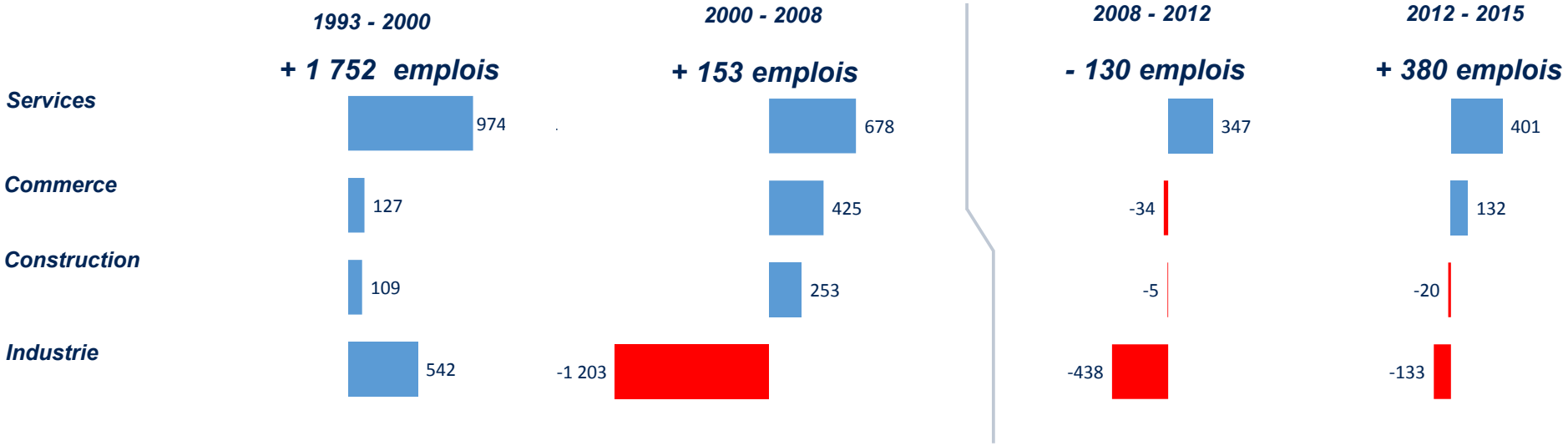

D'après source : Pôle Emploi (de 1992 à 2008) et URSSAF (2008 à 2015) au 31 décembre

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE (HORS AGRICULTURE) PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015 (EN %)

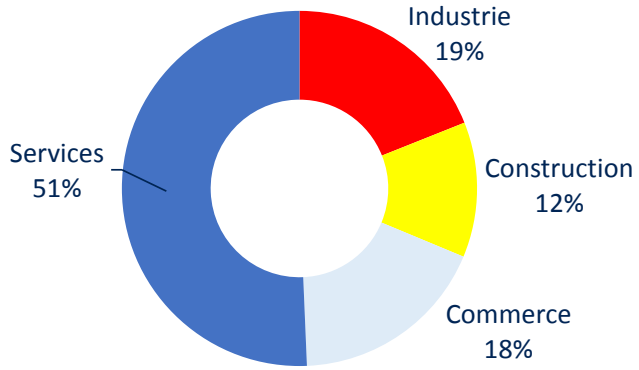

> 9 266 emplois en 2015

D'après source : URSSAF au 31 décembre

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE (HORS AGRICULTURE) PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2008 ET 2015 (EN %)

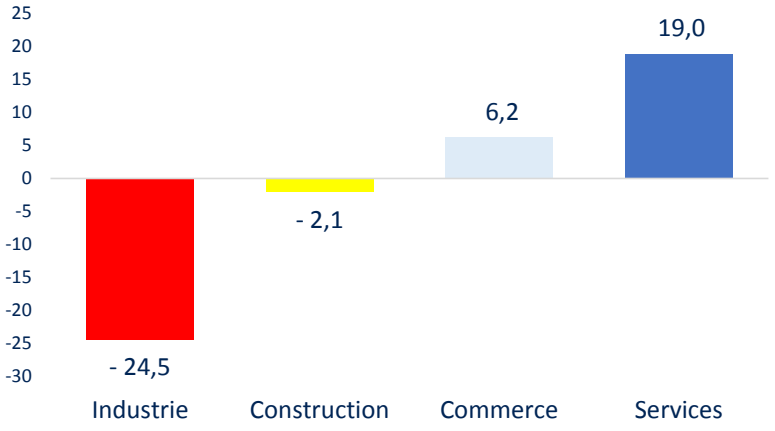

D'après source : URSSAF au 31 décembre

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR GRAND SECTEUR (BASE 100 EN 2008)

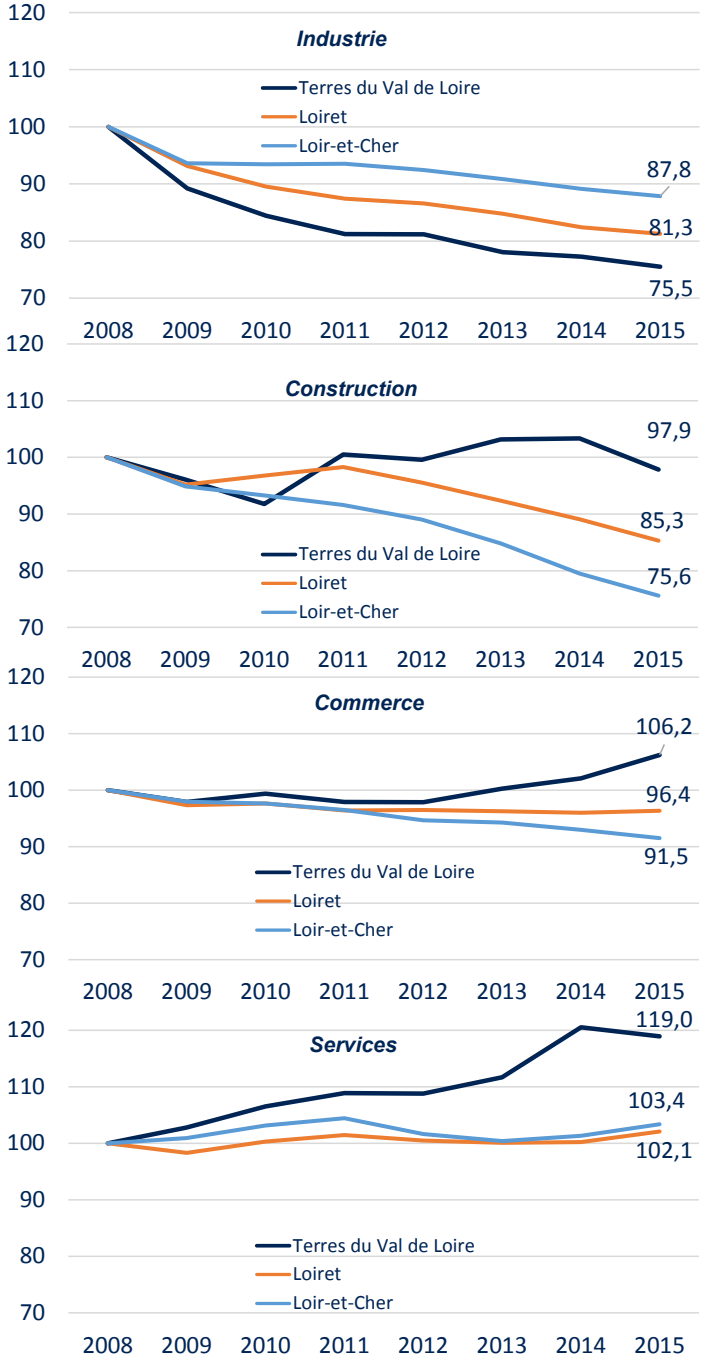

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES INDUSTRIELLES DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE ENTRE 2008 ET 2015 (EFFECTIF > 15)

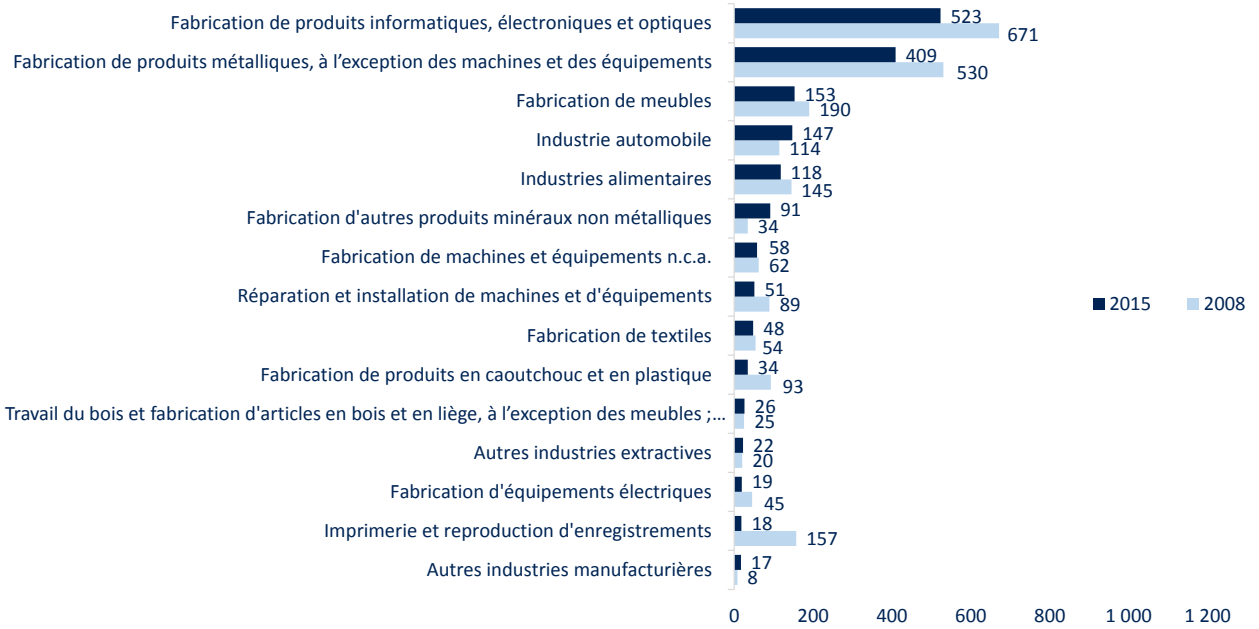

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE ENTRE 2008 ET 2015 (EFFECTIF > 70)

D'après source : URSSAF au 31 décembre

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE 2012 ET 2015 (HORS AGRICULTURE - EN %)

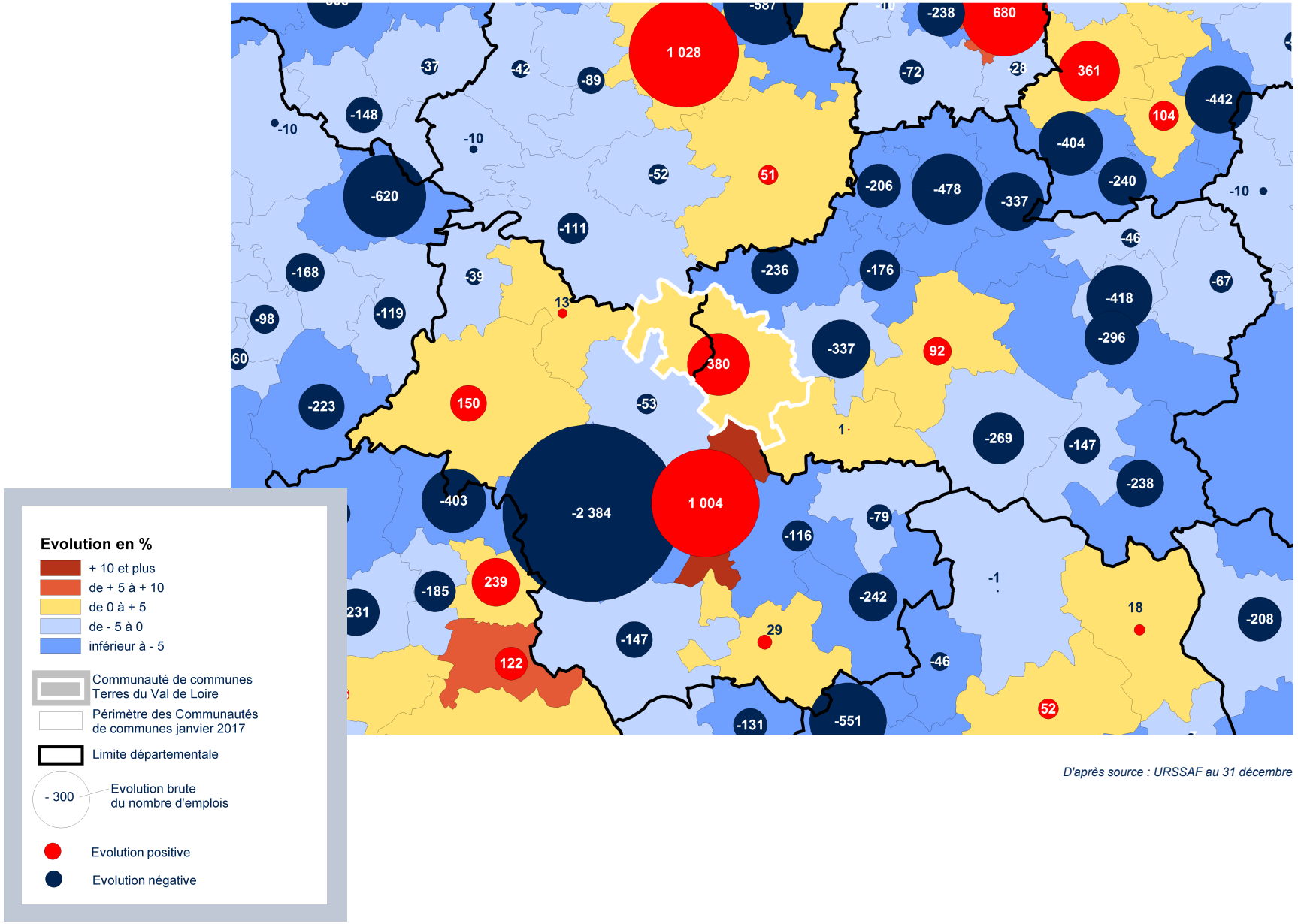

Evolution en %

- + 10 et plus
- de + 5 à + 10
- de 0 à + 5
- de - 5 à 0
- inférieur à - 5

Communauté de communes Terres du Val de Loire

Périmètre des Communautés de communes janvier 2017

Limite départementale

- 300 — Evolution brute du nombre d'emplois

Evolution positive

Evolution négative

D'après source : URSSAF au 31 décembre

PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE (SECTEUR PRIVÉ)

INDICE DE SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) EN 2015

Activité	Nb d'établ	Nb d'emplois	Part en % dans le total	Indice de spécificité	Evol 2014 (en nb)	Evol 2015 (en nb)	Evol 08-15 (en nb)
Autres industries extractives	5	22	0,2	2,71	3	0	2
Fabrication de textiles	3	48	0,5	2,83	- 3	0	- 6
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	3	26	0,3	0,77	10	2	1
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	6	91	1,0	1,15	- 5	4	57
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	27	409	4,4	1,62	- 18	- 20	- 121
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5	523	5,6	6,14	- 3	- 7	- 148
Industrie automobile	5	147	1,6	2,07	3	1	33
Fabrication de meubles	4	153	1,7	3,93	4	- 8	- 37
Réparation et installation de machines et d'équipements	11	51	0,6	0,61	- 11	0	- 38
Total industrie	**126**	**1 757**	**19,0**	**0,85**	**- 19**	**- 41**	**- 571**
Construction de bâtiments	12	132	1,4	2,60	- 7	3	- 63
Génie civil	3	61	0,7	0,68	0	- 7	- 7
Travaux de construction spécialisés	188	948	10,2	1,49	9	- 60	45
Total construction	**203**	**1 141**	**12,3**	**1,47**	**2**	**- 64**	**- 25**
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	32	140	1,5	0,65	- 1	0	0
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	42	525	5,7	1,19	- 5	- 1	- 8
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	98	1008	10,9	1,13	35	66	106
Total commerce	**172**	**1 673**	**18,1**	**1,08**	**29**	**65**	**98**
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	9	367	4,0	5,88	- 15	- 33	- 61
Transports terrestres et transport par conduites	28	456	4,9	1,22	- 1	14	42
Entreposage et services auxiliaires des transports	14	209	2,3	1,01	5	15	- 57
Activités de poste et de courrier	2	77	0,8	0,51	- 12	0	- 16
Hébergement	18	69	0,7	0,80	13	2	6
Restauration	61	222	2,4	0,72	10	- 5	- 2
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision...	3	12	0,1	1,09	2	2	1
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	28	112	1,2	0,76	- 49	5	- 15
Activités juridiques et comptables	10	73	0,8	0,67	1	- 2	- 1
Activités vétérinaires	2	12	0,1	1,03	- 2	1	0
Activités liées à l'emploi	29	1 169	12,6	2,38	294	- 28	559
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation ...	6	17	0,2	1,64	3	- 4	- 5
Enquêtes et sécurité	3	386	4,2	5,52	70	- 45	196
Enseignement	21	84	0,9	0,59	1	- 3	- 2
Activités pour la santé humaine	33	272	2,9	1,09	- 9	11	21
Hébergement médico-social et social	6	319	3,4	1,13	2	- 10	- 14
Action sociale sans hébergement	9	232	2,5	0,59	40	2	54
Activités créatives, artistiques et de spectacle	18	25	0,3	0,75	- 4	- 4	- 4
Activités sportives, récréatives et de loisirs	48	65	0,7	0,83	3	- 3	17
Activités des organisations associatives	36	70	0,8	0,57	- 2	7	27
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	5	9	0,1	0,51	0	1	- 1
Autres services personnels	41	157	1,7	1,33	-8	3	- 2
Total services	**529**	**4 695**	**50,7**	**0,96**	**350**	**- 63**	**748**
TOTAL	**1 030**	**9 266**	**100,0**		**362**	**- 103**	**250**

Le calcul des indices de spécificité permet d'identifier les activités sur- ou sous-représentées dans le territoire.

Principales spécificités

> Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
> Fabrication de meubles
> Construction de bâtiments
> Collecte et traitement des déchets / récupération
> Enquête et sécurité
> Intérim

Principaux déficits

> Hébergement / restauration
> Activités immobilières, financières, juridiques et comptables
> Activités créatives, récréatives et sportives

MÉTHODOLOGIE

La spécificité se mesure par l'intermédiaire d'un indice calculé ainsi : part de la branche N dans le total des emplois du périmètre / part de la branche N dans le total des emplois de la région. Les données utilisées sont celles de l'Urssaf au 31/12/2015, correspondant à l'emploi salarié du secteur privé (hors agriculture) uniquement. Un indice supérieur à 1 est signe d'une spécificité du périmètre dans l'activité concernée.

D'après source : URSSAF (Nb emplois > 60)

L'AGRICULTURE RECULE

100 ha en moyenne par exploitation

> L'agriculture représentait **près de 560 emplois** en 2013, soit **4,4 % du total**.

> Le nombre d'exploitations diminue rapidement, passant de 614 en 2000 à 457 dix ans plus tard, soit **la disparition du quart d'entre elles**. Le recul est comparable à celui observé dans le Loiret, pour la région et pour l'ensemble de la France métropolitaine. Depuis 1988, 645 exploitations ont disparu.

> Le **rythme de la diminution de la surface agricole utile** (SAU) est i**dentique à celui du Loiret** mais paraît en revanche **plus soutenu qu'au niveau régional et national** : les terres utilisées par les exploitations ayant leur siège au sein de la communauté se seraient contractées de 4 % au cours des années 2000, deux fois plus que pour la Région Centre-Val de Loire. Il faut voir bien sûr dans cette évolution l'impact de l'urbanisation, mais d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte : des exploitations ne trouvant pas de successeurs mais aussi la reprise de terres agricoles locales par des exploitants situés hors de la communauté et donc désormais comptabilisée ailleurs (c'est le cas pour certaines communes de Beauce).

> Globalement, les terres agricoles tendent à se concentrer : la surface moyenne des exploitations a augmenté de 22 ha dans les années 2000, s'établissant alors à **100 ha.**

> Elles sont consacrées essentiellement à la culture des céréales et des oléoprotéagineux ; la polyculture et le polyélevage sont pratiqués dans les communes situées au Sud de la Loire.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2010

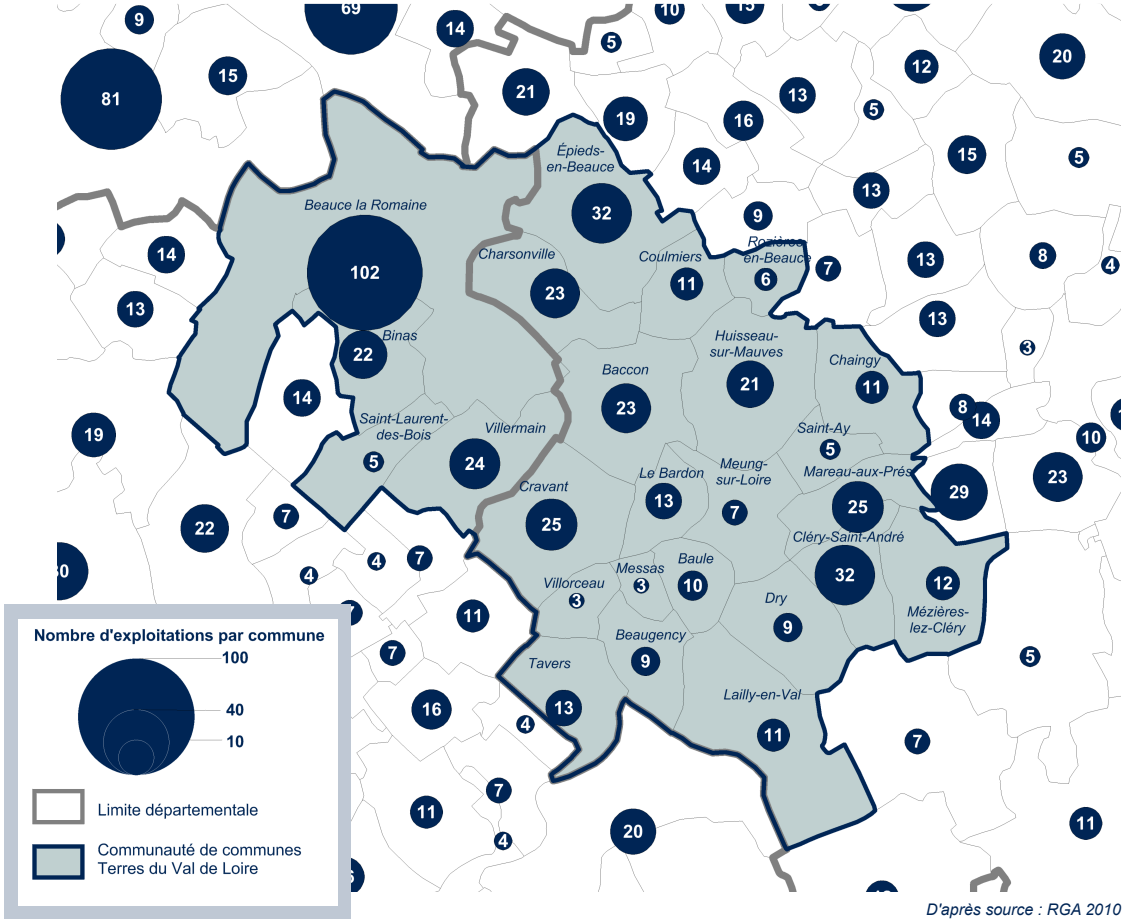

D'après source : RGA 2010

ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENTRE 2000 ET 2010 (EN %)

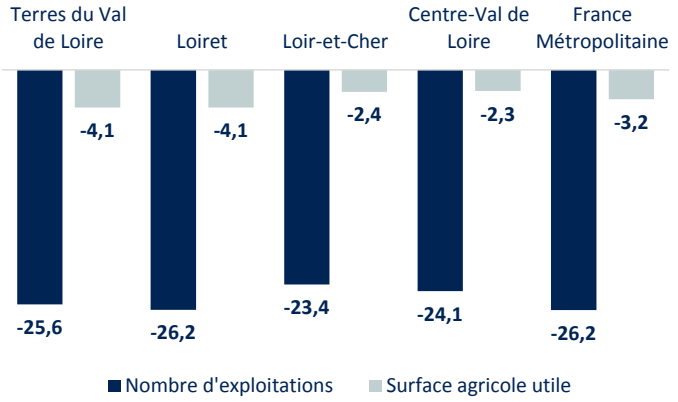

D'après source : RGA 2000 et 2010

PRINCIPALES DONNÉES AGRICOLES PAR COMMUNE

	Superficie agricole utilisée (en ha)	Évolution 2010-2000 (en ha)	SAU moyenne par exploitation, 2010 (ha)	Part des céréales dans la SAU* 2010 (%)	Orientations technico-économiques des exploitations (2010)	Nombre d'exploitations agricoles (2010)	dont moyennes et grandes exploitations (2010)	dont ayant des bovins (2010)	Les cheptels (en unité gros bétail - 2010)
Baccon	3 188	-92	138,6	71,9	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	23	s	0	101
Baule	748	-85	74,8	73,9	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	10	s	s	6
Beauce-la-Romaine	11 343	-132	111,2	66,6	Céréales et oléoprotéagineux (COP) / Cultures générales (autres grandes cultures)	102	s (dont 19 et 9 à Ouzouer-le-Marché et Tripleville)	s (seule Tripleville soumis au secret, les autres n'ont pas d'exploitations)	769
Beaugency	769	-40	85,4	37,2	Cultures générales (autres grandes cultures)	9	6	s	265
Binas	2 298	-440	104,5	66,6	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	22	19	0	0
Chaingy	1 422	142	129,3	70,8	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	11	s	0	9
Charsonville	2 669	-404	116,0	68,0	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	23	s	0	110
Cléry-Saint-André	1 247	53	39,0	57,2	Polyculture et polyélevage	32	16	3	479
Coulmiers	1 103	-53	100,3	71,8	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	11	s	0	1
Cravant	3 170	52	126,8	69,1	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	25	s	0	33
Dry	682	122	75,8	61,9	Granivores mixtes	9	6	3	1 593
Épieds-en-Beauce	3 313	-15	103,5	65,3	Cultures générales (autres grandes cultures)	32	s	0	34
Huisseau-sur-Mauves	2 839	-214	135,2	70,5	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	21	21	0	6
Lailly-en-Val	836	-360	76,0	47,7	Polyculture et polyélevage	11	s	s	131
Le Bardon	1 073	94	82,5	72,5	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	13	s	0	3
Mareau-aux-Prés	748	-30	29,9	67,0	Polyculture et polyélevage	25	14	0	0
Messas	385	-167	128,3	74,5	Cultures générales (autres grandes cultures)	3	3	0	0
Meung-sur-Loire	605	-201	86,4	75,9	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	7	s	0	12
Mézières-lez-Cléry	656	-98	54,7	47,0	Polyculture et polyélevage	12	s	0	41
Rozières-en-Beauce	620	121	103,3	72,1	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	6	s	0	165
Saint-Ay	628	-6	125,6	80,1	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	5	5	0	0
Saint-Laurent-des-Bois	707	-2	141,4	58,9	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	5	5	0	47
Tavers	1 813	90	139,5	66,2	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	13	13	0	24
Villermain	2 498	-263	104,1	63,8	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	24	21	0	479
Villorceau	362	-24	120,7	71,3	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	3	3	0	0
Terres du Val de Loire	***45 722***	***-1 952***	***100,0***	***66,6***		***457***			***4 308***

*D'après source : RGA 2000 et 2010 * hors Superficie agricole utilisée hors arbres de Noël*
s : secret statistique

AUX ABORDS D'UNE GRANDE RÉGION TOURISTIQUE

Environ 1 930 lits touristiques marchands

> La communauté des Terres du Val de Loire est située à proximité immédiate d'une très grande région touristique. Elle est aussi comprise, pour une partie de son territoire, dans le périmètre du Val de Loire inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Elle ne bénéficie pas elle-même de locomotives du calibre des grands sites voisins de Chambord ou du parc Floral de la Source à Orléans. Elle dispose néanmoins de **plusieurs sites touristiques importants**, parmi lesquels un Monument Historique de renom, la **Basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André**, dont l'absence de compteurs ne permet toutefois pas de connaitre le nombre de visiteurs. **Trois autres sites dépassent la barre des 15 000 entrées :**

- Les **châteaux de la Loire** de **Meung-sur-Loire** et **Beaugency** qui ont accueilli respectivement 30 230 et 17 890 visiteurs en 2016 ;
- et le labyrinthe de Beaugency qui attire environ 28 000 curieux chaque année avec ses visites théâtralisées en saison.

> La capacité d'accueil touristique est relativement modeste. Terres du Val de Loire totalise environ **1 930 lits touristiques marchands, soit 4 lits touristiques pour 100 habitants*.** A titre de comparaison, en Loir-et-Cher, ce ratio s'établit à 11,5 lits.

Son parc d'hébergements comprend :

- **14 hôtels** allant de la catégorie 3 étoiles au non classé, pour une capacité d'accueil estimée à 536 lits. Ils sont localisés à Beaugency (6 établissements), Meung-sur-Loire (3), Cléry-saint-André (2), Lailly-en-Val, Tavers et Chaingy.
- **2 campings** dont le Camping du Val de Flux à Beaugency (200 emplacements, 2 étoiles) ;
- **78 structures locatives labellisées** (chambres d'hôtes, meublés et gîtes de groupe) ;
- et **1 auberge de jeunesse** située sur la commune de Beaugency (116 lits).

** Calculé uniquement sur le nombre de lits touristiques dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs, le ratio de Terres du Val de Loire est égal à 3,1 lits pour 100 habitants. La communauté se classe au 8e rang des EPCI du Loiret (d'après source : INSEE au 1er janvier 2016).*

MÉTHODOLOGIE

L'estimation des lits touristiques se calcule sur la base des ratios définis par la DGCIS :

- Hôtels : nombre de chambres X 2

- Campings : nombre d'emplacements nus X 3

Pour les autres établissements présents sur le territoire, la capacité d'accueil était connue.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS ESTIMÉS SUR TERRES DU VAL DE LOIRE SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT (EN %)

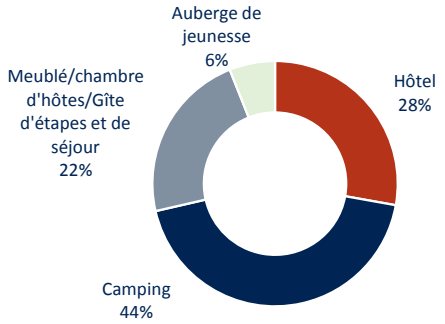

D'après sources : Fichier Tourinsoft ADT / CRT (2017) - Hébergements classés ou labellisés

NOMBRE D'ENTRÉES DES PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES DE TERRES DU VAL DE LOIRE

	2014	2015	2016
Basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André	nd	nd	nd
Château de Meung-sur-Loire	26 495	30 898	30 234
Labyrinthe de Beaugency	nd	28 300	nd
Château de Beaugency		18 294	17 886
Les jardins de Roquelin - Meung-sur-Loire	5 302	5 173	4 235
Musée de la monnaye - Meung-sur-Loire	3 623	2 052	2 136
Broderies de l'hôtel de ville - Beaugency		1 601	1 794
Tour de télégraphe Chappe - Baccon	800	535	500
Visite de la ville de Beaugency		398	499
Lieu d'exposition église Saint-Etienne - Beaugency	9 007	7 736	nc
Musée Van Oeveren et de l'arme blanche - Meung-sur-Loire	nd		
Arboretum des près des Culands - Meung-sur-Loire	nd	nd	nd

D'après sources : CRT/ Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret (sites ayant répondu au questionnaire de fréquentation nd : non diffusable)

UN TISSU DE PETITES ENTREPRISES

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LES TERRES DU VAL DE LOIRE (EN %)

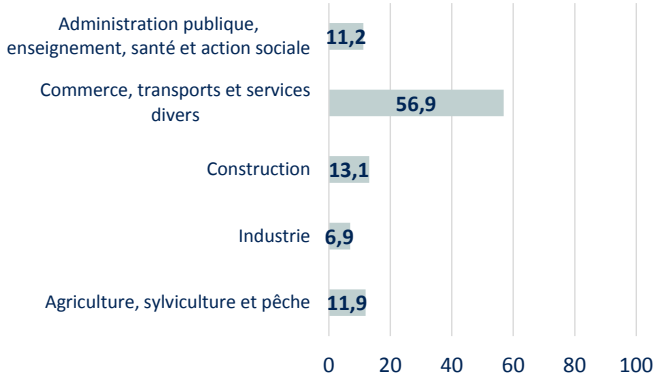

Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2014

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR TRANCHE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LES TERRES DU VAL DE LOIRE

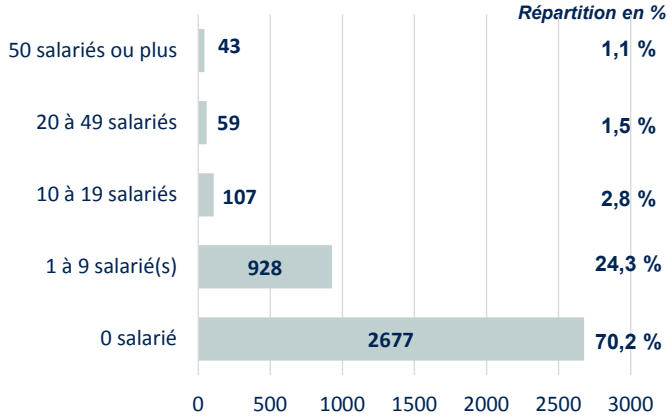

Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2014

> 3 814 établissements actifs (tous secteurs d'activités confondus) recensés par l'INSEE sur le territoire de la communauté au 31 décembre 2014.

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015

	Terres du Val de Loire		Loiret	Loir-et-Cher	Taux de création comparé		
	Nombre	%	%	%	Terres du Val de Loire	Loiret	Loir-et-Cher
Ensemble	*262*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	***11,8***	***12,2***	***11,7***
Industrie	11	4,2	5,1	6,1	5,3	8,8	7,6
Construction	33	12,6	14,1	14,2	7,5	11,2	10,6
Commerce, transport, héberge-ment et restauration	75	28,6	30,7	33,1	12,3	12,5	12,7
Services aux entreprises	84	32,1	27,9	25,2	17,1	13,6	13,3
Services aux particuliers	59	22,5	22,2	21,5	12,3	12,1	11,1

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).
Champ : activités marchandes hors agriculture.

DÉFINITION

Taux de création *: rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année*

TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES EN 2015 (EN %)

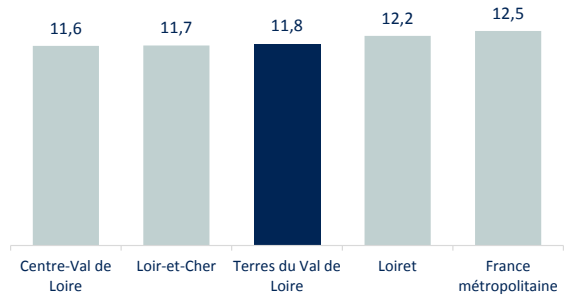

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).
Champ : activités marchandes hors agriculture.

Une quarantaine d'établissements de plus de 50 salariés

> La communauté des Terres du Val de Loire compte **3 814 établissements** fin 2014.

> 7 sur 10 n'emploient aucun salarié, les autres correspondant essentiellement à de petites, voire très petites, entreprises.

> A leur côté, une **centaine d'établissements proposent plus de 20 emplois**, dont une quarantaine plus de 50. Ce sont elles qui donne sa plus forte visibilité à l'économie du territoire.

> **260 entreprises ont vu le jour en 2015** selon l'INSEE dans la communauté, soit un taux de création d'entreprises de 11,8 %, qui se situe un peu en deçà des taux départemental (Loiret) et national. Elles concernent à plus de 80 % des activités relevant du tertiaire. On remarque en particulier une proportion assez importante de créations **dans les services aux entreprises**, comparé au Loiret ou au Loir-et-Cher ; cela permet au tissu local de se diversifier et de se consolider.

DENSITÉ ARTISANALE SELON LE TERRITOIRE AU 31/12/2016

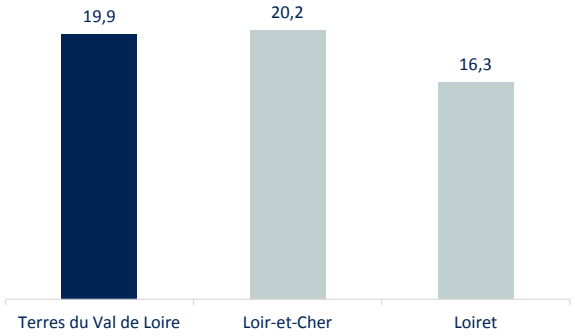

D'après source : CRMA Centre-Val de Loire (31/12/20016) et INSEE RP 2014

> **956 établissements artisanaux** inscrits au répertoire des Métiers recensés sur le territoire de la communauté au 31 décembre 2016.

DENSITÉ ARTISANALE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

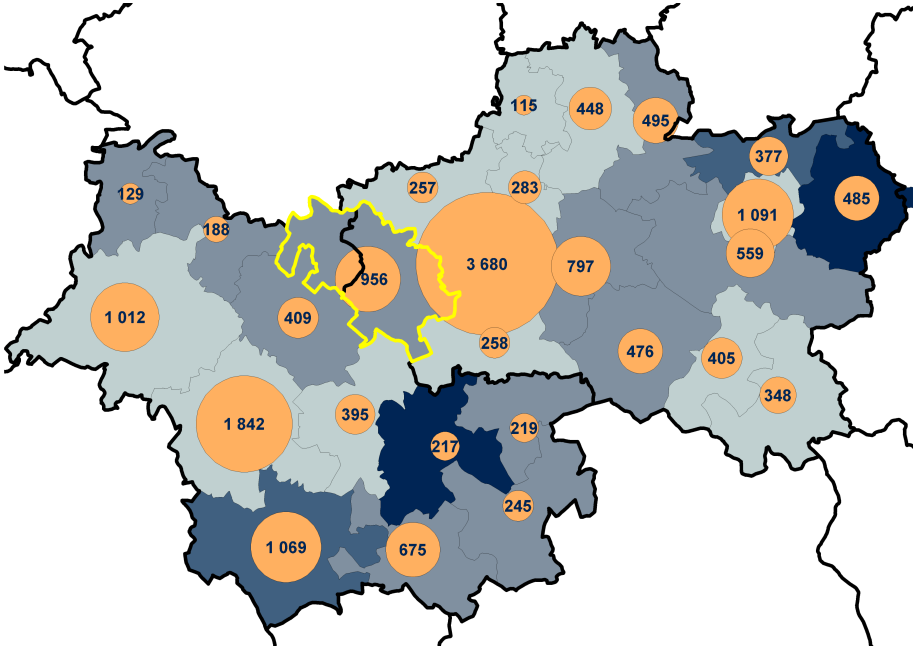

D'après source : CRMA Centre-Val de Loire (31/12/2016) et INSEE RP 2014

Une présence marquée de l'artisanat

> L'artisanat apparaît comme une composante importante de l'économie de la communauté des Terres du Val de Loire.

> Au 31/12/2016, celle-ci compte **près de 1 000 établissements** inscrits au Répertoire des Métiers (+ 67 unités en 1 an).

> Avec un ratio de près de **20 artisans pour 1 000 habitants**, le territoire bénéficie d'une densité sensiblement égale à celle du Loir-et-Cher mais 3,6 points au dessus de celle du Loiret.

> L'activité la plus répandue est le Bâtiment, regroupant plus de 47 % des établissements, une proportion significative, qui est supérieure de près de 4 points à celle du Loiret et de plus de 6 points à celle du Loir-et-Cher. Il s'agit donc d'une forte singularité locale.

> Fin 2016, ces entreprises, tous corps de métiers confondus, employaient plus de **1 700 salariés** (secteur privé hors agriculture), soit 70 emplois de moins que 3 ans auparavant.

RÉPARTITION COMPARÉE DES ENTREPRISES ARTISANALES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2016 (EN %)

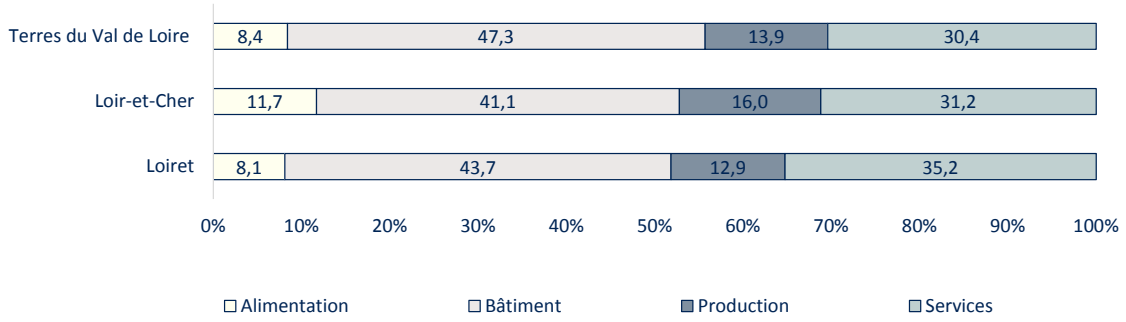

D'après sources : CMA 41 et CRMA Centre-Val de Loire (31/12/2016)

UNE REPRISE DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

SUPERFICIE ANNUELLE MOYENNE DES LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS DANS LES TERRES DU VAL DE LOIRE (EN MILLIERS DE M²) PAR PÉRIODE DE 5 ANS

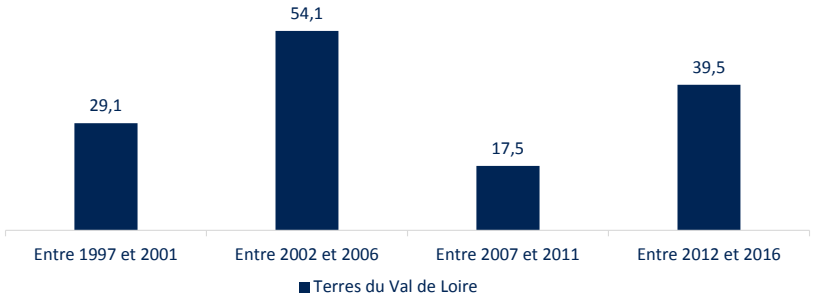

D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

SUPERFICIE DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2012 ET 2016 (EN M²) PAR COMMUNE

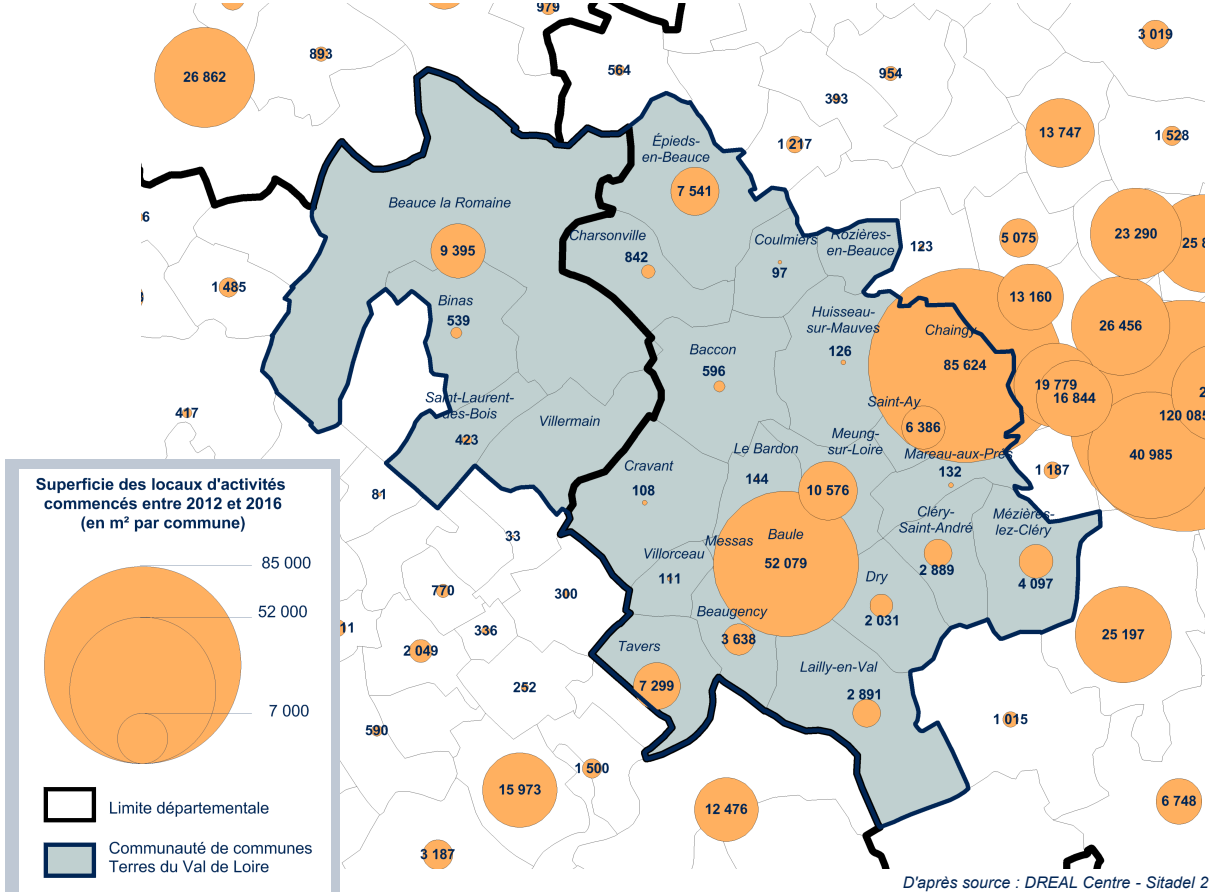

D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

> Entre 2012 et 2016, **près de 200 000 m² de locaux** destinés aux activités auraient été mis en chantier dans les Terres du Val de Loire, selon les statistiques publiées par la DREAL soit **16 % du total du département du Loiret.** Cela placerait la communauté au **deuxième rang** des communautés du Loiret.

> Ce résultat ferait suite au volume plutôt bas des 5 années précédentes (2007-2011).

> Cette reprise de la construction serait le fait principalement des communes de **Chaingy et de Baule**, qui totaliseraient à elles deux **près de 70 % des locaux créés** sur le territoire communautaire à cette période. Globalement, les nouveaux projets se seraient concentrés le long de la Loire, principal axe de communication du secteur.

> Toutefois la confrontation de ces chiffres aux observations opérées sur le terrain semble poser problème, notamment ceux concernant les superficies mises en chantier à Chaingy. Il convient donc d'être très prudent dans leur utilisation.

SUPERFICIE DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2012 ET 2016 (EN M²) PAR EPCI

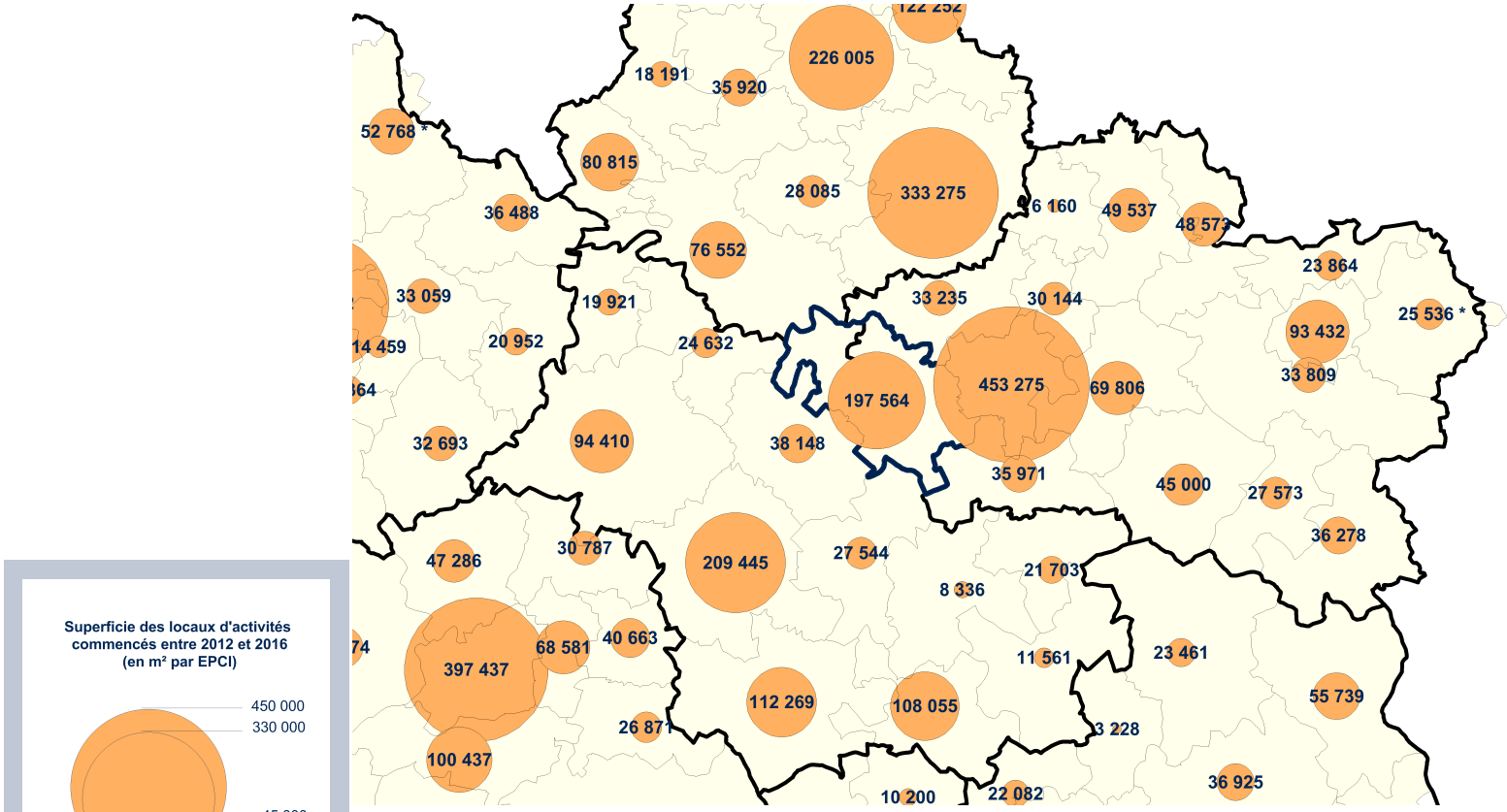

D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2 - (communes de la région Centre - Val de Loire uniquement

12 PARCS D'ACTIVITÉS

VENTILATION DE LA SURFACE TOTALE DES PARCS D'ACTIVITÉS DES TERRES DE VAL DE LOIRE

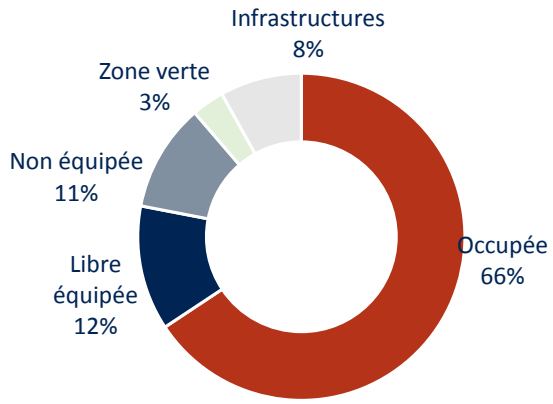

D'après sources : Observatoire de l'Économie et des Territoires et Terres du Val de Loire (juin 2017)

> **12 parcs d'activités**

> **509 ha dont 334 occupés**

> **Un taux d'occupation de 74 %**, supérieur à celui du Loir-et-Cher (64 %).

> **117 hectares disponibles dont 63 déjà équipés (54 %)**, principalement à Meung-sur-Loire / Baule (Synergie Val de Loire- 70 ha) et Beaugency (Actiloire I et II).

LOCALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE

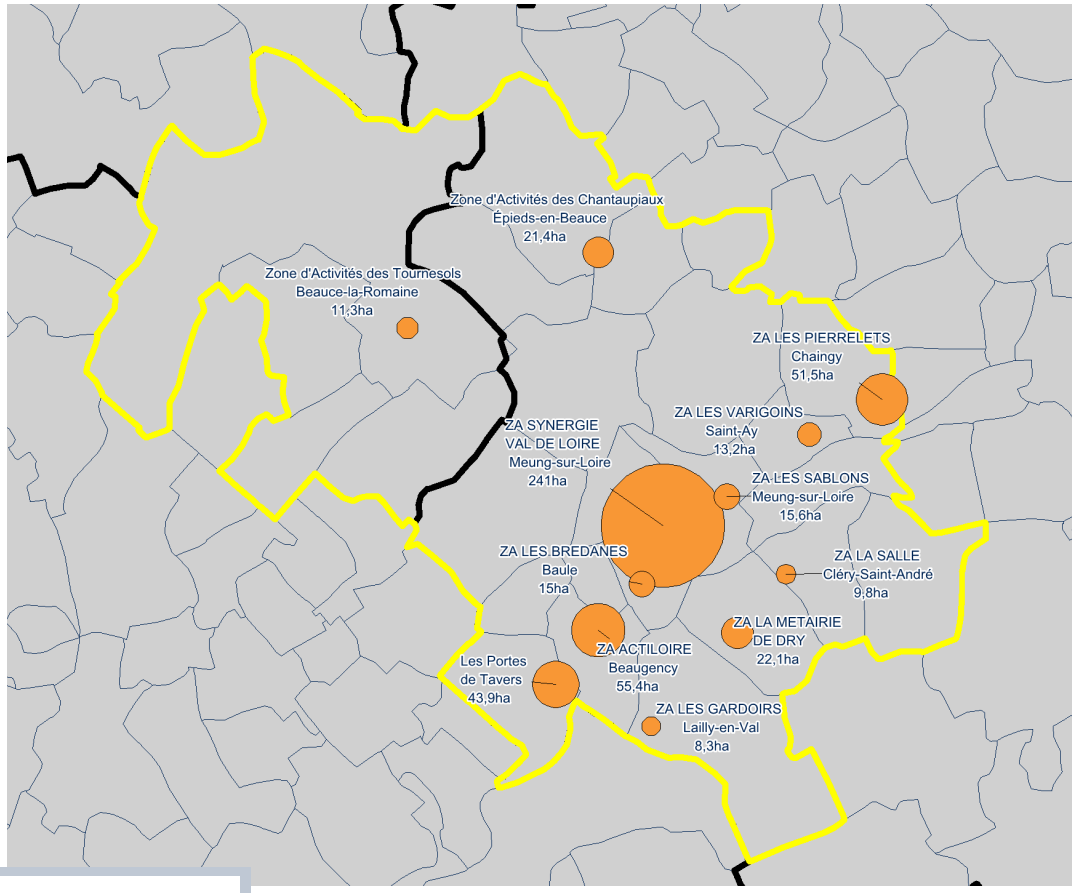

D'après sources : Observatoire de l'Économie et des Territoires et Terres du Val de Loire (juin 2017)

SURFACES DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

	Surface (en ha)										
	Nombre de parcs	Occupée	Libre équipée	non équi-pée	zone verte	infrastru-tures	Totale	Disponible	Taux d'occupa-tion	Nombre d'entre-prises	Nombre d'em-plois
Baule	*1*	*14,2*	*0,0*	*0,0*	*0,3*	*0,6*	*15,0*	*0,0*	*100,0%*	*19*	*96*
Beauce-la-Romaine	*1*	*2,6*	*2,7*	*4,4*	*0,5*	*1,1*	*11,3*	*7,1*	*26,8%*	*5*	*191*
Beaugency (Actiloire I et II)	*1*	*32,7*	*10,0*	*9,9*	*0,0*	*2,8*	*55,4*	*19,9*	*62,2%*	*29*	*269*
Chaingy	*1*	*41,7*	*0,9*	*0,0*	*3,4*	*5,4*	*51,5*	*0,9*	*97,9%*	*37*	***N.C.***
Cléry-Saint-André	*1*	*9,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,8*	*9,8*	*0,0*	***100,0%***	***N.C.***	***N.C.***
Dry	*1*	*13,7*	*4,7*	*0,0*	*1,3*	*2,3*	*22,1*	*4,7*	*74,4%*	*7*	***N.C.***
Epieds-en-Beauce	*1*	*9,0*	*9,0*	*0,0*	*0,0*	*3,5*	*21,4*	*9,0*	*49,9%*	*3*	*25*
Lailly-en-Val	*1*	*7,1*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*1,3*	*8,3*	*0,0*	*100,0%*	*9*	*106*
Meung-sur-Loire / Baule (Synergie Val de Loire)	*1*	*144,7*	*32,9*	*37,4*	*9,5*	*16,5*	*241,0*	*70,3*	*67,3%*	*70*	*1 845*
Meung-sur-Loire Les Sablons	*1*	*15,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,6*	*15,6*	*0,0*	*100,0%*	*20*	*101*
Saint-Ay	*1*	*10,6*	*0,3*	*0,0*	*1,3*	*1,0*	*13,2*	*0,3*	*97,4%*	*24*	*180*
Tavers	*1*	*33,9*	*2,2*	*2,5*	*0,0*	*5,2*	*43,9*	*4,8*	*87,6%*	*62*	*450*
Terres du Val de Loire	***12***	***334,0***	***62,7***	***54,2***	***16,4***	***41,1***	***508,5***	***117,0***	***74,1%***		

D'après sources : Observatoire de l'Économie et des Territoires et Terres du Val de Loire (juin 2017)

N.C. : non communiquée

SURFACES DISPONIBLES DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRES DU VAL DE LOIRE

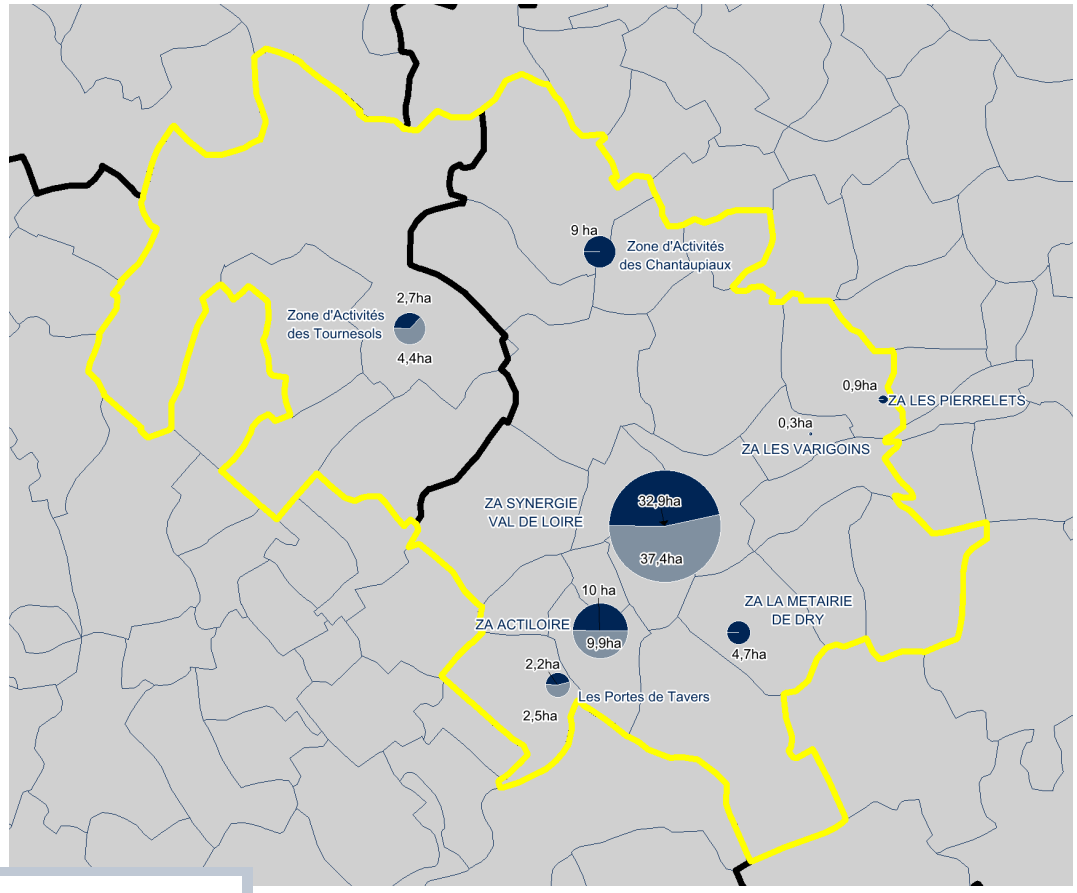

D'après sources : Observatoire de l'Économie et des Territoires et Terres du Val de Loire (juin 2017)

DÉPLACEMENTS

55 EMPLOIS POUR 100 ACTIFS

Un territoire résidentiel

> La Communauté Terres du Val de Loire possède un **indice de concentration de l'emploi plutôt faible**, la situant au 10e rang des EPCI du Loiret : 55 emplois pour 100 actifs.

> Elles apparaît de ce fait comme **un territoire avant tout résidentiel.**

> Toutefois, cette caractéristique ne s'applique pas de manière homogène à l'ensemble du territoire : quelques communes de l'axe ligérien, de Meung-sur-Loire à Tavers, affichent des taux relativement élevés ; elles constituent le poumon économique du territoire (55 % des emplois communautaires).

> Meung-sur-Loire offre aussi la particularité d'avoir plus d'emplois que d'actifs.

> Le **caractère résidentiel** est **très marqué** dans la partie centrale du territoire, laquelle ne dispose pas de pôle d'emplois véritable.

> Conséquence directe : **une forte proportion d'actifs** (79,3 %) sont amenés à se rendre **hors de leur commune de résidence pour exercer leur activité professionnelle** ; 4e rang des communautés pour l'importance de ce ratio (Loiret : 70,4 %).

> L'attraction exercée par le pôle orléanais est confirmée par la densité des flux domicile-travail : **9 000 personnes vont travailler sur Orléans Métropole, soit 43 % des actifs occupés.** En sens inverse les flux sont presque 6 fois moindres (1 600 personnes).

> Globalement, une entrée pour 3 sorties

> **8 500 personnes travaillent au sein même de la communauté**, soit **41** % des actifs occupés. Ces déplacements sont alors essentiellement orientés vers les pôles de Meung-sur-Loire et Beaugency.

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR TERRITOIRE EN 2013

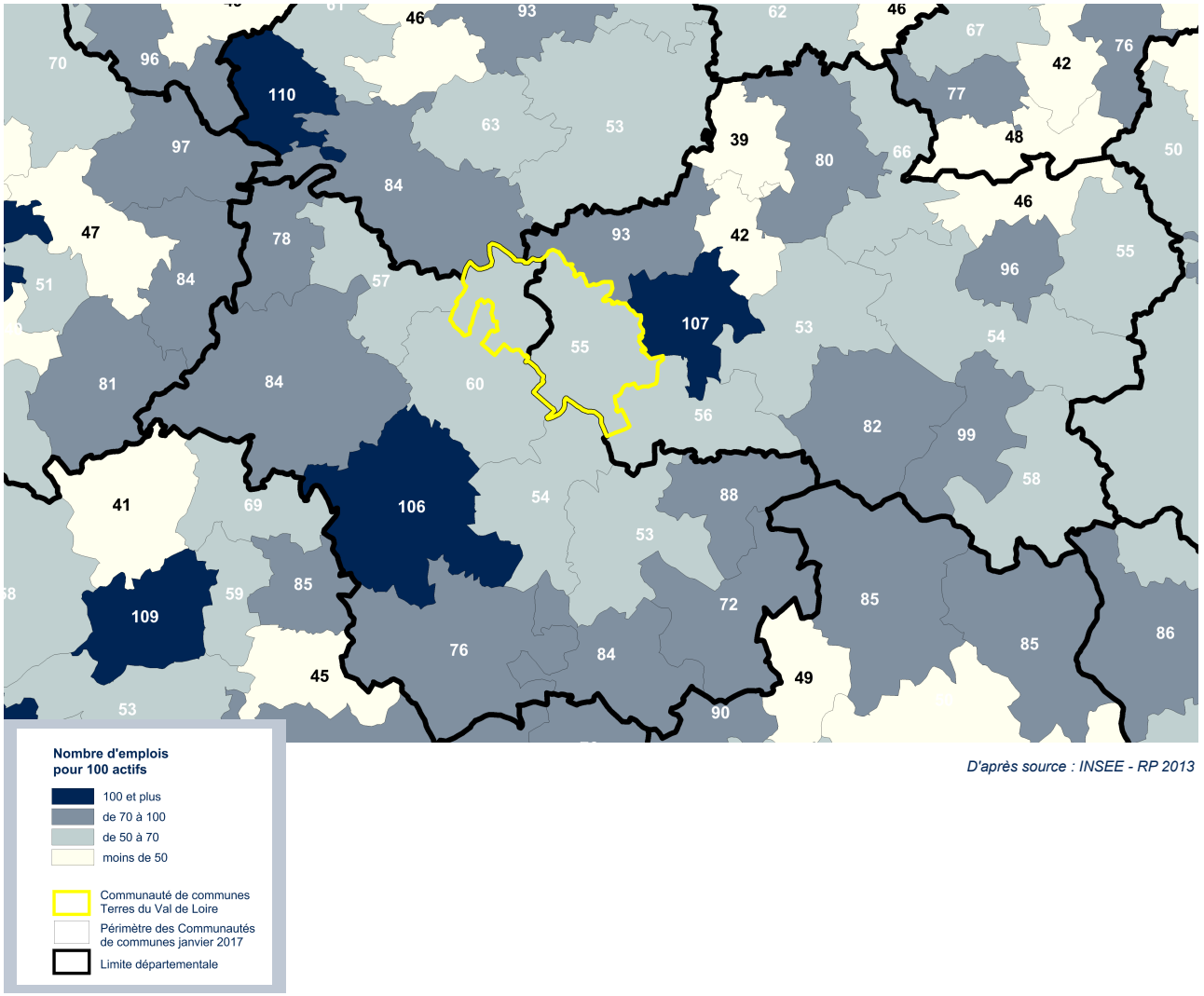

D'après source : INSEE - RP 2013

MÉTHODOLOGIE

*L'**indice de concentration de l'emploi** mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active (de 15 à 64 ans) qui y réside. Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs.*

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR COMMUNE EN 2013

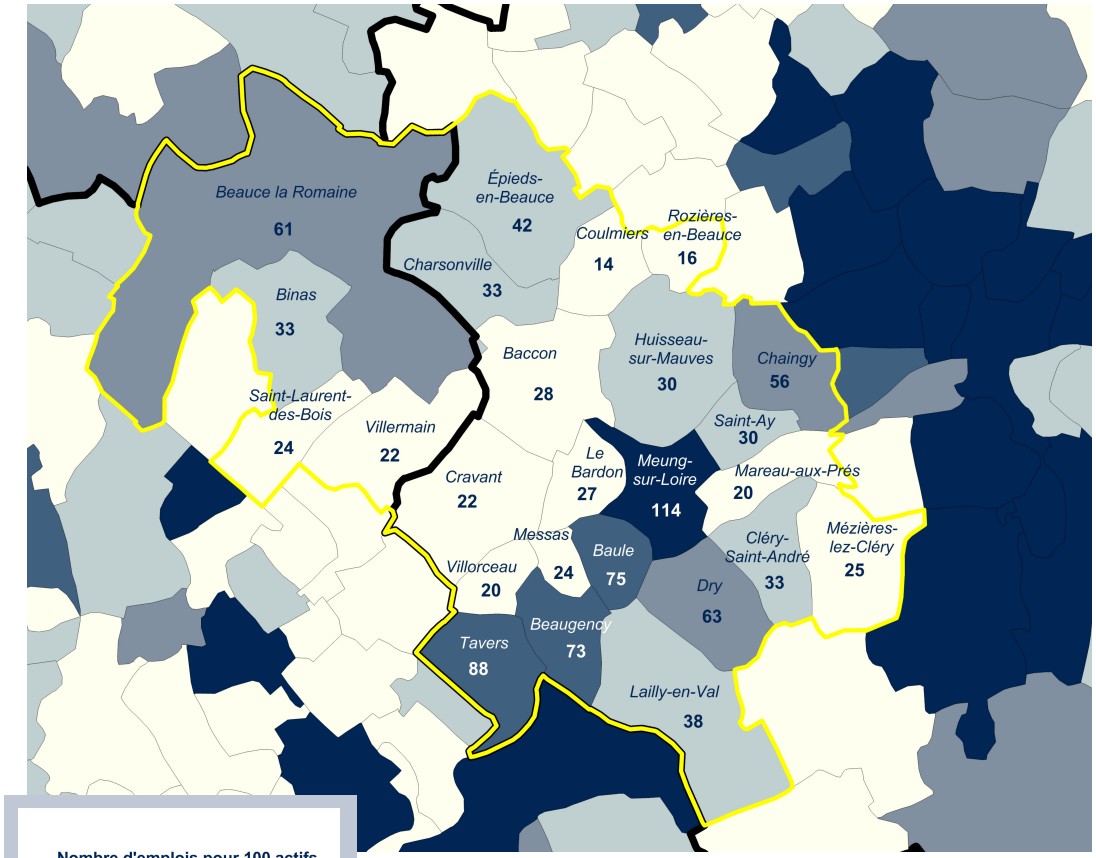

D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR TERRITOIRE EN 2013

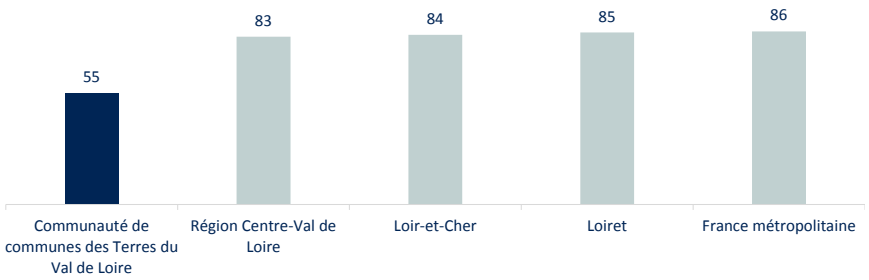

D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE PAR EPCI EN 2013 (EN %)

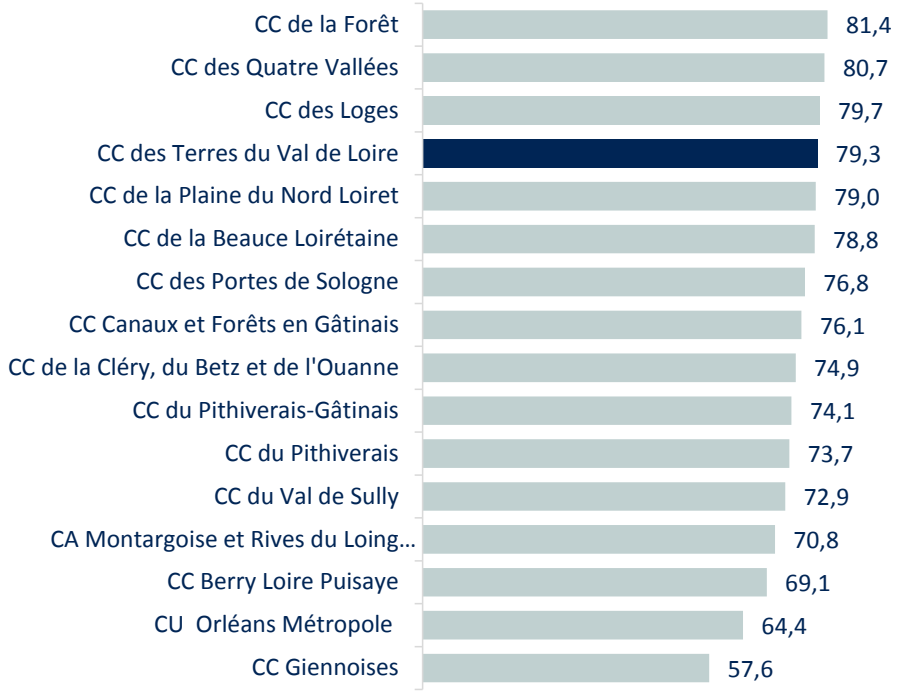

D'après source : INSEE - RP 2013

DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ENTRE TERRES DU VAL DE LOIRE ET LES AUTRES TERRITOIRES

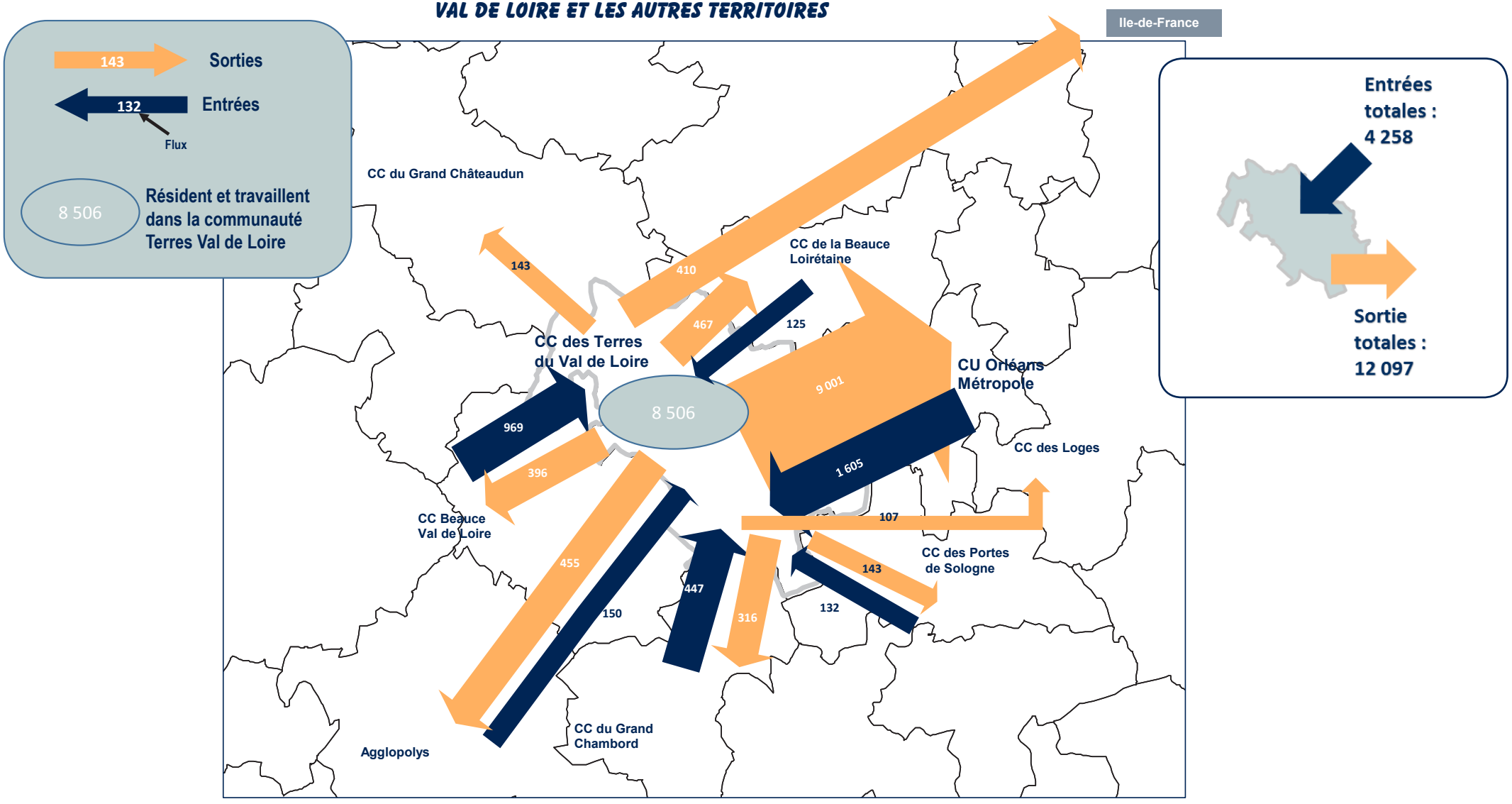

D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >100)

Flux quotidiens domicile-travail entre les communes de Terres de Val de Loire en nombre d'individus en 2013 (Flux > 40)

- Entre 40 et 50
- Entre 50 et 70
- Entre 70 et 100
- Entre 100 et 200
- Plus de 200

Nombre d'individus qui résident et travaillent dans la commune en 2013

- 912
- 500
- 200
- 50

D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >= 40)

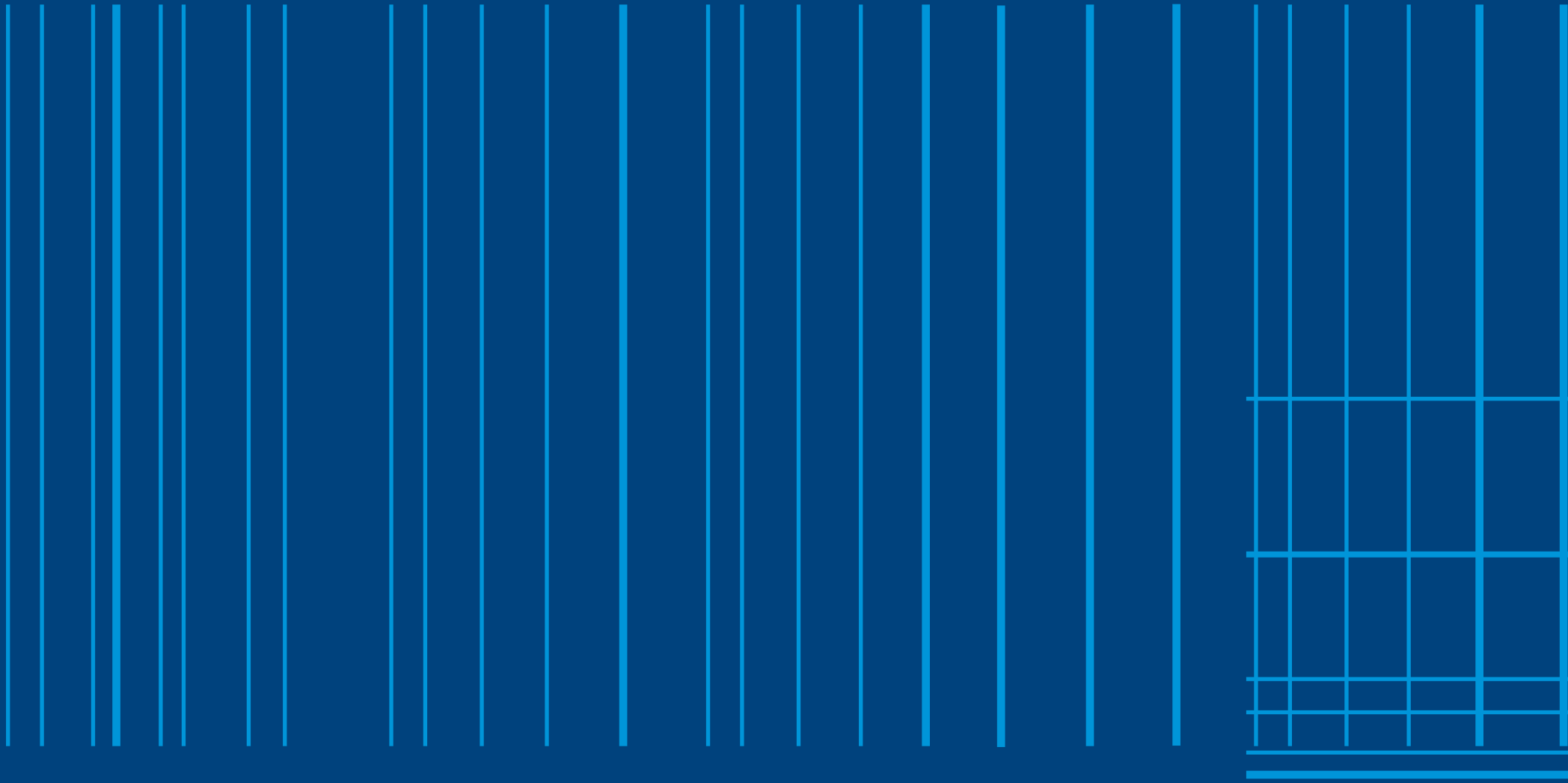

Observatoire de l'Économie et des Territoires - Cité administrative - 34 avenue Maunoury - 41000 Blois
Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 02 - infos@observatoire41.com
http://www.pilote41.fr